



Mairie de Kenscoff



République d'Haïti

PLAN DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DE LA COMMUNE DE KENSCOFF 2008 - 2015

Département de l'Ouest, Haïti

Août 2008

Table des matières

Liste des abréviations	p.7
Liste des cartes	p.8
Avant-propos	p.9
Introduction	p.11

Partie I : Méthodologie

I - ETAPES DE LA DÉMARCHE	p.17
I.1 – Identification des acteurs locaux	p.17
I.2 – Constitution des comités locaux de coordination (CLC)	p.17
I.3 – Constitution du comité de gestion communal (CGC)	p.17
I.4 – Réalisation du diagnostic interne	p.18
I.4.1 – Élaboration du formulaire d'enquête	p.18
I.4.2 – Choix des enquêteurs	p.18
I.4.3 – Formation des enquêteurs	p.18
I.4.4 – Réalisation de l'enquête	p.19
I.4.5 – Suivi des enquêteurs	p.19
I.4.6 – Traitement de l'enquête	p.19
I.4.7 – Analyse des résultats	p.19
I.5 – Réalisation du diagnostic externe	p.20
I.5.1 – Collecte des données	p.20
I.5.2 – Audit de la mairie de Kenscoff	p.20
I.6 – Renforcement des capacités des membres du CGC	p.20
I.7 – Organisation de réunions publiques trimestrielles	p.21
I.8 – Animation de tables sectorielles	p.21
I.9 – Sectorisation et priorisation des actions	p.22
I.10 – Validation des actions	p.22
I.11 – Rédaction du document final	p.22
I.12 – Présentation publique du plan de développement local de la commune de Kenscoff	p.22
I.13 – Médiatisation et communication	p.22
II – APPUI MÉTHODOLOGIQUE	p.23
II.1 – Stratégie d'intervention	p.23
II.1.1 – Interventionnisme minimum	p.23
II.1.2 – Responsabilisation des autorités locales	p.23
II.1.3 – Volontarisme	p.23
II.1.4 – Neutralité	p.24
II.2 – Mise en place de structures de suivi et de mise en œuvre du plan	p.24
II.2.1 – Les comités locaux de coordination	p.24
II.2.2 – Le comité de gestion communal	p.24
II.2.3 – Les tables sectorielles	p.24
II.3 – Des compétences acquises	p.25
II.4 – Un espace démocratique de concertation	p.25

III – SPÉCIFICITÉS DE LA DÉMARCHE	p.26
III.1 – NENCO (Négociations – Enjeux – Constructions)	p.26
III.2 – Construction d'un partenariat	p.26
III.3 – Un accompagnement sur mesure	p.27
III.4 – Le passage de témoin entre deux équipes municipales	p.27
III.5 – Des espaces de concertation démocratique	p.27
III.6 – Implication des élus locaux	p.27
III.7 – Transparence	p.27
III.8 – Approche marketing	p.27
III.9 – Acquisition de compétences nouvelles	p.28
III.10 – Les femmes à l'honneur	p.28
IV – APPROCHE STRATÉGIQUE DU GAFE DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL	p.29
IV.1 – D'une impulsion individuelle à une appropriation collective	p.29
IV.2 – Processus de mobilisation de la population dans une dynamique de développement local	p.29
IV.3 – Le développement local, un projet de territoire	p.30

Partie II : Contexte et diagnostic

I – CARACTÉRISTIQUES DE LA COMMUNE DE KENSCOFF	p.33
I.1 – Localisation de la commune de Kenscoff	p.33
I.2 – Caractéristiques topographiques	p.34
I.3 – Données géologiques	p.34
I.4 – Indications climatiques	p.34
I.5 – Données pluviométriques	p.34
I.6 – Réseau hydrographique	p.35
I.7 – Sites naturels	p.35
I.8 – Menaces sur l'environnement	p.36
I.8.1 – Erosion	p.36
I.8.2 - Glissements de terrain	p.37
I.8.3 – Exploitation anarchique des carrières de sable	p.37
I.8.4 – Pression démographique	p.37
I.8.5 – Déboisement	p.37
II – STRUCTURE ADMINISTRATIVE DE LA COMMUNE DE KENSCOFF	p.38
II.1 – Naissance de la commune de Kenscoff	p.38
II.2 – Statut administratif de la commune de Kenscoff	p.38
II.3 – Structure administrative de la commune de Kenscoff	p.38
II.4 – Fonctionnement de la mairie de Kenscoff	p.41
II.4.1 – Organigramme	p.41
II.4.1.1. – Le Conseil	p.41
II.4.1.2 – Le Directeur Général	p.42
II.4.1.3 – Le Directeur Administratif et Comptable	p.42
II.4.1.4 – Le service administratif	p.42
II.4.1.5 – Le service fiscalité	p.43
II.4.1.6 – Génie municipal	p.43
II.4.2 – Fonctionnement : procédures, décisions	p.45
II.4.3 – Budget communal	p.45
II.4.3.1 – Analyse budgétaire de l'exercice fiscal 2007/2008	p.46
II.4.3.2 – Circuit de la fiscalité	p.47
II.5 – Gestion des sections communales	p.47
II.6 – Acteurs non étatiques	p.48

III – SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNE DE KENSCOFF	p.49
III.1 – Population de la commune de Kenscoff	p.49
III.1.1 – Structure par âge et par sexe	p.49
III.1.2 – Répartition spatiale de la population	p.50
III.1.3 – Religion	p.51
III.1.4 – Statut matrimonial	p.52
III.1.5 – Éducation	p.52
III.1.5.1 – Etablissements scolaires	p.52
III.1.5.2 – Niveau d'études atteint	p.53
III.1.5.3 – Scolarisation	p.53
III.1.5.4 – Priorités relatives à l'éducation identifiées par les habitants de Kenscoff	p.54
III.1.6 – Loisirs	p.54
III.2 – Caractéristiques économiques de la commune de Kenscoff	p.56
III.2.1 – Types d'activités économiques	p.56
III.2.2 – Boutiques alimentaires et boulangeries	p.56
III.2.3 – Artisanat	p.56
III.2.4 – Marchés locaux	p.57
III.2.5 – Tourisme	p.57
III.2.6 – Agriculture	p.58
III.2.6.1 - Occupation des sols	p.58
III.2.6.2 – Production agricole	p.59
III.2.6.3 – Mode de production	p.60
III.2.6.4 – Commercialisation des produits agricoles	p.60
III.2.6.5 – Maladies et calamités agricoles	p.61
III.2.6.6 - Ressources humaines agricoles	p.61
III.2.6.7 – Priorités relatives à l'agriculture et à l'élevage définies par les habitants de Kenscoff	p.62
IV – SITUATION SANITAIRE DE LA COMMUNE DE KENSCOFF	p.63
IV.1 – Etablissements de santé	p.63
IV.2 – Ressources humaines	p.66
IV.3 – Accueil et fréquentation	p.66
IV.4 – Prise en charge des femmes : accouchement	p.67
IV.5 – Soins bucco-dentaires	p.67
IV.6 – Planning familial	p.67
IV.7 – Prise en charge de l'enfant	p.67
IV.8 – Communication et éducation à la santé	p.68
IV.9 – Examens de laboratoire	p.68
IV.10 – Maladies	p.68
IV.11 – Accès aux soins	p.69
IV.12 – Accès aux médicaments	p.70
IV.13 – Acteurs non étatiques	p.70
IV.14 – Priorités relatives à la santé définies par la population de Kenscoff	p.71
V – ENVIRONNEMENT DOMESTIQUE DE LA COMMUNE DE KENSCOFF	p.72
V.1 – Approvisionnement en eau	p.72
V.1.1 – Origine de l'eau des ménages	p.72
V.1.2 – Distance à la source d'approvisionnement en eau	p.72
V.1.3 – Usages de l'eau	p.73
V.1.4 – Traitement de l'eau de boisson	p.73
V.1.5 – Priorités relatives au domaine de l'eau définies par les habitants de Kenscoff	p.73
V.2 – Type de lieux d'aisances	p.74
V.3 – Mode de gestion des déchets ménagers	p.74
V.4 – Energie utilisée pour la cuisson	p.75
V.5 – Priorités relatives à l'environnement définies par les habitants de Kenscoff	p.76

VI – INFRASTRUCTURES ET COMMUNICATION	p.77
VI.1 – Voies de communication	p.77
VI.2 – Adduction en eau potable	p.79
VI.3 – Electricité	p.80
VI.4 – Télécommunications	p.80
VI.5 – Historique des projets d’infrastructures	p.81
VI.6 – Priorités relatives aux infrastructures définies par les habitants de Kenscoff	p.82

VII – ENGAGEMENT CITOYEN	p.83
--------------------------	------

Partie III : Axes stratégiques de développement

I – ANALYSE DES PROBLÈMES	p.87
I.1 – Forces et faiblesses de la commune de Kenscoff	p.87
I.2 – Opportunités et menaces	p.89
I.3 – Identification des problèmes	p.90
II – AXES STRATÉGIQUES DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE KENSCOFF	p.93
II.1 – Inscription du plan de développement local de la commune de Kenscoff dans la stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté	p.93
II.2 – Vision globale de la commune à l’horizon 2033	p.93
II.3 – Axes stratégiques d’intervention	p.94
II.4 – Actions définies comme prioritaires pour le développement de Kenscoff	p.94
II.4.1 – Éducation	p.95
II.4.2 – Santé	p.97
II.4.3 – Agriculture	p.98
II.4.4 – Activités économiques	p.100
II.4.5 – Environnement	p.101
II.4.6 – Eau et assainissement	p.103
II.4.7 – Jeunesse / Loisirs	p.105
II.4.8 – Infrastructures	p.107
II.4.9 – Appui institutionnel	p.110
III – DISPOSITIF D’ACCOMPAGNEMENT ET DE SUIVI DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DE LA COMMUNE DE KENSCOFF	p.111
III.1 – Dispositif d’accompagnement et de suivi	p.111
III.1.1 - Le Conseil Municipal	p.111
III.1.2 – Les Conseils d’Administration des Sections Communales (CASEC)	p.111
III.1.3 - Les comités locaux de coordination	p.111
III.1.4- Le comité de gestion communal	p.112
III.1.5 - Les tables sectorielles	p.113
III.2 – Dispositif financier	p.113
Annexes	p.115

Liste des abréviations

ASEC	Assemblée de Section Communale
AMDLK	Appui Méthodologique au Développement Local de la Commune de Kenscoff
BAC	Bureau Agricole Communal
BME	Bureau des Mines et de l'Energie
CASEC	Conseil d'Administration de Section Communale
CFPB	Contribution Foncière des Propriétés Bâties
CGC	Comité de Gestion Communal
CLC	Comité Local de Coordination
CNIGS	Centre National de l'Information Géo-Spatiale
DGI	Direction Générale des Impôts
DSO	Direction Sanitaire de l'Ouest
DSNCRP	Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
EDH	Electricité d'Haïti
FGDCT	Fonds de Gestion et de Développement des Collectivités Territoriales
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
FAES	Fonds d'Assistance Economique et Sociale
GAFE	Groupe d'Action Francophone pour l'Environnement
IHSI	Institut Haïtien de Statistique et d'Information
MARNDR	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural
MICT	Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales
MJSAC	Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique
MPCE	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
MSPP	Ministère de la Santé Publique et de la Population
NENCO	Négociations-Enjeux-Constructions
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPS	Organisation Panaméricaine de la Santé
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SNEP	Service National d'Eau Potable

Liste des cartes

- Carte 1 : Localisation de la commune de Kenscoff dans le département de l'Ouest
- Carte 2 : Départements d'Haïti
- Carte 3 : Risques d'érosion
- Carte 4 : Commune de Kenscoff
- Carte 5 : Limites administratives de la commune de Kenscoff
- Carte 6 : Indice de masculinité
- Carte 7 : Densité de population de l'aire métropolitaine
- Carte 8 : Occupation des sols de la commune de Kenscoff
- Carte 9 : Localisation des centres de santé de la commune de Kenscoff
- Carte 10 : Localisation des pharmacies de la commune de Kenscoff
- Carte 11 : Axes routiers menant à Kenscoff

Avant-Propos

*« Pourquoi c'est que la concorde suffit à entretenir un bon ordre parmi quelques animaux irraisonnables, et pourquoi c'est qu'elle n'a pas le même pouvoir parmi les hommes »
(Hobbes)*

Le plan de développement local de la commune de Kenscoff se veut un réveil de la conscience des forces vives de la commune de Kenscoff: Mairie, CASEC, ASEC, jeunes, organisations paysannes, organisations socioprofessionnelles, églises, vodouisants, pour la mise en valeur des richesses de la commune et la mise en commun des idées en vue d'un développement durable.

C'est un acte visant à sortir de l'action ponctuelle pour arriver à l'action planifiée et ordonnée dans le temps. Ce plan se veut le cadre de référence des actions à mener dans la commune en matière de développement.

Il définit les actions prioritaires, spécifiques, finançables par les bailleurs de fonds nationaux et internationaux au niveau de l'ensemble de la commune.

Pour assurer sa mise en œuvre, la collaboration de chaque citoyen, des ONG, des bailleurs de fond est importante et vitale.

Nous tenons à remercier tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont contribué à l'élaboration de ce plan combien vital pour la commune de Kenscoff, en particulier, la Délégation de la Commission européenne en Haïti, Le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France, le Conseil Régional de Basse Normandie, le Groupe d'Action Francophone pour l'Environnement, les élus locaux, les organisations paysannes, les organisations socioprofessionnelles, l'Ex-Maire de la commune Pierre Richard VALÉUS, initiateur du plan et la population de Kenscoff dans son ensemble.

Jean-Paul FRANÇOIS

Agro forestier

Maire titulaire de la commune de Kenscoff

Introduction

Le développement local, c'est la démarche de ceux qui ne veulent pas que l'avenir leur tombe sur la tête.
E. Chassagne

Le défi le plus important du développement local c'est sa capacité à changer les mentalités, à passer des mentalités d'échecs et d'assistés à des mentalités d'acteurs économiques et sociaux, à des mentalités de créateurs.

P. Nardin

Le projet d'appui au développement local de la commune de Kenscoff par le Groupe d'Action Francophone pour l'Environnement (GAFE) ne s'est pas fait au hasard. Il est l'aboutissement d'un long processus qui a commencé en 2004, bien avant la date officielle de démarrage du projet, à la demande de Pierre-Richard Valéus, Maire titulaire de l'époque.

Pendant les deux années qui suivirent, une série de réunions et de formations aux enjeux du développement local a été organisée pour les acteurs locaux de Kenscoff, dans le but de les informer sur leurs rôles et leurs responsabilités s'ils décidaient d'entrer dans une dynamique de développement local. Finalement une convention de partenariat a été signée entre la mairie et le GAFE pour doter la commune d'un plan de développement local.

Insuffler une dynamique de développement local sur un territoire est un processus très long et très exigeant qui demande l'adhésion des acteurs locaux. L'identification des acteurs fut donc la première phase du projet, sachant que toutes les actions de mobilisation passent systématiquement par les autorités locales. Le GAFE propose une méthodologie, un fil conducteur, mais il ne se substitue pas aux responsables et élus locaux. Il propose un squelette, aux acteurs locaux de lui donner corps.

Accompagner une dynamique de développement local revient à responsabiliser les acteurs locaux mais aussi à leur donner les outils et les connaissances adéquats. Des structures ont donc été mises en place comme les comités locaux de coordination et le comité de gestion communal. Des formations ont été dispensées, traitant tantôt des enjeux du développement local, tantôt de la stratégie des acteurs, de la gestion de projet ou encore du marketing et de la communication.

Accompagner une dynamique de développement local c'est aussi être à l'écoute et observer les acteurs, le contexte pour comprendre mieux, pour conseiller mieux.

Accompagner une dynamique de développement local, c'est être humble, pour faire passer ses ambitions personnelles après les ambitions de la collectivité. Parfois, il est naturel d'avoir envie de prendre les choses en mains parce qu'on trouve qu'elles n'avancent pas assez vite, parce qu'on a un agenda à respecter. Mais, en s'adaptant au rythme des acteurs locaux, on offre une garantie supplémentaire que la dynamique n'est pas simulée, mais qu'elle est stimulée par des acteurs du cru.

Enfin, accompagner une dynamique de développement local c'est être ouvert à tout courant de pensée et tout courant politique en sachant rester objectif. La prise de recul est souvent indispensable pour ne pas se trouver embarqué dans des considérations qui n'ont souvent rien à voir avec le projet en cours mais plutôt avec des conflits locaux.

Le présent document est loin d'être parfait. Le lecteur sera libre d'apprécier sa valeur et de le critiquer à sa guise. C'est de cette façon que le plan de développement local de la commune de Kenscoff évoluera, en s'enrichissant des commentaires des uns et des autres.

Le plan de développement local de la commune de Kenscoff se divise en trois parties. La première partie reprend la méthodologie mise en œuvre par le GAFE tout au long du projet. La seconde partie présente le contexte d'intervention et les résultats d'une enquête menée pendant trois mois par 25 enquêteurs, sur les cinq sections communales de Kenscoff. Enfin la troisième partie aborde les axes stratégiques de développement pour la commune de Kenscoff.

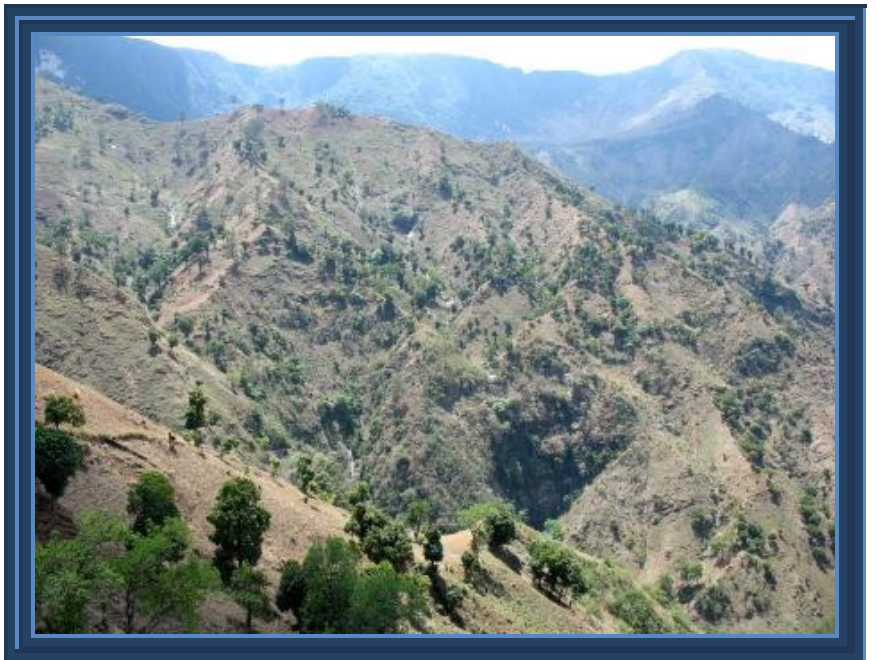
Le choix a été fait délibérément et stratégiquement de n'indiquer ni échéance ni ordre de priorité pour les actions définies comme prioritaires. Pourquoi ? Par respect pour les acteurs qui ont contribué aux travaux et qui ont permis la définition des priorités. Par souci de ne pas juger les priorités définies, qui pourraient paraître superficielles aux yeux de certains. Par souplesse et accessibilité du document, pour ne pas en rendre la lecture rébarbative et technique. Par opportunisme enfin car le choix de cette présentation invite les investisseurs, les financeurs et les opérateurs à entrer dans la démarche sans contrainte.

Le plan de développement local de la commune de Kenscoff offre une vision globale du territoire et son évolution idéale pour les 25 prochaines années. Il est prévu pour une durée de 7 ans avec des révisions régulières pour rester en conformité avec l'actualité.

Le plan de développement local de la commune de Kenscoff se veut être un support de réappropriation du territoire par ses habitants et de revendication d'une identité locale basée sur une histoire commune, un territoire commun. Le plan se veut également être un vecteur de restructuration, c'est-à-dire qu'il permet aux groupes de population du territoire de déterminer leurs objectifs au regard des moyens techniques, humains et financiers dont ils disposent. Enfin il est un document de référence ; il sert de contrat entre les différentes parties concernées par les actions réalisées à Kenscoff.

Avec son plan de développement local, la commune de Kenscoff détient un outil de négociations, de communication, de planification, un espace ouvert de dialogue et de concertation.

MÉTHODOLOGIE



Vue panoramique de la section communale de Belle Fontaine

I – ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

I.1 - Identification des acteurs locaux

L'identification des acteurs locaux commence bien avant le démarrage proprement dit du projet. Depuis 2004 le GAFE rencontre les autorités locales et les représentants de la société civile.

Une fois le projet engagé, cette tâche revient directement aux comités locaux de coordination (CLC). En effet il est demandé aux Présidents des CASEC, qui coordonnent les CLC, d'intégrer l'ensemble des courants de pensées au sein des CLC afin de garantir leur représentativité outre les divergences politiques, religieuses, collectives et individuelles.

Par ailleurs, il est demandé aux Présidents des CASEC de veiller à ce que les acteurs influents (notables, représentants d'églises, entrepreneurs...) soient invités à participer aux échanges des réunions trimestrielles qui se déroulent dans chaque section communale.

I.2 - Constitution des comités locaux de coordination (CLC)

Un comité local de coordination est mis en place dans chaque section communale. Le Président du CASEC en est le coordonnateur. Le CLC est composé de sept membres dont au moins deux femmes.

Les membres du CLC sont choisis à l'occasion de la première réunion publique trimestrielle. Pour être membre du comité local de coordination, il faut :

- Etre représentatif d'un groupe d'individus ou d'un secteur
- Etre disponible
- Etre impliqué au niveau local

Les localités doivent être équitablement représentées au sein du comité.

Les membres ne sont pas rémunérés pour leurs actions au sein du comité local de coordination.

Le CLC accompagne le processus de développement local au niveau de la section communale.

I.3 - Constitution du comité de gestion communal (CGC)

Le comité de gestion communal est formé de 25 personnes:

- Le Maire titulaire
- Les deux maires adjoints
- Sept cadres de la mairie (et Délégués de Ville)
- Les Présidents des CASEC des cinq sections communales
- Deux membres des cinq CLC

Le CGC est piloté par le Maire titulaire. Le CGC est chargé de la définition et de la mise en œuvre du plan de développement local.

I.4 - Réalisation du diagnostic interne

I.4.1 - Élaboration du formulaire d'enquête

Le formulaire d'enquête répond à plusieurs exigences: simplicité du format, accessibilité, facilité de lecture, clarté. Le formulaire est en créole. Il comporte plusieurs rubriques:

1. Identification de l'enquêté(e)
2. Volet éducation
3. Volet santé
4. Volet eau
5. Volet environnement
6. Volet loisirs
7. Volet activités économiques
8. Volet agriculture et élevage
9. Volet infrastructures
10. Volet vie communale

L'originalité du formulaire tient au fait qu'il est demandé aux enquêtés de choisir, pour chaque volet, une priorité parmi cinq propositions. Par ailleurs il leur est demandé d'indiquer leur engagement dans la vie de la commune et surtout s'ils sont prêts à payer les taxes pour la mise en œuvre des actions qu'ils auront définies comme prioritaires.

I.4.2 - Choix des enquêteurs

Les CLC choisissent cinq enquêteurs par section communale, soit 25 enquêteurs au total. Les enquêteurs sont des hommes et des femmes qui:

- Savent lire et écrire le créole et le français
- Sont disponibles
- Sont originaires de la zone d'intervention
- Ne sont pas membres du comité local de coordination
- N'ont pas de lien de parenté avec les membres du CLC
- Sont capables de remplir au moins 250 formulaires par mois
- ...

I.4.3 - Formation des enquêteurs

L'enquête de proximité vise à identifier les besoins exprimés directement par les habitants. Les enquêteurs sont formés afin de collecter les données requises en vue d'une exploitation aisée et optimale des résultats.

A l'issue de la formation, les enquêteurs sont capables :

- De comprendre les enjeux du développement local
- De communiquer pour sensibiliser les habitants
- De remplir le formulaire d'enquête



Les futurs enquêteurs autour de NENCO

I.4.4 - Réalisation de l'enquête

Chaque enquêteur remplit au moins 250 questionnaires par mois pendant une période de trois mois. L'ensemble du territoire des sections communales est couvert par les enquêteurs.

I.4.5 - Suivi des enquêteurs

L'enquêté signe le formulaire, l'enquêteur signe le formulaire. La conformité des formulaires est contrôlée par le CLC qui vise chaque formulaire. Le CLC veille à ce que l'ensemble de la section communale soit couverte, que les enquêteurs remplissent leur quota de formulaires, qu'ils n'ont pas interrogé plusieurs fois une même personne, que le formulaire est correctement rempli...

I.4.6 - Traitement de l'enquête

L'enquête est traitée sur le logiciel statistique Sphinx par trois opérateurs de saisie formés.

I.4.7 - Analyse des résultats

Les résultats sont analysés statistiquement et graphiquement sur Excel.

I.5 - Réalisation du diagnostic externe

I.5.1 - Collecte des données

La collecte des informations concerne:

- Les statistiques (démographie, habitat, éducation, santé...)
- Les supports cartographiques du territoire (limites administratives, risques environnementaux, production agricole...)
- Les projets passés, présents et futurs
- Le contexte d'intervention
- ...

La collecte des informations se fait auprès:

- De la mairie
- Des ministères
- Des services déconcentrés de l'Etat
- Des institutions spécialisées (CNIGS, IHSI...)
- Des organisations non gouvernementales
- Des centres de recherches et universitaires
- Des individus
- ...

I.5.2 - Audit de la mairie de Kenscoff

L'étude prend en compte :

- La formation des personnels et des élus de la commune
- L'organisation interne de la mairie (organigramme, procédures...)
- Les moyens (budget de fonctionnement, gestion, matériel...)
- La communication : Les relations institutionnelles et les partenariats

Elle s'attache à l'analyse du système actuel de fonctionnement de la mairie.

I.6- Renforcement des capacités des membres du CGC

Des formations sont organisées régulièrement pour le CGC afin qu'il soit en mesure d'assumer ses responsabilités futures à l'issue du projet.

Les formations portent sur:

- La méthodologie mise en œuvre pour l'élaboration du plan de développement local
- Les fonctions du plan de développement local

- Les enjeux du développement local
- Le développement local et la décentralisation
- La stratégie des acteurs
- La gestion des conflits
- La coopération décentralisée
- La gestion de projet
- Les financements du développement local
- La communication
- Le marketing
- Les relations publiques
- ...



Travaux en ateliers

I.7 - Organisation de réunions publiques trimestrielles

Chaque trimestre, une réunion est organisée dans chaque section communale à l'initiative des CLC. Les CLC sont chargés de planifier, organiser et animer les réunions.

Les réunions visent à informer les habitants de l'avancement du projet et à les impliquer dans la dynamique.



Section communale de Sourçailles



Section communale de Nouvelle Touraine

I.8 - Animation de tables sectorielles

Des tables sectorielles sont mises en place pour aborder les problèmes de la commune. Elles sont composées de personnes ressources de la commune dans des secteurs spécifiques tels que l'environnement, la santé, l'éducation, l'agriculture, le tourisme...

Les objectifs des tables sectorielles sont multiples :

- Définir l'objectif général du secteur en question
- Formuler les objectifs spécifiques du secteur en question pour atteindre l'objectif général
- Fixer les résultats attendus (quantitativement et qualitativement)
- Définir les activités à mettre en œuvre pour atteindre les résultats attendus

I.9 - Sectorisation et priorisation des actions

Les CLC définissent les priorités d'action pour les sections communales. Les tables sectorielles définissent les priorités d'action par secteurs d'activité. La mairie définit les priorités plutôt au niveau de la gestion communale et institutionnel.

I.10 - Validation des actions

Le CGC reçoit l'ensemble des documents produits et en fait la synthèse. Le CGC valide les actions. Puis les CLC les soumettent à validation par les habitants à l'occasion d'une des réunions trimestrielles.

Une fois rédigé, le plan de développement local dans sa version finalisée est soumis au CGC pour validation de la forme et du fond, avant reproduction.

I.11 - Rédaction du document final

Le plan de développement local comporte trois parties:

1. La méthodologie mise en œuvre
2. Le diagnostic et l'analyse des résultats de l'enquête
3. Les axes stratégiques de développement

I.12 - Présentation publique du plan de développement local de la commune de Kenscoff

Le plan de développement local de la commune de Kenscoff fait l'objet d'une présentation publique devant la presse, les partenaires institutionnels et les acteurs locaux impliqués dans la dynamique.

I.13 - Médiatisation et communication

Le plan est présenté dans les sections communales par les CLC.

La communication tout comme la médiatisation autour du plan reviennent au CGC et aux CLC. Il s'agit de promouvoir le plan afin d'attirer les financeurs, les investisseurs, d'encourager les initiatives locales, maintenir la dynamique de territoire et faire de Kenscoff un territoire de référence.

II - APPUI MÉTHODOLOGIQUE

II.1 - Stratégie d'intervention

L'objectif spécifique du projet est de doter la commune de Kenscoff d'outils permettant la conception et la mise en oeuvre du développement concerté, participatif et autogéré de la commune.

A Kenscoff, le GAFE intervient selon les principes suivants :

- Interventionnisme minimum
- Responsabilisation des autorités locales
- volontarisme
- Neutralité
- Concertation
- Participation

II.1.1 – Interventionnisme minimum

Le GAFE apporte un appui méthodologique au développement local de la commune de Kenscoff. Le GAFE accompagne la commune dans le processus de développement local en apportant des outils et des compétences.

Les autorités locales sont les coordinateurs sur le terrain. A titre d'exemple, dans le cas où une activité concerne une section communale en particulier, il revient au Président du CASEC et au CLC de planifier et d'organiser l'activité sur le plan logistique. Dans le cas où une réunion concerne l'ensemble du territoire, c'est à la mairie de planifier et d'organiser l'activité.

Le GAFE propose une méthodologie, un squelette. Il revient aux acteurs locaux de donner corps à l'armature.

II.1.2 – Responsabilisation des autorités locales

Le GAFE part du principe que les élus locaux sont les représentants légitimes du territoire. Cette démarche a pour but de responsabiliser les élus locaux et les conforter dans le rôle et les fonctions qui leur incombent, notamment la création d'un espace de concertation pour le développement du territoire au-delà des clivages quels qu'ils soient.

II.1.3 – Volontarisme

Le GAFE ne paie pas les acteurs locaux pour leur participation au projet, il collabore avec les acteurs locaux sur la base du volontariat. C'est pour le GAFE une garantie de pérennité de l'action et cela contribue à la responsabilisation des acteurs de terrain. Surtout, il s'agit de sortir d'une logique perverse

selon laquelle une organisation paie les bénéficiaires pour mettre en place une action à leur profit, une logique d'assistanat.

Le volontarisme est la contribution des intéressés pour le bon déroulement d'une action dont ils sont les bénéficiaires finaux. Le rôle du GAFE est de faire comprendre à chacun la stratégie des acteurs et les enjeux du projet.

II.1.4 – Neutralité

Le GAFE ne s'exprime pas sur la politique menée au niveau local. Le GAFE collabore avec l'ensemble des acteurs motivés et volontaires. Le GAFE ne s'immisce pas dans des polémiques. Le GAFE encourage les parties à négocier et à se concerter. Le dialogue est la seule issue de secours possible aux conflits, d'autant que les conflits permettent la construction d'une démocratie locale valable.

II.2 - Mise en place de structures de suivi et de mise en œuvre du plan

II.2.1 - Les comités locaux de coordination

Les CLC ont pour rôle majeur de veiller à la mise en œuvre des actions définies comme prioritaires pour les sections communales. Ils accompagnent le processus de développement local au niveau des sections communales. Ils catalysent toutes les activités, ils identifient les besoins, ils coordonnent les acteurs au niveau local.

Les CLC sont des structures de concertation et d'échanges au niveau des sections communales.

II.2.2- Le comité de gestion communal

Le CGC a pour rôles de :

- Administrer le plan de développement local de la commune
- Assurer la mise en valeur du plan
- Gérer les projets inscrits dans le plan
- Veiller tout ce qui vient de l'extérieur et qui ne se trouve pas dans le plan
- Vulgariser le plan
- Assurer la mise en application du plan
- Travailler en étroite collaboration avec les CLC
- Chercher les financements pour exécuter les projets du plan

II.2.3 - Les tables sectorielles

Les tables sectorielles pourront être maintenues à l'issue du projet pour conseiller le CGC.

II.3 - Des compétences acquises

Les membres du CGC ont acquis des compétences techniques dans les domaines de:

- La conception et la mise en œuvre d'un plan de développement local
- Les fonctions du plan de développement local
- Les enjeux du développement local
- Le développement local et la décentralisation
- La stratégie des acteurs
- La gestion des conflits
- La coopération décentralisée
- La gestion de projet
- Les financements du développement local
- La communication
- Le marketing
- Les relations publiques

II.4 - Un espace démocratique de concertation

Les CLC et le CGC sont des espaces de dialogue et de concertation visant au renforcement du lien social et du sentiment d'appartenance pour le développement concerté et autogéré du territoire.

III – SPÉCIFICITÉS DE LA DEMARCHE

III.1 - NENCO (Négociations-enjeux-constructions)

NENCO est un outil pédagogique d'appui au développement local créé par le GAFE qui s'apparente à un jeu de rôles. NENCO permet aux acteurs locaux de comprendre les enjeux du développement local, la stratégie des acteurs, la gestion des conflits, la planification et l'aménagement du territoire.

NENCO se joue à 15 autour d'un territoire vierge fictif. Aux acteurs, en fonction des ressources dont ils disposent, de s'organiser et de négocier pour aménager le territoire.



Les élus locaux de Kenscoff autour de NENCO



NENCO, un outil d'appui au développement local

III.2 - Construction d'un partenariat

Le GAFE et la mairie de Kenscoff construisent un partenariat depuis 2004 avant de monter ensemble le projet d'appui méthodologique au développement local de Kenscoff en 2006 pour une mise en œuvre de mars 2007 à août 2008, soit 18 mois.

La mairie de Kenscoff a fait appel au GAFE pour ses compétences en développement local afin de l'accompagner dans sa démarche.

Une convention lie les deux partenaires jusqu'à la rédaction du plan, en août 2008.

III.3 - Un accompagnement sur mesure

Le GAFE est une structure d'accompagnement et d'appui. Il propose une méthodologie, aux acteurs locaux de donner corps au projet en fonction de leurs propres objectifs. Le GAFE reste disponible mais il ne se substitue jamais aux acteurs locaux. Chacun assume ses responsabilités qui sont définies au préalable.

Le GAFE collabore sur la base des informations qui lui sont transmises par ses interlocuteurs au niveau local, ce qui implique un haut niveau de responsabilisation, qui s'acquiert au fur et à mesure.

III.4 - Le passage de témoin entre deux équipes municipales

Le projet est né de l'équipe municipale sous le gouvernement de transition en 2004. Le GAFE a fait en sorte de mobiliser l'ensemble des candidats engagés dans les élections de décembre 2006 pour assurer la continuité de l'action engagée. En 2007, une nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions. Elle a naturellement pris le relais et le projet s'est poursuivi comme prévu.

III.5 - Des espaces de concertation démocratique

Le projet accorde une grande importance aux échanges d'idées et aux débats. La création d'espaces de concertation démocratique comme les CLC et le CGC permet d'aborder les questions fondamentales pour le développement de la commune dans un esprit de dialogue. Cet apprentissage démocratique est un pilier fondamental de la dynamique et de sa pérennisation.

III.6 - Implication des élus locaux

Les élus locaux sont les interlocuteurs directs du projet sur le terrain. Un Président de CASEC qui ne s'implique pas, c'est une section communale sacrifiée.

III.7 - Transparence

Que ce soit sur le plan administratif ou financier, le projet est géré en toute transparence. Les informations sont accessibles aux autorités locales qui les souhaitent.

III.8 - Approche marketing

Le plan de développement local est un produit marketing à promouvoir auprès des services de l'Etat, des financeurs et des investisseurs. L'élaboration et la rédaction du plan resteront sans suite si le plan n'est pas valorisé. La communication et la médiatisation du plan sont primordiales pour la mise en œuvre des actions inscrites dans le plan.

III.9 - Acquisition de compétences nouvelles

Les formations dispensées par le GAFE dans le cadre du projet visent à autonomiser les structures de suivi et de gestion du plan telles que les CLC et le CGC. La gestion de projet, les relations avec les bailleurs de fonds et les partenaires, la communication sont autant d'outils qui garantissent la pérennité de la dynamique.

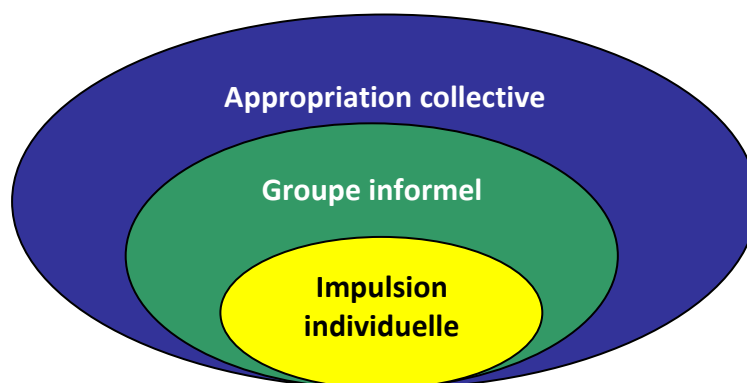
III.10 - Les femmes à l'honneur

Le projet fait une place de choix aux femmes déterminées à s'impliquer pour le changement et l'avancement du territoire.

IV - APPROCHE STRATÉGIQUE DU GAFE DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

IV.1 – D’une impulsion individuelle à une appropriation collective

Une dynamique de développement local concerne un territoire et une population particuliers. Même si l’impulsion peut revenir à un individu, la gestion et la conduite des activités doivent être confiées à un groupe qui s’approprie le projet afin, à son tour, de mobiliser d’autres partenaires, d’autres alliés. Le projet n’est alors plus un projet individuel mais un projet collectif pour la collectivité.



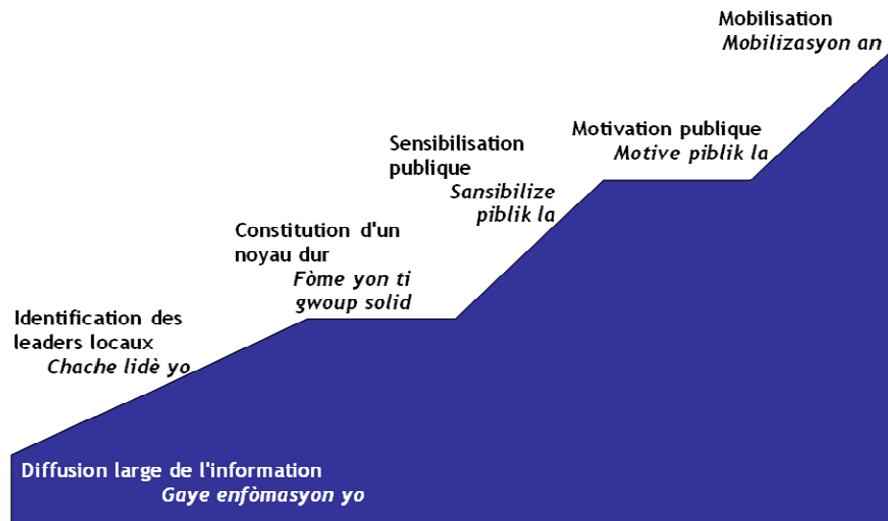
D’une idée individuelle à une concrétisation collective

IV.2 – Processus de mobilisation de la population dans une dynamique de développement local

Il n’y a pas de dynamique locale sans mobilisation des habitants et des élus du territoire. La fondation d’un projet suit le rythme des acteurs et des activités locaux. La mobilisation est la phase la plus déterminante puisqu’elle garantit l’appropriation du projet par la communauté.

L’objectif est d’amener les habitants à se mobiliser autour d’enjeux reconnus par tous, même s’ils ne sont pas tous communs.

La mobilisation s’adresse à tous les habitants et non à une tranche bien ciblée de la population. L’enjeu est de mettre en perspective les intérêts et les besoins de chacun dans le cadre d’un projet collectif dans un but commun.



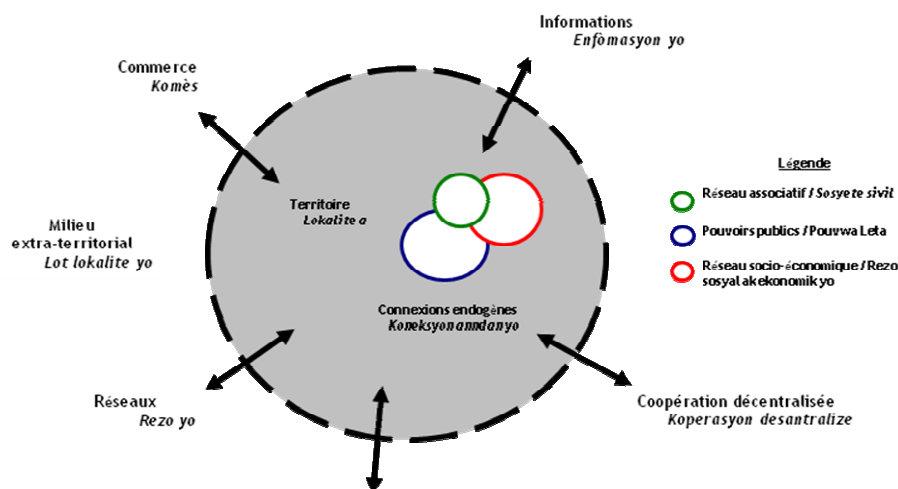
Le processus de mobilisation passe par la constitution d'un noyau dur qui regroupe des porteurs d'initiatives. C'est le noyau dur qui porte la dynamique de développement local.

IV.3 – Le développement local, un projet de territoire

Le développement local repose sur un territoire, un espace donné dans lequel les acteurs se retrouvent sur des bases de solidarité et d'identité (histoire, culture, valeurs, ...).

L'espace de développement local a plusieurs dimensions géographique, économique, sociale, politique, administrative, écologique.

Les connexions endogènes contribuent à la construction d'une identité de territoire et au renforcement du lien social. Parallèlement le territoire ne peut se satisfaire de fonctionner en circuit fermé au risque de scléroser le projet. Il a donc tout intérêt à engager des échanges avec l'extérieur.



Modélisation des échanges dans le système territorial

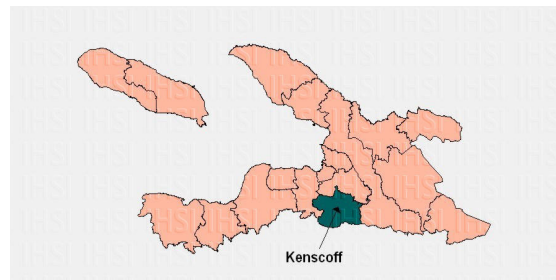
A dark blue rounded rectangle with a lighter blue shadow, serving as a background for the text.

CONTEXTE ET DIAGNOSTIC

I - CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES DE LA COMMUNE DE KENSCOFF

I.1 – Localisation de la commune de Kenscuff

La commune de Kenscuff est située à 12 km de Pétion-Ville et 24 km de Port-au-Prince, dans le département de l'Ouest, en Haïti.



Carte 1 : Localisation de la commune de Kenscuff dans le département de l'Ouest
(Source : IHSI, Atlas censitaire 2003)

Elle occupe une superficie de 208.23 km². Elle est limitée au nord par Pétion-Ville, au sud par Belle-Anse et Marigot, à l'ouest par Carrefour et Jacmel et à l'est par Croix-des-Bouquets.

Située au versant nord du massif de la Selle, entre 600 mètres (Morne Calvaire aux environs de Pétion-Ville) et à plus de 2.000 mètres d'altitude (Morne La Visite), la commune de Kenscuff est la plus pentue et la plus montagnarde du département de l'Ouest.

Par son relief et sa situation géographique Kenscuff offre par endroit de superbes vues panoramiques sur la baie de Port-au-Prince et sur la plaine du Cul-de-Sac.



Carte 2 : Départements d'Haïti

I.2 – Caractéristiques topographiques

La zone de Kenscoff fait partie de l'unité morphologique du Massif de la Selle qui culmine au Pic la Selle à 2.680 m d'altitude et qui constitue la partie orientale de la Presqu'île du Sud. Les chaînons de ce massif ont une orientation générale Est-Ouest, on y rencontre deux types morphologiques principaux :

- une morphologie karstique où affleurent les calcaires cristallins,
- une morphologie caractérisée par des crêtes étroites, des pentes ravinées, un relief accidenté, ciselé par des vallées en V, dans les régions volcaniques.

I.3 – Données géologiques

A Kenscoff, les basaltes et andésites prédominent. Les calcaires durs et calcaires massifs existent aussi.

Les séries sédimentaires forment la majeure partie du Massif, elles correspondent à deux ensembles qui se succèdent de bas en haut :

- Un ensemble de base détritique constitué de conglomérat, de grès volcanogènes, d'argile et de calcaires impurs. Cet ensemble est daté du Paléocène supérieur à l'Eocène,
- Une épaisse série calcaire, soit crayeux, à silex, en lits réguliers et minces, soit massif et cristallin, soit broyé par les mouvements tectoniques, datant de l'Eocène inférieur.

I.4 – Indications climatiques

Le climat est de type montagnard. Il y fait très frais en décembre et doux au mois de juin. La température moyenne varie entre 15 °C en février et 18,6 °C en septembre, avec un gradient de température de 0,75 °C par 100 m.

I.5 – Données pluviométriques

D'une manière générale, les précipitations moyennes annuelles sont de 1.638 mm. De 1.600 à 2.000 mm/an : A l'est de la ville et dans une partie du sud-est de la commune. Plus de 2.000 mm/an : A l'ouest de Kenscoff et au sud de la commune.

Kenscoff connaît deux saisons principales :

- Une saison pluvieuse, d'avril à novembre, durant laquelle tombe 86.6 % du total pluviométrique annuel,
- Une saison sèche, de novembre à mars, durant laquelle on observe des précipitations variant de 76.8 mm (novembre) à 18 mm (janvier).

Le tableau ci-dessous montre les variations mensuelles des précipitations en mm de la région de Kenscoff.

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Moy ann
18	37	54	185	323	177	107	179	220	228	76	34	1638

Précipitations mensuelles en mm de la zone de Kenscoff

(Source : M. Simonot, Les ressources en eau souterraine de la région de PAP, sept 1982)

I.6 – Réseau hydrographique

Eaux de surface : Grande Rivière
Rivière Galette
Rivière Couleuvre
Rivière Redoute
Rivière Gribiche
Rivière Grise

La rivière Momance prend sa source sur la commune de Kenscoff. Il en est de même pour la rivière Froide qui se jette dans la baie de Port-au-Prince, à Carrefour.

Du côté de Kenscoff, on dénombre plus d'une dizaine d'affluents dont les plus importants sont :

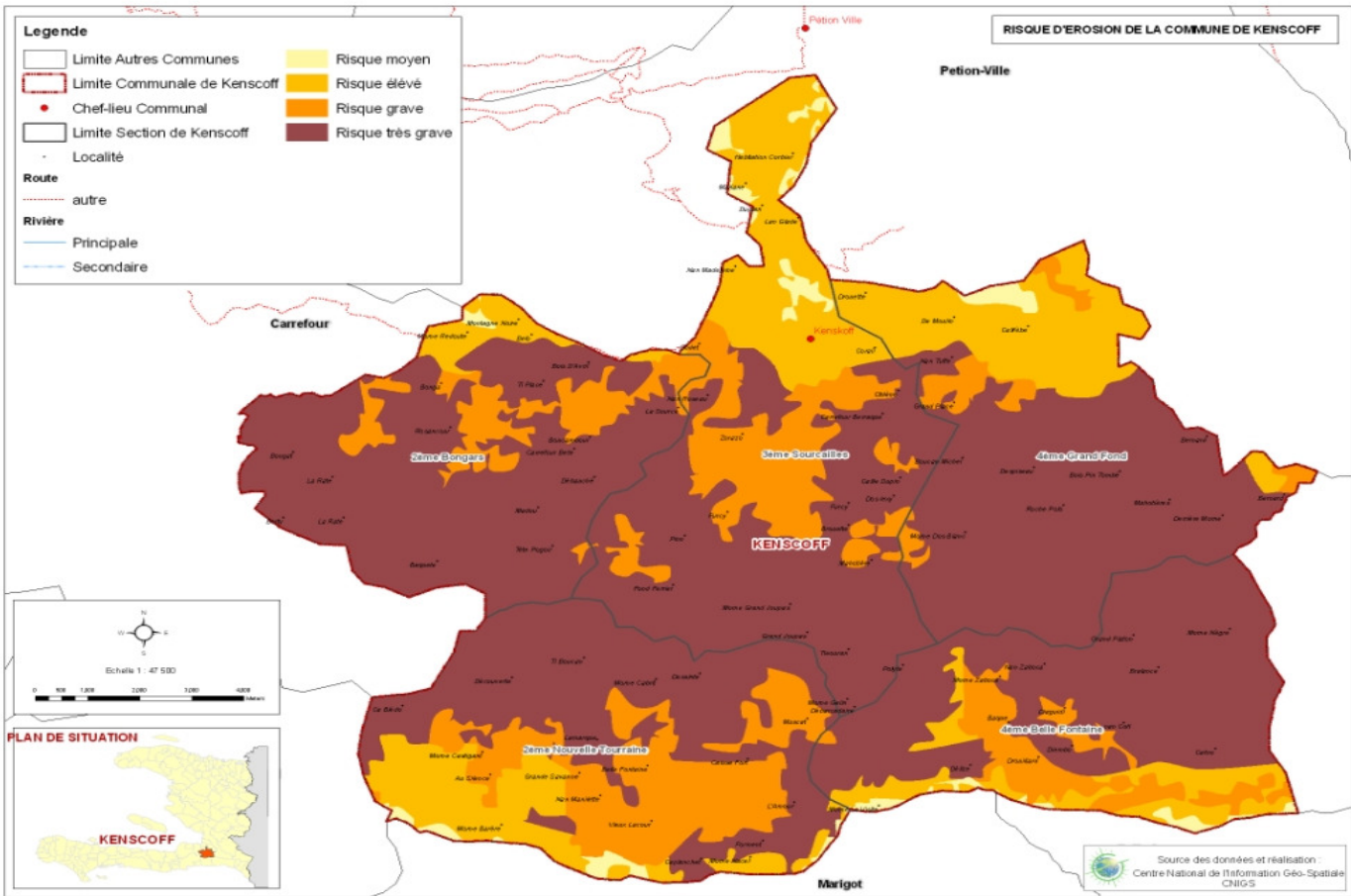
La rivière Redoute	La ravine Gran Motte
La ravine Feça I	La ravine Tojour
La ravine Feça II	La ravine La Jontière
La ravine Derivière	La ravine Lali
La ravine Grenier	La ravine Tête de l'Eau

La rivière Grise prend naissance sur les hauteurs du Massif de la Selle et se jette non loin de Jammeau dans la baie de Port-au-Prince. Elle reçoit les eaux de plusieurs sources dont la source Cresson de Kenscoff.

I.7 – Sites naturels

Section communale	Nom	Type	Localité	Exploitation/utilisation
Nouvelle Touraine		Bassin	Rebejo	Baignade
Nouvelle Touraine	Grand rivière	Rivière	Vitry	
Nouvelle Touraine	Tourine	Grotte	Roche plate	
Bongars	Rivière Bawèt	Rivière		
Belle Fontaine		Grottes		
Belle Fontaine	Morne La Selle	Forêt		Déboisement
Belle Fontaine		Mare	Opak	
Sourçailles	Bassin bleu	Bassin		
Sourçailles		Rivière	Souprande	
Sourçailles	Rivière Thébault	Rivière	Mahotière	

(Source : Enquête AMDLK, 2007)



Carte 3 : Risques d'érosion

I.8.2 - Glissements de terrain

Le plus spectaculaire s'est produit dans la zone de Mahotière/Robin en 2006. A l'époque le Bureau des Mines et de l'Energie (BME) estimait à 27 hectares la surface occupée par le mouvement, formant un rectangle de 900 m environ de long dans le sens Nord-Sud et 300 m environ de large dans le sens Est-Ouest. Selon le rapport du BME, le mouvement n'a pas débuté effectivement en août 2006 avec l'apparition des fissures sur la route. Il s'agit d'un mouvement assez lent qui a débuté depuis plusieurs années et qui s'est manifesté en août.

Conséquences du glissement de terrain : Environ 250 personnes sinistrées, une vingtaine de maisons détruites, 16 carreaux de terre plantés et des routes hors d'usage.



(Source : BME, 2006)

I.8.3 – Exploitation anarchique des carrières de sable

Deux grandes carrières de sable sont en exploitation sur la route menant à Robin, elles présentent des fronts de taille assez élevés.

I.8.4 – Pression démographique

Par sa localisation en périphérie de Port-au-Prince, Pétion-Ville, Delmas et Carrefour, la commune de Kenscoff est soumise à une pression démographique importante qui se traduit notamment par la construction anarchique et sans contrôle.

I.8.5 - Déboisement

La commune de Kenscoff n'échappe pas à la règle. Le bois est utilisé comme source d'énergie domestique. Les conséquences sur l'environnement et donc en finalité sur l'homme se traduisent notamment par le tarissement des sources, l'érosion des sols, la perte de fertilité des sols...

II – STRUCTURE ADMINISTRATIVE DE LA COMMUNE DE KENSCOFF

II.1 - Naissance de la commune de Kenscuff

Plusieurs hypothèses se contredisent quant à l'origine du nom de la commune.

L'une d'entre elles veut qu'en 1797 un Anglais répondant au nom de Kerenskoff ait été cerné par Pétion dans les hauteurs de Pétion-Ville. Après quelques heures de combat, il fut enlevé et déporté sous les ordres du général haïtien. C'est la déformation du nom de cet étranger qui aurait valu à cette région le nom de Kenscuff.

Selon Sémexan Rouzier, le nom de Kenscuff viendrait d'un aventurier polonais braconnier, répondant au nom de Kerenskoff. Il aurait hanté la région, tant et si bien que l'armée dut le poursuivre et le mettre hors d'état de nuire durant la guerre de l'Indépendance.

II.2 – Statut administratif de la commune de Kenscuff

Le quartier de Kenscuff fut fondé en 1930. Il élevé au rang de commune sous le gouvernement de Sténio Vincent (décret du 03 juillet 1933).

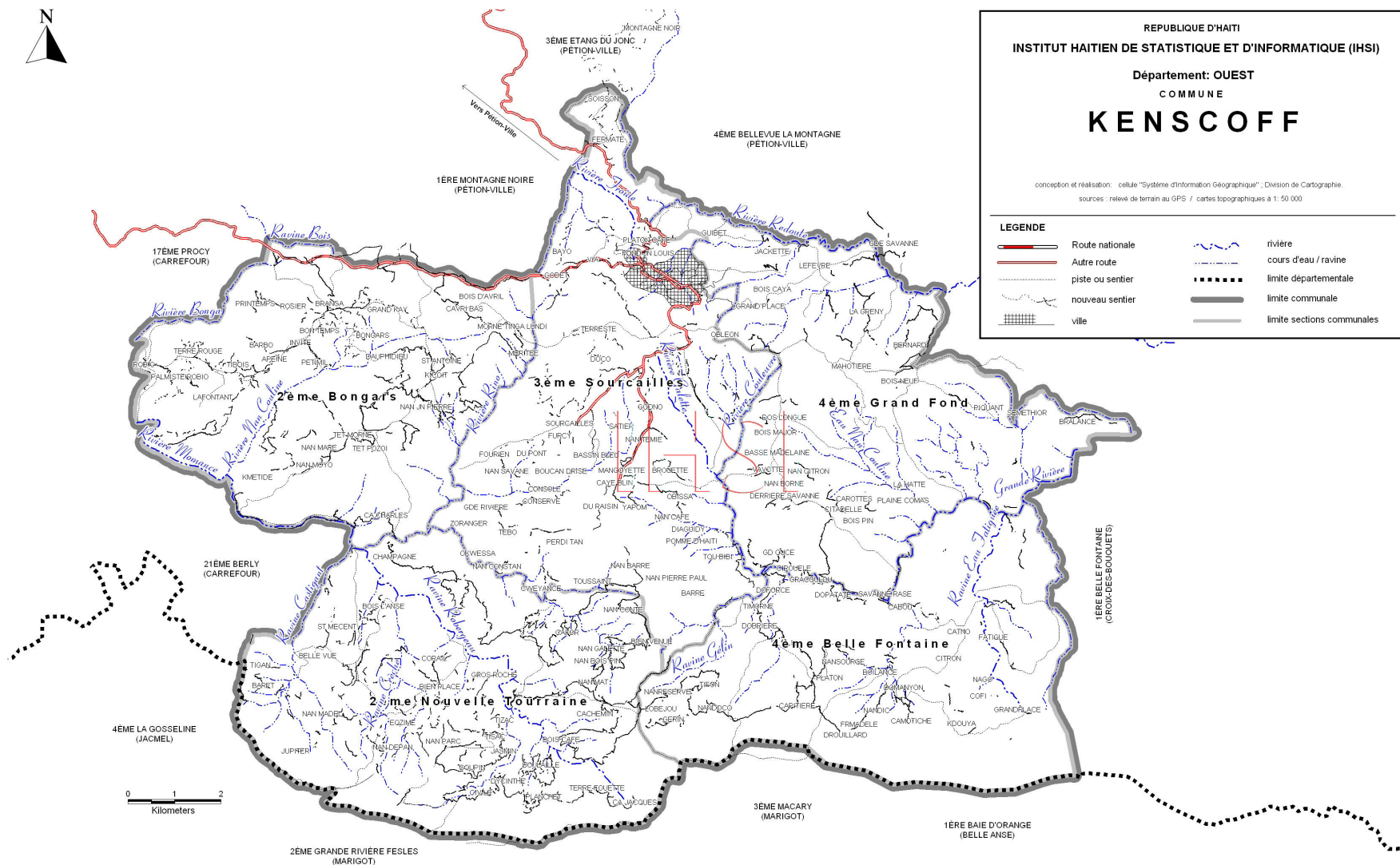
II.3 – Structure administrative de la commune de Kenscuff

Kenscuff compte cinq sections communales :

Section communale	aire (km ²)
1 ^{ère} Nouvelle Touraine	44,33
2 ^{ème} Sourçailles	43,52
3 ^{ème} Grand Fond	38,32
4 ^{ème} Belle Fontaine	37,45
5 ^{ème} Bongars	37,68
Centre bourg	1,46

(Source : Extrait RGPH 2003)

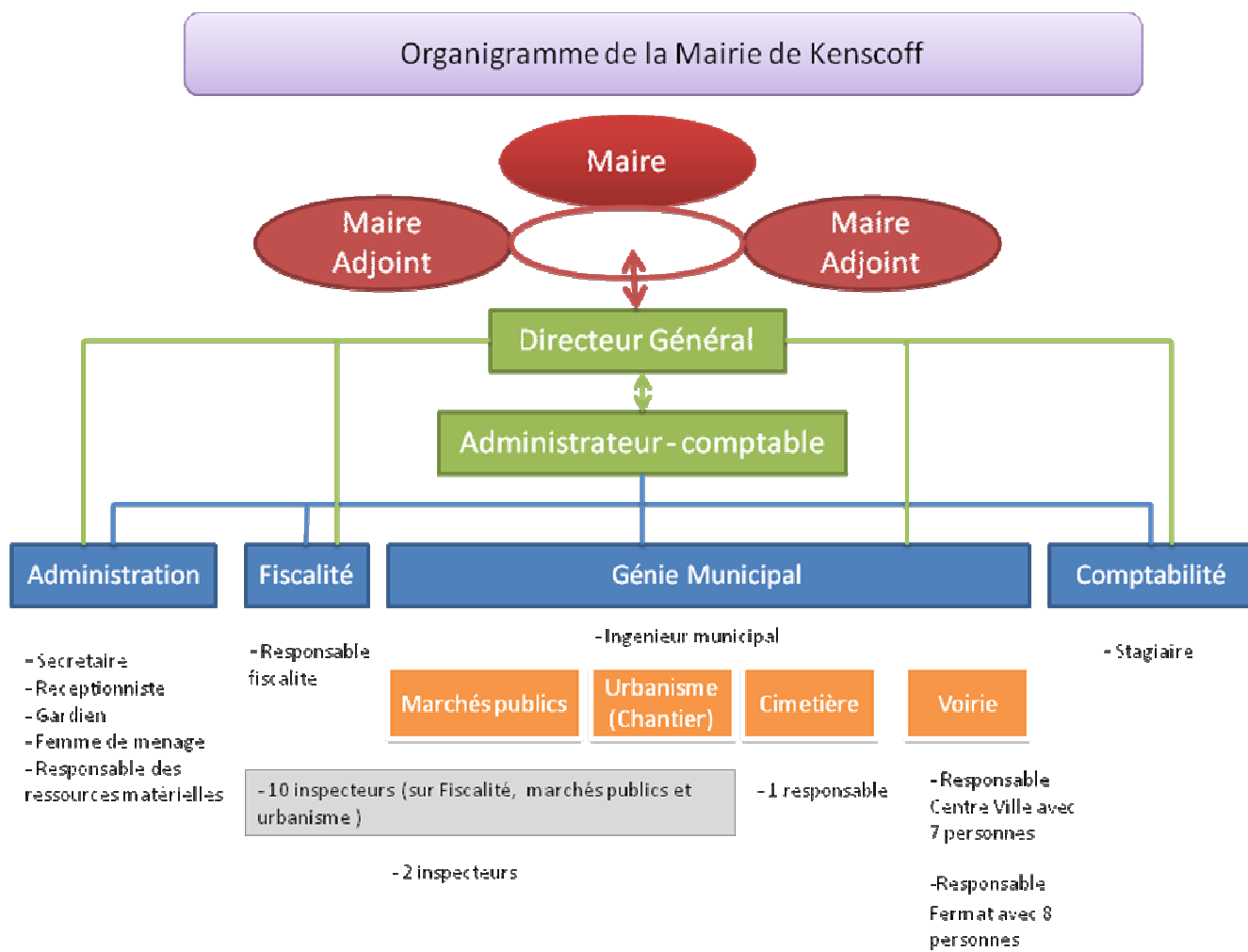
Kenscuff est la cinquième commune de l'arrondissement de Port-au-Prince.



Carte 4 : Commune de Kenscoff

II.4 – Fonctionnement de la mairie de Kenscoff

II.4.1 – Organigramme



(Source : Enquête AMDLK, 2008)

Le service action sociale qui a été supprimé comme le service éducation. La suppression du service action sociale fait suite au manque de moyens financiers de la commune et de compétences suffisantes par rapport aux missions souhaitées pour ce service.

II.4.1.1. – Le Conseil

Trois Maires, un titulaire et deux adjoints formant le Conseil, ont été élus le 22 mars 2007 avec la volonté de faire de Kenscoff « une ville modèle ».

Un plan présenté aux habitants lors de la campagne comportait des améliorations pour le secteur de la santé, de l'éducation, des infrastructures, de la voirie et du marché communal avec le projet d'une chambre froide, d'espaces de loisirs, une place publique, un cyber café communal...

Jean-Paul François, Maire principal, titulaire est l'ordonnateur. Il préside le conseil et est chargé de représenter la commune auprès des instances étatiques (les différents ministères et la direction de l'Ouest notamment).

Le Conseil prend des décisions concernant la vie de la commune (marché, écoles, ...). Les décisions politiques sont transmises au Directeur Général par voie orale quand cela concerne des décisions ponctuelles et à l'écrit quand cela concerne des décisions de politique globale.

Deux Maires adjoints, Philogène Loubeltot et Saint-Surin Jumel, sont chacun en charge de secteurs particuliers répartis comme suit :

- Génie municipal et relation avec les CASEC et la police
- Administratif et organisation

II.4.1.2 – Le Directeur Général

Son rôle est basé sur l'exécution des décisions des Maires par le Conseil. Il transmet les demandes du Conseil au Directeur Administratif et Comptable qui vérifie la faisabilité de la mise en œuvre des décisions du Conseil. Le Directeur Général cherche des solutions pour faciliter et garantir cette mise en œuvre.

D'autre part, le Directeur Général reçoit et compile les rapports mensuels de chaque service et les transmet au Conseil.

II.4.1.3 – Le Directeur Administratif et comptable

Le Directeur Administratif est en charge de la gestion du personnel, de la gestion des ressources matérielles et des fonds de la commune. Il regarde la faisabilité de la mise en œuvre des décisions du Conseil (faisabilité financière, humaine et matérielle).

Il est responsable du suivi budgétaire. Le budget 2008 a été voté en décembre 2007 par le Conseil. Ce budget a ensuite été envoyé au MICT (Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales) et à la Cours des Comptes pour validation.

Chaque mois, le Directeur Administratif effectue un rapport sur les travaux effectués pour le Conseil et un rapport financier pour le MICT.

Il paie les salaires du personnel de la commune et est garant de la répartition des tâches du personnel.

II.4.1.4 – Le service administratif

La réceptionniste accueille les personnes se présentant à la mairie et transmet les demandes à la secrétaire.

La secrétaire accompagne des contribuables auprès du service demandé après avoir vérifié la disponibilité de la personne.

La secrétaire est en charge de la gestion des agendas des membres du Conseil et des responsables de service. Elle rédige les correspondances pour le Conseil et est en charge d'enregistrer les lettres entrant et sortant de la mairie.

II.4.1.5 – Le service fiscalité

Les missions de ce service sont basées essentiellement sur la perception de la fiscalité de la commune. Le responsable est chargé de suivi du personnel (10 inspecteurs partagés avec le service Génie municipal).

Les impôts et taxes gérées par ce service sont :

- Les patentes
- La CFPB (Contribution Foncière des Propriétés Bâties)
- Les inhumations
- Les taxes des marchés communaux
- Le droit d'affichage (en préparation, cette taxe n'est pas encore appliquée)

Le circuit pour la perception des différentes taxes et impôts est le suivant :

- Le responsable établit une convocation à l'attention d'un contribuable,
- Un inspecteur porte cette convocation au contribuable concerné,
- Le contribuable vient au service fiscalité,
- Le responsable établit une facture indiquant le montant que le contribuable doit payer,
- Le contribuable se rend à la DGI et s'acquitte de sa taxe,
- Le contribuable revient à la mairie avec le récépissé de paiement qu'il remet au responsable fiscalité,
- Le responsable enregistre alors les informations concernant le contribuable et le montant de la taxe dans un cahier de suivi,
- La DGI reverse le montant perçu à la commune (tous les mois sur un compte bancaire pour les versements effectués en cash, tous les 6 mois environ pour les versements effectués en chèque).

II.4.1.6 – Génie municipal

L'ingénieur municipal est en charge du bon fonctionnement de ce service. Ce dernier comprend quatre (4) secteurs : les marchés publics, les chantiers (urbanisme), la voirie, le cimetière.

Marchés publics

Les inspecteurs (10) sont chargés de contenir le marché dans l'espace réservé à cet effet. Ils récoltent aussi les taxes d'utilisation des tables du marché. Ils sont aussi responsables de la propreté du marché et de la gestion du dépôt loué aux marchandes qui le souhaitent.

Les principales difficultés résident en la gestion de l'espace du marché et à la perception des taxes.

Urbanisme, chantiers

Ce secteur est chargé de :

- faire le contrôle des constructions privées
- réaliser des chantiers

Concernant le suivi des constructions privées, une procédure d'acceptation de construction est suivie :

- Dépôt d'un dossier par le contribuable qui souhaite construire. Le dossier doit comprendre le titre de propriété, le plan des terres, le plan de la construction et/ou de son développement, le plan de localisation,
- Le dossier est étudié par l'Ingénieur municipal,
- L'ingénieur accepte ou non le dossier. En cas d'acceptation, l'Ingénieur établit un bordereau (facture),
- Le contribuable se rend à la DGI pour s'acquitter de la taxe,
- Le contribuable se rend au service fiscalité de la mairie avec le récépissé de paiement.

Les éléments qui peuvent amener au refus du dossier sont : l'absence d'un document dans le dossier, une implantation dans une zone forestière, une construction pour une activité polluante.

L'autorisation est délivrée par l'Ingénieur. Si ce dernier a besoin d'informations complémentaires, il peut en référer à un Maire qui peut donner son avis.

Concernant les chantiers, à noter la réhabilitation du commissariat de Kenscoff et la réalisation d'un kiosque. Ces chantiers sont supervisés par l'Ingénieur municipal. Compte tenu des moyens humains de la commune, des personnes sont salariées spécialement pour ce type de chantiers.

Voirie

Ce secteur est divisé en deux zones :

- Centre ville
- Fermathe

Chaque zone dispose d'un responsable et de personnel (7 pour le centre ville et 8 pour Fermathe). Ils sont chargés d'entretenir les voies à l'aide de balais et de brouettes.

L'Ingénieur municipal établit les plannings et les responsables de zone font le suivi du personnel, par les feuilles de présence notamment.

Cimetière

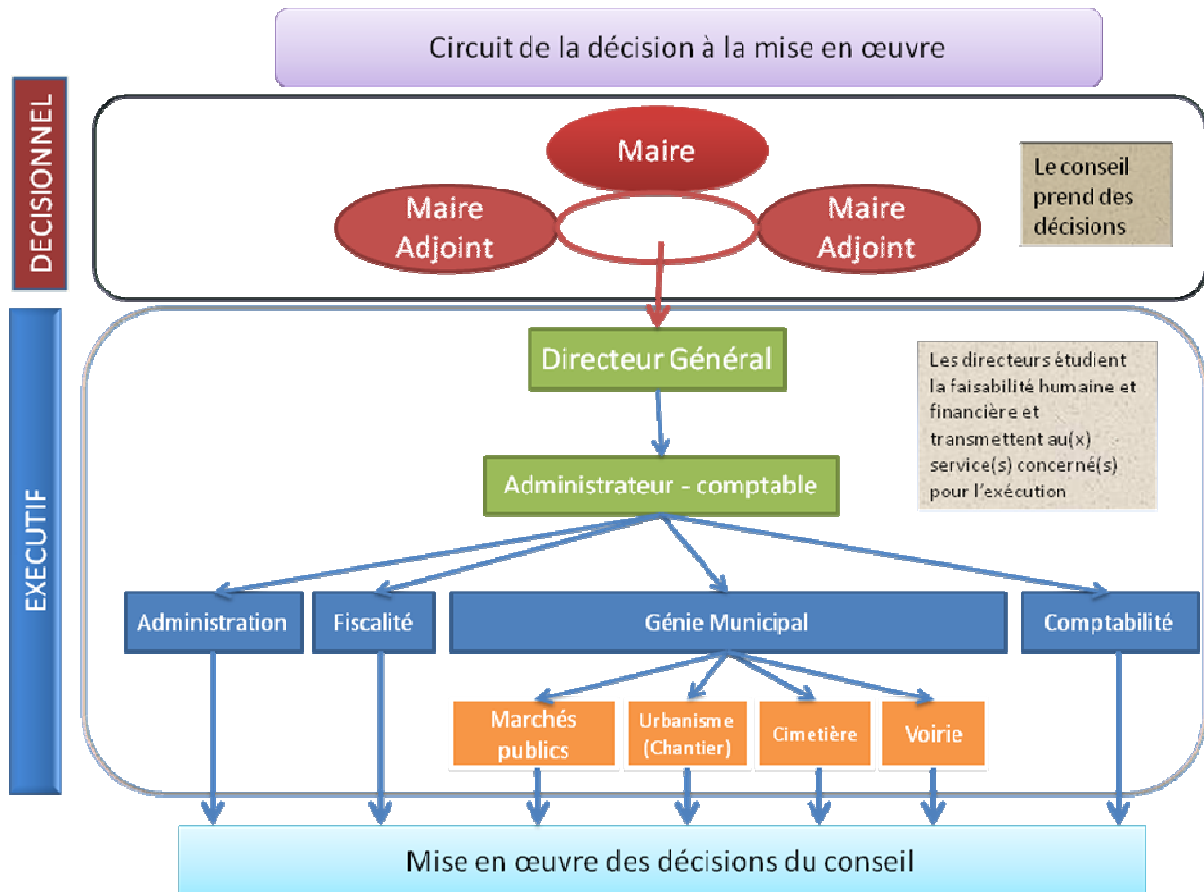
Une personne est chargée à la fois du gardiennage, de l'entretien, des frais administratifs pour les inhumations et les exhumations, les concessions.

Pour des travaux d'entretien important, des ouvriers sont embauchés spécialement.

II.4.2 – Fonctionnement : procédures, décisions

Le fonctionnement de la mairie est basé sur une instance décisionnelle et une instance exécutive.

Le schéma ci-dessous présente le circuit de la décision à la mise en œuvre.



(Source : Enquête AMDLK, 2008)

Lorsque le Conseil prend une décision, il la transmet au Directeur Général par voie orale ou écrite. Ce dernier la transmet au Directeur Administratif qui en vérifie la faisabilité financière et humaine puis attribue les tâches à réaliser aux services concernés afin d'exécuter la décision.

Chaque service établit des rapports mensuels afin de rendre compte des activités réalisées. Ces rapports sont compilés par le Directeur Général qui les transmet au Conseil.

II.4.3 – Budget communal

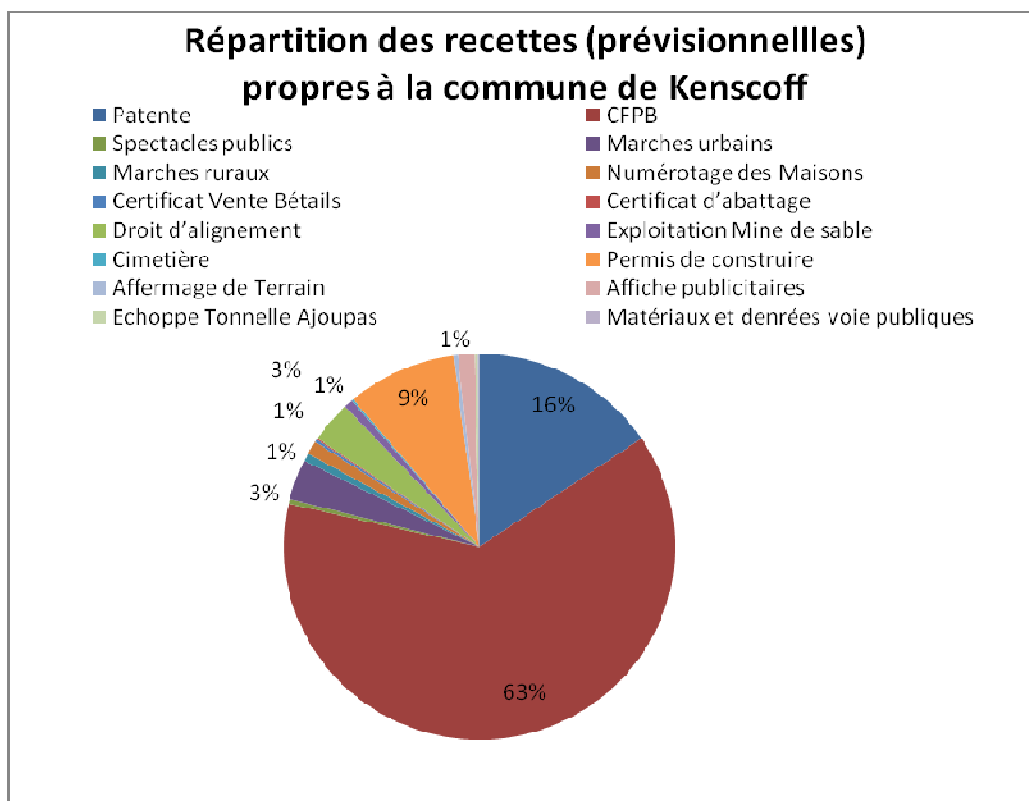
Deux prés requis sont à noter avant d'aborder cette analyse budgétaire. Le premier concerne le fait que ce budget prévisionnel, au moment de l'étude, n'a pas été validé par les instances compétentes (MICT et Cours des Comptes). Le second concerne le fait que c'est une prévision.

Recettes prévisionnelles

Les recettes de la commune sont réparties en deux catégories :

- les impôts et taxes qui sont les recettes directes de la commune,
- les subventions à l'investissement.

Les subventions couvrent 34% des recettes de la commune, ce qui montre une dépendance importante des aides extérieures.



Répartition des recettes prévisionnelles

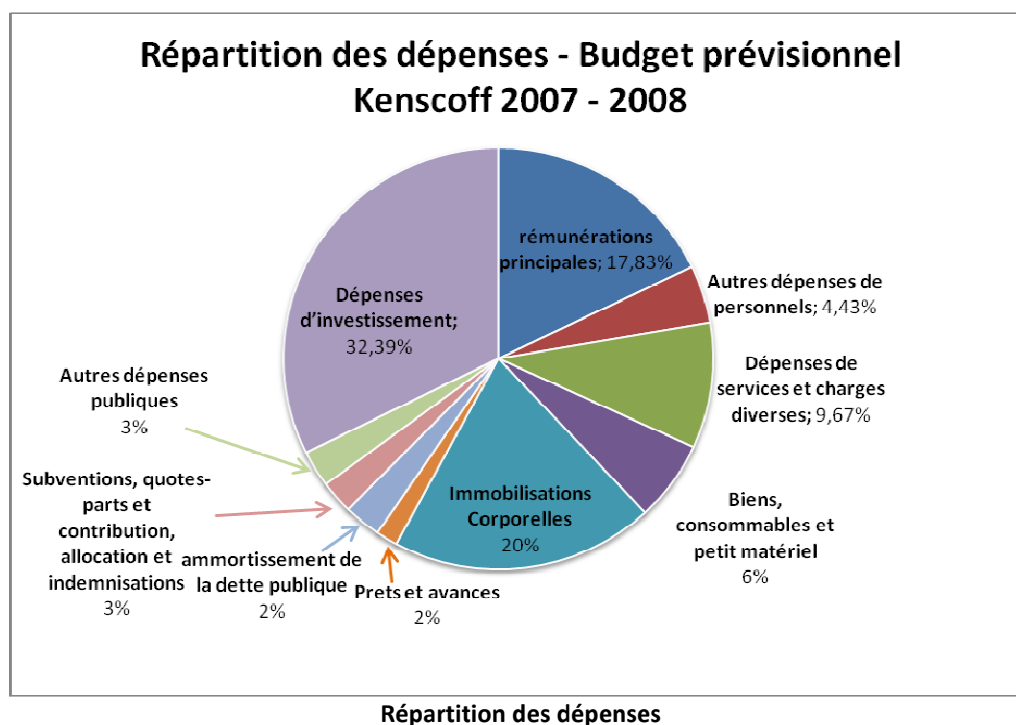
(Source : Enquête AMDLK, 2008)

Trois principales sources de financement de la commune sont identifiées :

- CFPB pour 63%
- Patentes pour 16 %
- Permis de construire pour 9%

Les autres recettes se répartissent des pourcentages allant de 0,10% (cimetière, matériaux, certificat d'abattage) à 3,47% (droit d'alignement).

Dépenses prévisionnelles pour l'exercice fiscal 2007/2008



(Source : Enquête AMDLK, 2008)

II.4.3.2 – Circuit de la fiscalité

Le dernier versement de la DGI que la commune a obtenu date de décembre 2007. Il prenait en compte les perceptions des taxes et impôts de janvier à avril 2007. Les conséquences d'un tel retard sont importantes. Cela entraîne les retards sur le versement des salaires du personnel ainsi que certains travaux prévus.

II.5 – Gestion des sections communales

Les sections communales sont administrées par un organe exécutif collégial formé par un cartel de trois membres appelé Conseil d'Administration de la Section Communale (CASEC). Le CASEC se compose d'un Président et de deux Assesseurs. Le Président est l'ordonnateur de la section. Il exécute les décisions du conseil et coordonne l'activité des membres.

Les organes exécutifs et délibératifs de la section communale, respectivement le CASEC et l'Assemblée de la Section Communale (ASEC) s'associent dans la cohabitation administrative pour la gestion de la section communale. L'ASEC assiste et contrôle.

La section communale perçoit une allocation mensuelle de fonctionnement à partir du Fonds de Gestion et de Développement des collectivités territoriales (FGDCT).

Le CASEC élabore et exécute le budget de la section selon les normes comptables. Il prépare le plan d'investissements publics et le plan de développement de la section. Il poursuit des projets d'intérêt local.

Section communale	Président du CASEC
1 ^{ère} Nouvelle Touraine	Reynold Lamour
2 ^{ème} Sourçailles	Alté Berthony
3 ^{ème} Grand Fond	François Duvalis
4 ^{ème} Belle Fontaine	Nicolas Alciné
5 ^{ème} Bongars	Edner Nazaire

II.6 - Acteurs non étatiques

Quelques organisations non gouvernementales interviennent sur le territoire la commune de Kenscoff. La liste ci-dessous est loin d'être exhaustive. Un recensement de l'ensemble des organisations de la commune est en cours de réalisation par les services de la mairie.

- Le Groupe d'Action Francophone pour l'Environnement : Appui méthodologique au développement local de la commune,
- Le Service Chrétien d'Haïti : Environnement, le reboisement, les loisirs.
- FACN : ils ont un bureau à Miami et ne font que passer sur la commune,
- L'Ambassade de Taiwan : sont en train de planter des bambous sur la commune.
- Save the Children : Education
- Concern World Wide : Santé
- Programme Alimentaire Mondial : Santé, nutrition
- YMCA : Loisirs, jeunesse
- Association des Jeunes pour le Développement de Jacquette : Infrastructures, eau potable
- ...

III – SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNE DE KENSCOFF

Dans le cadre du projet d'appui au développement local conduit entre mars 2007 et août 2008, et qui a abouti à la production du plan de développement local de la commune, une enquête a été réalisée sur le terrain.

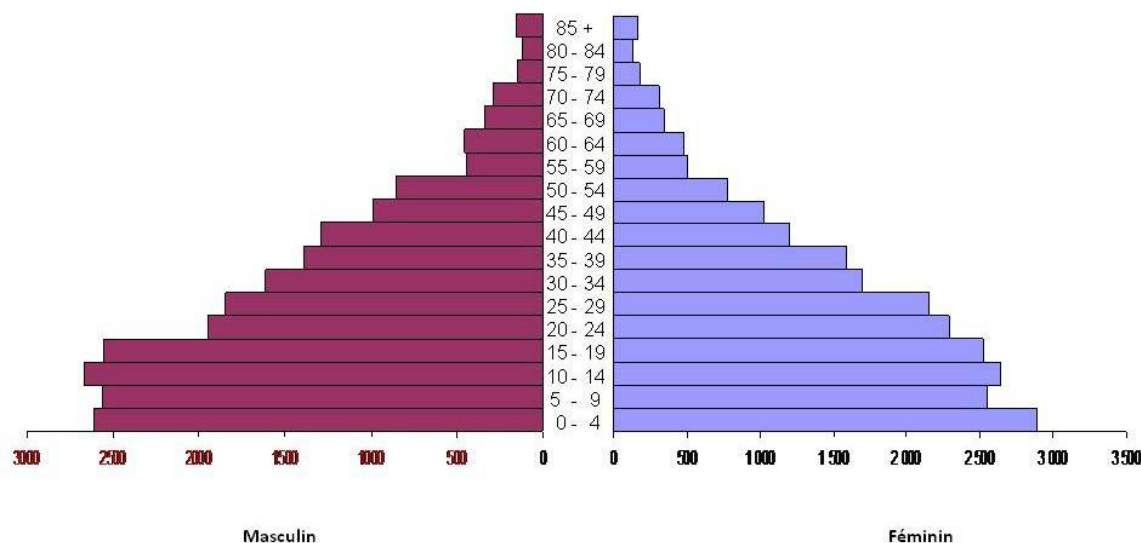
25 enquêteurs, issus des cinq sections communales, ont été formés par le GAFE avant d'être envoyés sur le terrain pendant trois mois. Chaque enquêteur a rempli 250 fiches enquête par mois soit un total global de 18.750 fiches enquête qui ont été traitées statistiquement.

Les résultats qui figurent dans le présent document sont en grande partie issus de cette enquête auprès des habitants des cinq sections communales de Kenscoff.

Selon la carte de pauvreté d'Haïti (version 2004), Kenscoff est classée au 75^{ème} rang (sur 133) pour l'accès aux services sociaux de base. Sur une échelle de *moins faible* à *extrêmement faible*, Kenscoff est classée parmi les communes ayant un accès faible aux services sociaux de base.

III.1 – Population de la commune de Kenscoff

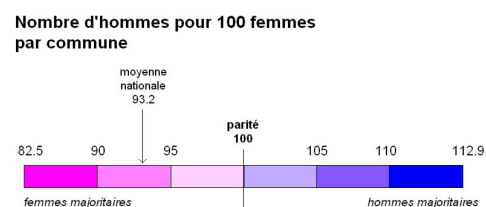
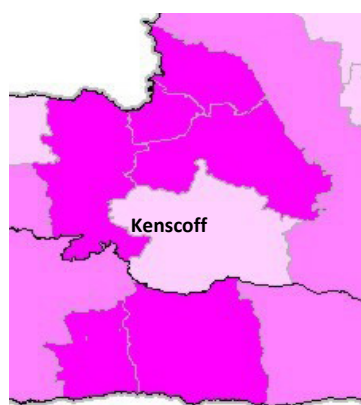
III.1.1 – Structure par âge et par sexe



Pyramide des âges, Kenscoff, 2003

(Source : FNUAP, 2005)

Kenscoff est une commune jeune, à l'image du pays. Elle a donc devant elle un enjeu de taille, celui de l'intégration sociale et économique de cette jeunesse.



Carte 6 : Indice de masculinité

(Source : IHSI, Atlas censitaire 2003)

Les femmes sont majoritaires. Elles représentent 51,2% de la population (RGPH 2003). A Kenscoff, l'indice de masculinité est au-dessus de la moyenne nationale.

III.1.2 – Répartition spatiale de la population

Comparativement aux communes qui l'entourent, Kenscoff est relativement peu peuplée.

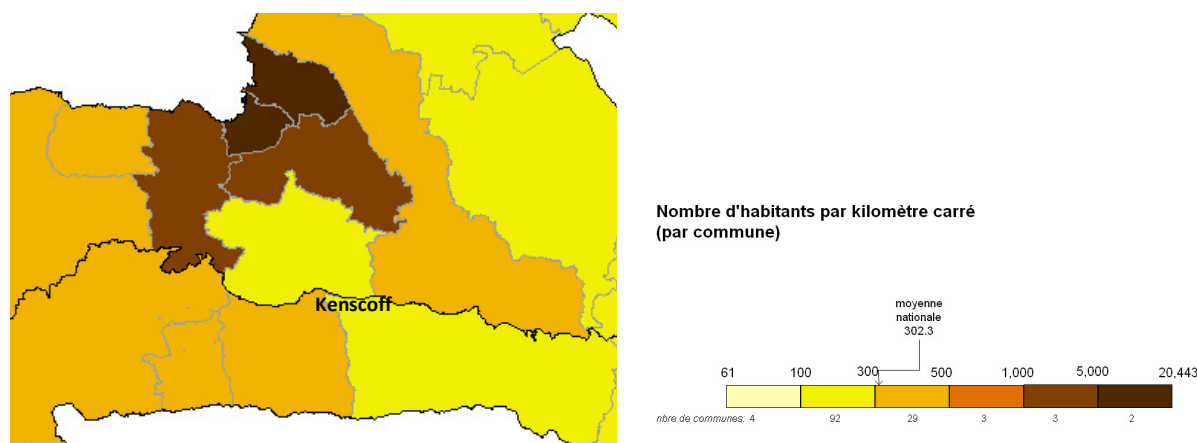
Densité de population (hab/km ²)	
Nouvelle Touraine	161,7268
Sourçailles	350,5533
Grand Fond	188,077
Belle Fontaine	110,5097
Bongars	193,5966
Centre Bourg	3188,756

(Source : IHSI, RGPH 2003)

Au Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2003 (RGPH), le département de l'Ouest, avec ses 18 communes, compte une population de 3.096.967 habitants. Près d'un quart de cette population (24%) habite la commune de Port-au-Prince. Delmas (20%) et Carrefour (13%) représentent après la capitale les communes les plus peuplées du département.

La commune de Kenscoff est placée au 14^{ème} rang (sur 18) en termes de population avec 45.731 habitants, dont 4.665 en milieu urbain et 41.066 en milieu rural.

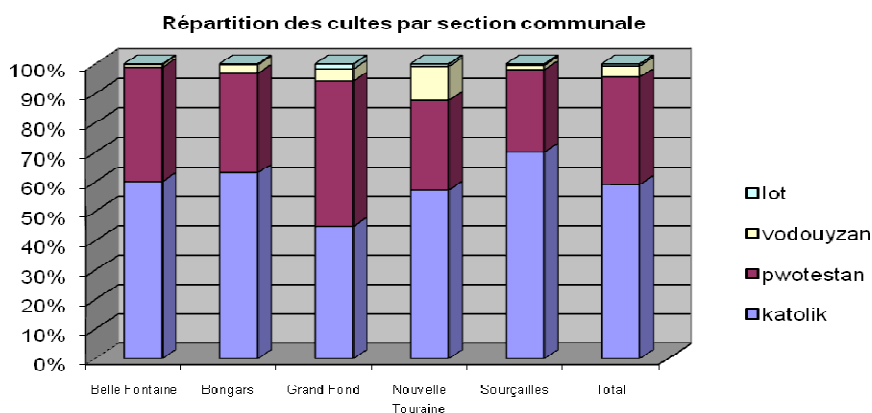
La pression démographique qui pèse sur l'aire métropolitaine aura sans aucun doute un impact sur la densité de population de la commune de Kenscoff qui a l'avantage d'offrir une qualité de vie (climat...) plus agréable qu'à Port-au-Prince et dans sa périphérie proche (Pétion-Ville, Delmas...).



Carte 7 : Densité de population de l'aire métropolitaine

(Source : IHSI, Atlas censitaire 2003)

III.1.3 – Religion



(Source : Enquête AMDLK, 2007)

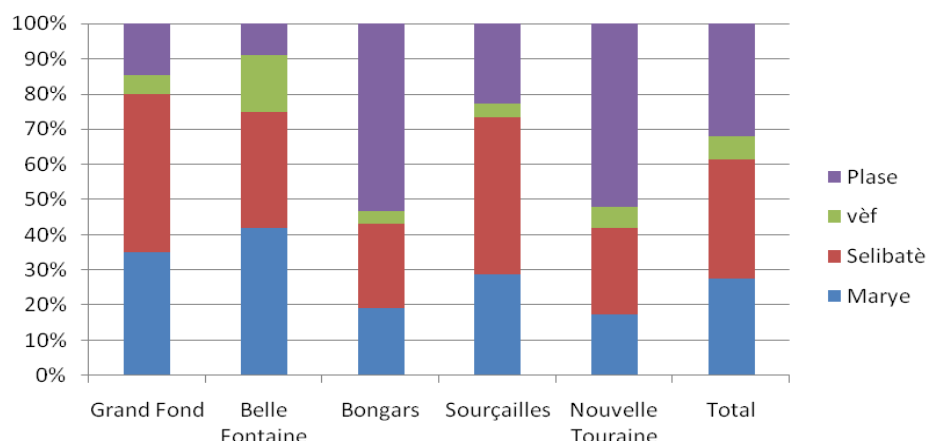
La religion catholique semble prédominante sur la majorité des sections communales devant les protestants excepté à Grand Fond.

Lieux de culte

Section communale	Péristyles	Eglises catholiques	Temples protestants
Nouvelle Touraine	10	3	11
Bongars	20	3	13
Belle Fontaine	0	5	7
Sourçailles	Nombreux		
Grand Fond	Nombreux	5	15 à 20

(Source : Enquête AMDLK, 2007)

III.1.4 – Statut matrimonial



(Source : Enquête AMDLK, 2007)

Globalement, à l'échelle de la commune, il y a équilibre des proportions de célibataires, de personnes placées et mariées, autour de 30 %. Ceci dit, il existe de profondes distinctions entre les sections communales.

III.1.5 – Éducation

Dans le domaine de l'éducation, la commune de Kenscoff est considérée par la carte de pauvreté d'Haïti (version 2004) pour son accès extrêmement faible à l'éducation de base.

III.1.5.1 – Etablissements scolaires

1^{er} et 2^{ème} cycle

Localisation	Ecoles publiques	Ecoles privées
Centre bourg	3	17
Sourçailles	2	13
Grand Fond	-	4
Belle Fontaine	1	1

(Source : MENJS, mars 2005)

Secondaire

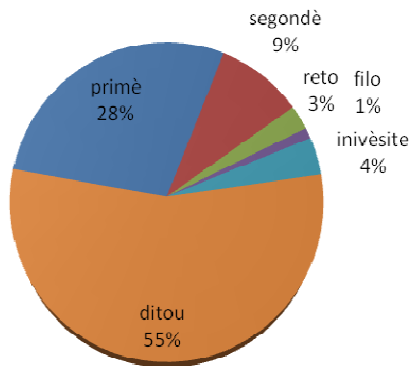
Localisation	Ecoles publiques	Ecoles privées
Centre bourg	1	5
Sourçailles	-	3

(Source : MENJS, mars 2005)

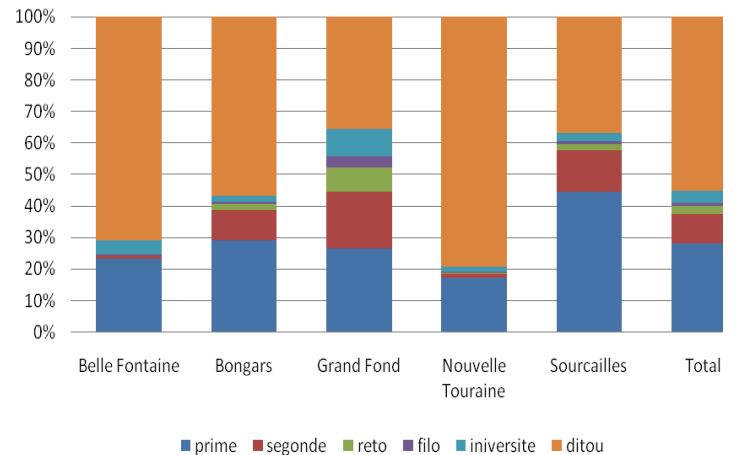
Ces données, qui sont à prendre au conditionnel car elles ne prennent pas en compte les écoles communautaires, montrent néanmoins les inégalités qui existent entre les sections communales. Belle Fontaine, Nouvelle Touraine et Bongars sont vraiment démunies en termes d'infrastructures scolaires, surtout quand on tient compte des enjeux d'intégration sociale et économique de la jeunesse.

III.1.5.2 – Niveau d'études atteint

Répartition des niveaux d'étude sur l'ensemble de la commune



Répartition du niveau d'étude dans les sections communales



(Source : Enquête AMDLK, 2007)

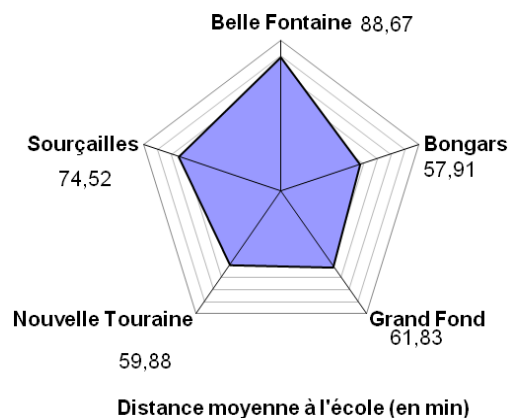
La répartition des niveaux d'études par section communale met en évidence le décalage entre la section plutôt urbaine de Grand Fond et les autres sections plutôt rurales comme Belle Fontaine et Nouvelle Touraine. Les résultats sont à mettre en corrélation avec le manque ou l'inexistence d'infrastructures adaptées répondant aux enjeux de demain d'insertion sociale et économique de la jeunesse.

III.1.5.3 – Scolarisation

	Belle Fontaine	Bongars	Grand Fond	Nouvelle Touraine	Sourçailles
% enfants scolarisés	38%	70%	84%	50%	55%

(Source : Enquête AMDLK, 2007)

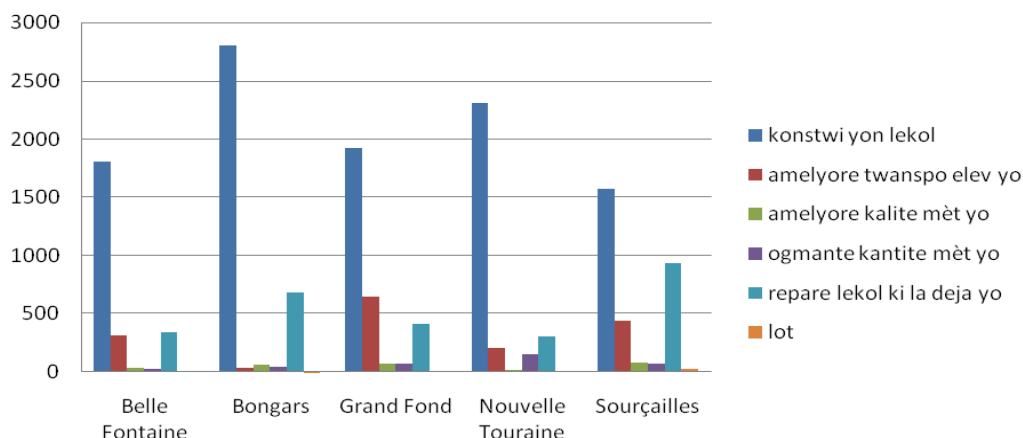
Globalement 60% des enfants de la commune fréquentent un établissement scolaire. Grand Fond marque sa différence avec un taux de scolarisation de 84 %. Les sections communales les plus reculées sont les plus mal loties : Belle Fontaine (38%), Nouvelle Touraine (50%). D'autant que ce tableau n'apporte pas d'éléments d'informations qualitatives sur l'enseignement prodigué.



(Source : Enquête AMDLK, 2007)

Les enfants scolarisés de Belle Fontaine passent en moyenne 1h30 sur la route pour se rendre à l'école. Les enfants de Bongars, Grand Fond ou Nouvelle Touraine y passent environ 1h00 de temps.

III.1.5.4 – Priorités relatives à l'éducation identifiées par les habitants de Kenscoff



(Source : Enquête AMDLK, 2007)

La construction d'écoles rencontre l'assentiment de la majeure partie des personnes interrogées. Elle est suivie loin derrière par l'amélioration des conditions de transport et la réparation des écoles déjà existantes.

III.1.6 – Loisirs

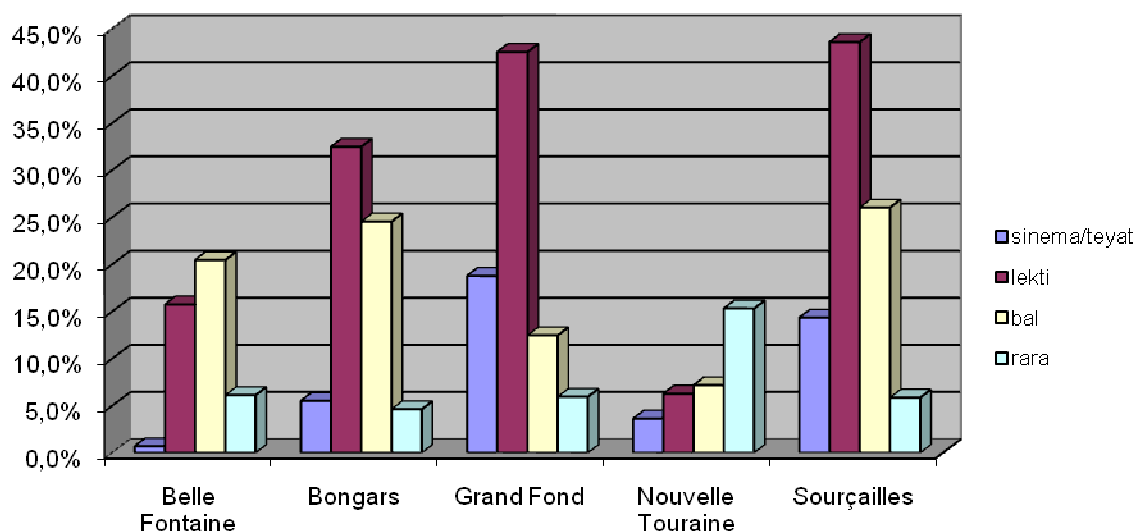
La « distraction » principale est l'église.

Loisirs	Nouvelle Touraine	Belle Fontaine	Bongars	Grand Fond	Sourçailles
Discothèque	0	0	0	0	4
Bibliothèque	0	0	0	0	
Terrain de football	0	0	1	0	3 (Le Refuge, Godet, Furcy)
Radio communautaire	0	0	0	0	0
Groupe musicaux/théâtre	1	0	1	0	
Télévision	TNH	0	A Belot	Toutes	
Gagner	0	0	2	Environ 10	1 (Sous mache)
Restaurants	0	0		Environ 5	
Rare		0	2	Environ 15	

(Source : Enquête AMDLK, 2007)

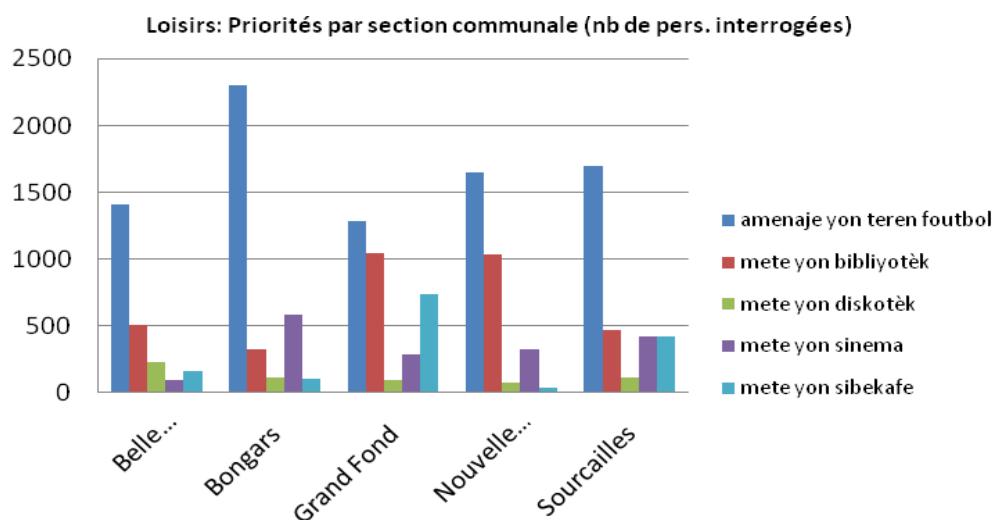
Il est à noter que la pratique du sport se résume au football qui est surtout joué à Grand Fond, Bongars et Sourçailles, c'est-à-dire là où il existe des infrastructures (terrain de football).

Les mêmes sections communales ressortent d'ailleurs nettement en ce qui concerne les autres loisirs. Etant d'ailleurs les trois seules à placer la lecture en tête des loisirs. Ce sont également les trois sections qui sont plus facilement en contact avec le centre urbain, et donc avec les infrastructures de loisirs.



(Source : Enquête AMDLK, 2007)

C'est donc sans surprise que les deux priorités qui ressortent en termes de loisirs sont l'aménagement d'un terrain de football et d'une bibliothèque. On peut noter toutefois la demande relativement importante pour un cinéma. L'importance relative de la demande d'un cybercafé dans les sections communales de Grand Fond et de Sourçailles que l'on ne retrouve pas dans les trois autres témoignent également du décalage important entre ces deux sections (ou au moins leurs parties urbaines) et le reste de la commune.

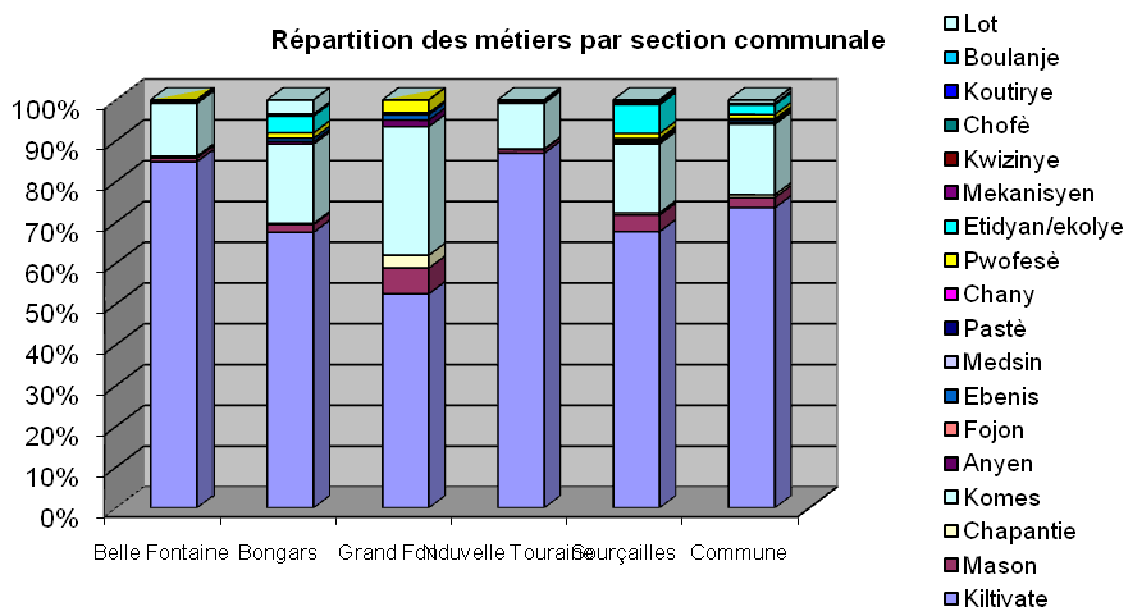


(Source : Enquête AMDLK, 2007)

Au niveau de la commune, 54% des personnes interrogées souhaitent l'aménagement d'un terrain de football, 22% l'aménagement d'une bibliothèque, 11% la création d'un cinéma, 9% celle d'un cybercafé et 4% une discothèque.

III.2 – Caractéristiques économiques de la commune de Kenscoff

III.2.1 – Types d'activités économiques



La répartition des métiers des enquêtés montre sans surprise une importante population d'agriculteurs et de marchands. Mais cette répartition dessine également le paysage de la commune, et son centre « urbain » : Grand Fond.

III.2.2 – Boutiques alimentaires et boulangeries

Section communale	Boulangerie	Boutiques alimentaires
Nouvelle Touraine	0	50 à 60
Bongars	0	
Belle Fontaine	0	0
Sourçailles	5	
Grand Fond	5	Nombreuses

(Source : Enquête AMDLK, 2007)

III.2.3 – Artisanat

Section communale	Artisanat
Nouvelle Touraine	Latanier, bambou, calebasse
Bongars	Macoute, natte, poterie, bois
Belle Fontaine	Alfort, macoute, panier
Grand Fond	Peinture artistique, bambou, broderie

(Source : Enquête AMDLK, 2007)

Les artisans manquent d'encadrement.

III.2.4 – Marchés locaux

Section communale	Localité	Jour
Nouvelle Touraine	Doplaton	Lundi/jeudi
	Barèt	Samedi/mercredi
	Kòd gad	Chaque jour
	Ti Pyè Lwi	Chaque jour
	Kajak	Chaque jour
Belle Fontaine	Pas de marché	
Sourçailles	Godet	Mardi/vendredi
Grand Fond	Fermathe	Mardi/vendredi
	Robin	Jeudi/vendredi
	Coteau	Mardi/vendredi

(Source : Enquête AMDLK, 2007)

III.2.5 – Tourisme

Section communale	Structures touristiques
Nouvelle Touraine	0
Bongars	Le Montcel
Sourçailles	Le Florville Mission baptiste Wynne Farm Gardère Lodge Sesanet
Grand Fond	Mission baptiste Fermathe Village en montagne Soisson la Montagne (en partie)

(Source : Enquête AMDLK, 2007)

Le tourisme devrait constituer une manne pour la commune dans la mesure où les visiteurs, nationaux et étrangers, sont nombreux le week-end à venir profiter de l'air frais et des paysages de Kenscoff.

Plusieurs structures touristiques de qualité et renommées attirent les visiteurs. Parmi elles, le Montcel à Belot, Village en Montagne à Fermathe, le Florville à Kenscoff, la Mission baptiste à Fermathe et Soisson la Montagne (que Kenscoff partage avec Pétion-Ville) où sont réunis les artistes peintres du mouvement Saint-Soleil.

La Wynne Farm propose des activités d'éducation à l'environnement pour les enfants et les adultes.

Le Plan Directeur du Tourisme révisé prévoit le développement de l'écotourisme dans les montagnes de Kenscoff et Furcy.



Ranch Le Montcel, Auberge en Montagne

Le Montcel est un complexe écologique qui s'étend sur 13 carreaux de terre et qui offre 40 chambres confortables, réparties dans des Chalets de style Espagnol et Canadien.

(Source : <http://www.montcelhaiti.com>)

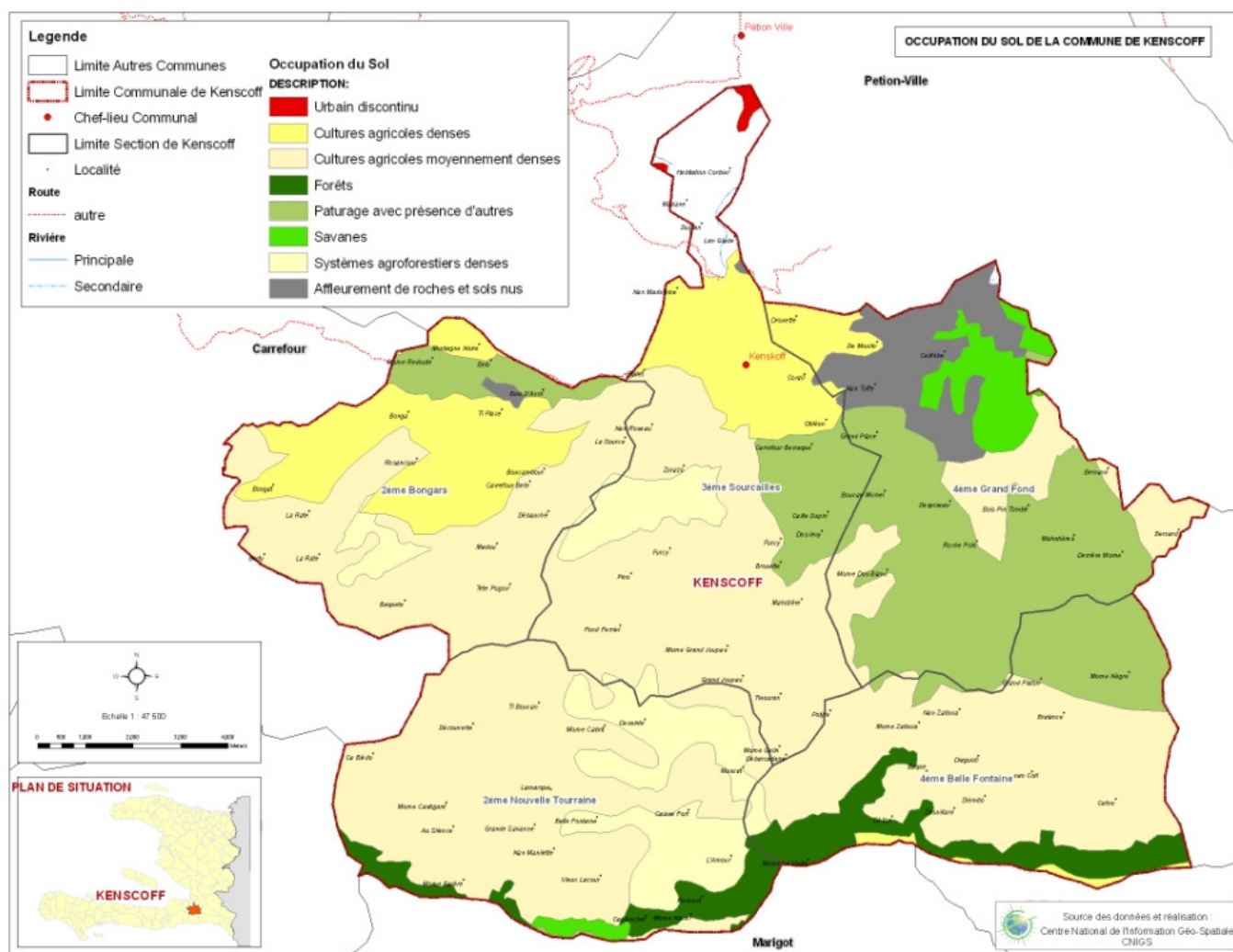
Le point faible du tourisme à Kenscoff est le manque de communication et de promotion. Seul le Montcel disposerait d'un site internet.

III.2.6 – Agriculture

III.2.6.1 - Occupation des sols

La commune de Kenscoff est majoritairement couverte par des cultures agricoles moyennement denses. Sur Bongars et Sourçailles, il est à noter deux zones de cultures agricoles denses.

La section communale de Grand Fond est en grande partie occupée par des pâturages. Enfin, la forêt est localisée à la frontière de la commune avec Marigot.



Carte 8 : Occupation des sols de la commune de Kenscoff

(Source : CNIGS)

III.2.6.2 – Production agricole

La relative fraîcheur du climat et la faible amplitude thermique annuelle sont favorables à la culture de légumes de type tempéré : oignon, betterave, pomme-de-terre, carotte, chou, laitue.

Les cultures maraîchères occupent une place dominante dans la plupart des zones d'altitude supérieure à 1200 mètres. Les cultures vivrières qui sont associées, soit en rotation ou en combinaison, sont principalement le maïs, le haricot et, secondairement, la patate et l'igname. L'arachide est aussi cultivée en dessous de la zone de Robin.

Les cultures de légumes en plein champ se font sous régime pluvial, mais les pépinières sont souvent arrosées à partir d'eau de source lorsqu'elles ne se situent pas à plus d'une heure et demie de marche.

Les différentes zones de la région Kenscoff peuvent, du point de vue de l'exploitation de l'espace, se caractériser de la manière suivante :

- Sur l'axe Ferme-Fort Jacques-Duvier, les surfaces maraîchères occupent plus de 60% de l'assolement et une grande diversité de cultures est observée (laitue, tomate, oignon, maïs en vert, poireau..);
- Sur le plateau de Belot dominant le poireau, l'oignon et la carotte sur sols minces ; les sols profonds conviennent à la production de pomme de terre mais appartiennent souvent à des urbains absentéistes;
- Dans la zone Kenscoff-Robin, plus sèche, les espèces maraîchères occupent environ 30% des surfaces, avec le poireau et le chou comme cultures importantes;
- La zone allant de Furcy aux contreforts du plateau de Seguin est à dominante chou-pomme de terre sur des sols volcaniques relativement profonds ; les cultures vivrières pourraient y occuper jusqu'à 50% des surfaces.

(Source : Etude de faisabilité d'un projet d'appui à l'agriculture de Port-au-Prince, IRAM/Agrisud, 2002)

Kenscoff produit également du bétail : bovin, porcin, caprin, ovin, équin, volaille.

Section communale	Production agricole	Elevage
Nouvelle Touraine	Pois, maïs, canne à sucre, manioc, petit mil, arachide, café, maraichage sauf échalotes	Toutes les bêtes sauf les bourriques
Bongars	Poireaux, pomme-de-terre, maïs, pois	Tout type d'élevage
Belle Fontaine	Pois congo, petit mil, poireaux, arachide, banane, café	Cabris, cheval, cochon, poule...
Sourçailles	Pomme-de-terre, carotte, chou, cresson, poireau	Familial
Grand Fond	Chou, tomate, laitue, pomme-de-terre, poireau	Bœuf, cabris, cochon, poule, lapin

(Source : Enquête AMDLK, 2007)

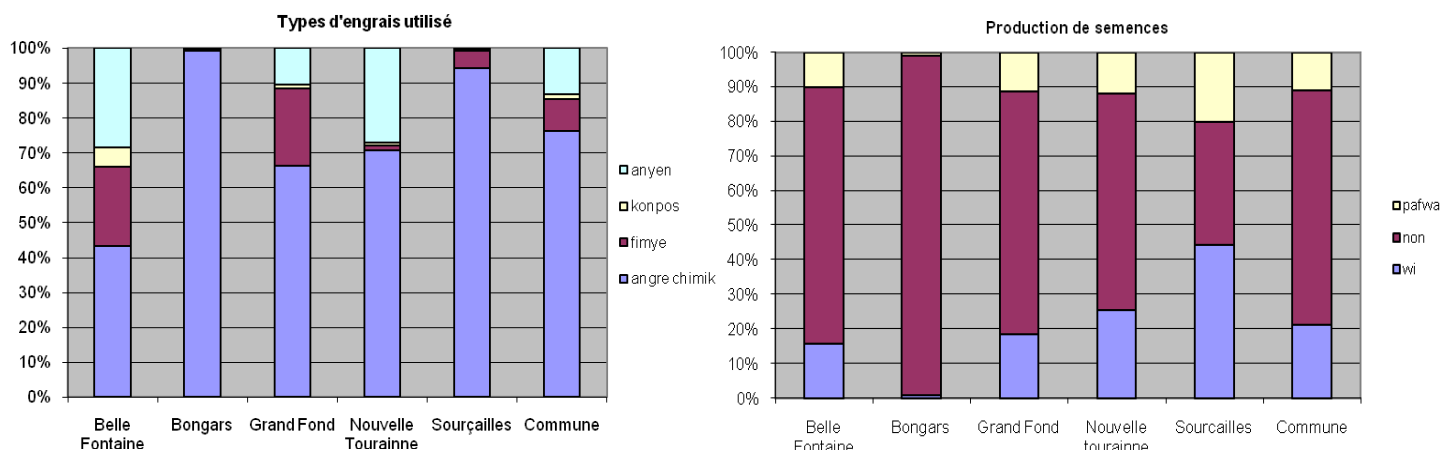
Le Bureau Agricole Communal (BAC) constate une baisse de la production liée à la baisse de la fertilité des sols due à l'érosion.

Sur place les arachides peuvent être transformées en mamba et les pêches en confiture mais la transformation n'est pas systématique.

III.2.6.3 – Mode de production

Les paysans produisent de façon rudimentaire en utilisant des outils tels que la dérapine ou la serpette... Il n'y a pas d'outillage ou de matériel lourd (tracteur...).

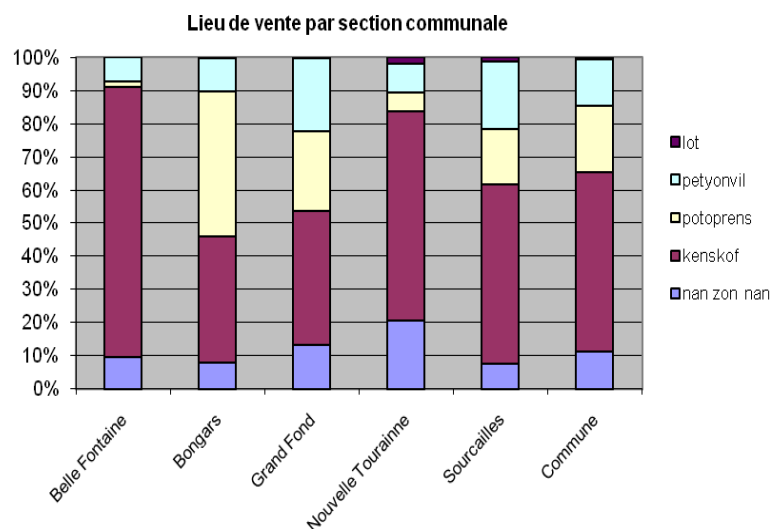
Les habitudes agricoles diffèrent également grandement. Seule une étude approfondie de la situation dans chaque section communale permettrait d'établir des stratégies efficaces. Tout de même, on peut relever que l'utilisation importante d'engrais chimiques et la faible production locale de semences renforce l'idée exprimée de la nécessité de développer une agriculture de type biologique.



(Source : Enquête AMDLK, 2007)

III.2.6.4 – Commercialisation des produits agricoles

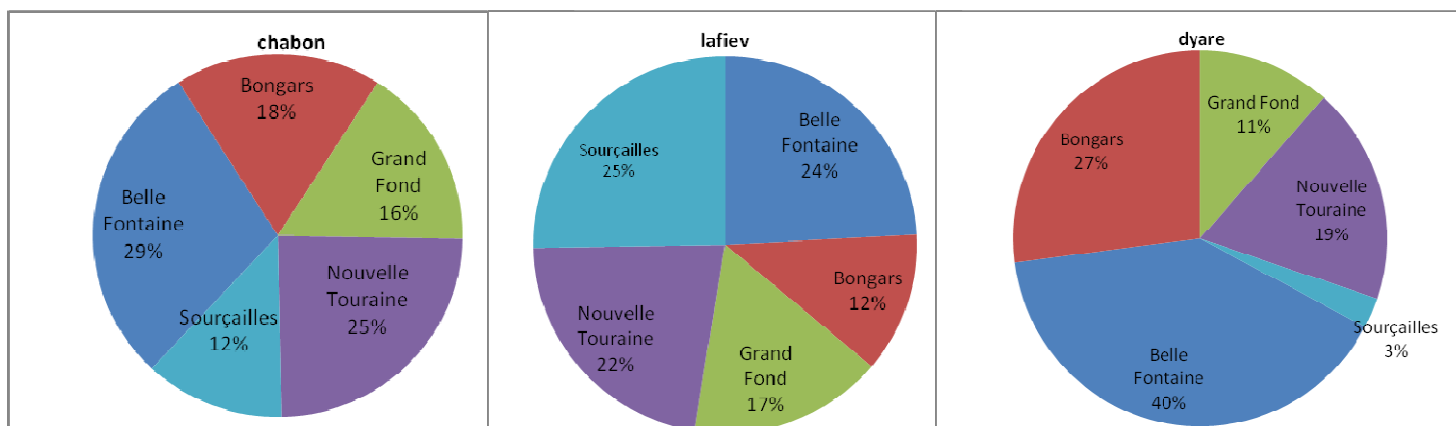
Kenscoff échange ses produits agricoles avec Pétion-Ville, Croix Bossale, Saint-Marc et Gonaïves. Les produits agricoles de la commune de Kenscoff sont vendus localement (en faible proportion), à Kenscoff, à Pétion-Ville et à Port-au-Prince. Aucun produit maraîcher ou fruitier de cette zone n'est exporté vers la République Dominicaine contrairement à la zone maraîchère frontalière de la Forêt des Pins.



(Source : Enquête AMDLK, 2007)

III.2.6.5 – Maladies et calamités agricoles

74% des producteurs et éleveurs de Kenscoff interrogés affirment que leur production est touchée par les maladies avec une petite nuance pour Grand Fond (60%).



(Source : Enquête AMDLK, 2007)

Parmi les maladies les plus fréquentes, on compte le charbon, la diarrhée, la fièvre. Les sections communales ne sont pas touchées de façon identique par ces maladies. Alors que l'élevage à Belle Fontaine est affecté par la diarrhée (40% des éleveurs interrogés), seulement 3% des éleveurs interrogés le sont à Sourçailles.

Section communale	Maladies/culture	Maladies/élevage
Nouvelle Touraine	Champignons, chenilles	Charbon, plasmose, peste porcine, diarrhée, tique, gale
Bongars	Flétrissement des pomme-de-terre	Charbon, diarrhée, tique
Belle Fontaine	Rouille, pichon	Charbon, diarrhée, poux, fièvre
Grand Fond	Maroka, chenille	Diarrhée, mort-nés

(Source : Enquête AMDLK, 2007)

A Bongars, chaque année les cochons et les bœufs sont vaccinés.

III.2.6.6 - Ressources humaines agricoles

Le bureau agricole communal

Les missions du BAC :

- Conseiller les élus locaux
- Réaliser une étude du milieu
- Rédiger un programme et des projets en accord avec les élus et les paysans
- Contribuer à la recherche de financement
- Assister techniquement la réalisation des projets
- Former les élus locaux, les paysans et les organisations
- Encadrer les organisations de producteurs
- Collaborer avec les institutions et les organisations

- Coordonner, suivre et évaluer les projets
- Collaborer aux démarches de protection de l'environnement

Pour réaliser ses missions, le BAC de Kenscoff repose sur 1 agronome responsable, 1 secrétaire, 1 agent vétérinaire, 1 gardien et 1 agent agricole.

Normalement chaque section communale dispose de 2 agents vétérinaires formés.

Le BAC de Kenscoff n'a pas vraiment les moyens de fonctionner dans la mesure où il ne dispose pas de véhicule, ni de fournitures de bureau si ce n'est une machine à écrire.

Les agents agricoles

Aux dires des CASEC des sections communales de Kenscoff, il n'y a pas d'agents agricoles sur la commune.

Les agents vétérinaires

Selon les CASEC, ils seraient au nombre de 1 à Nouvelle Touraine, 3 à Bongars, 6 à Sourçailles, 1 à Grand Fond.

Les organisations paysannes

Elles seraient 13 à Nouvelle Touraine, environ 5 à Grand Fond. L'estimation est difficile à faire dans la mesure où les organisations virtuelles sont nombreuses.

Projets/acteurs non étatiques

Organisation	Action
Service chrétien	Education à l'environnement Pépinieres

(Source : BAC, 2007)

III.2.6.7 – Priorités relatives à l'agriculture et à l'élevage définies par les habitants de Kenscoff

Parmi les priorités exprimées par la population lors de l'enquête dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage :

67% des personnes interrogées se prononcent pour la création d'un magasin agricole
 11% pour la formation d'agents vétérinaires
 10% pour le développement de l'agriculture biologique
 7% pour l'organisation de coopératives agricoles
 5% pour l'organisation des filières

IV – SITUATION SANITAIRE DE LA COMMUNE DE KENSCOFF

Considérant la carte de pauvreté d'Haïti (version 2004) Kenscoff fait partie des communes les moins faibles en termes d'accès aux services primaires de santé du fait de la proximité avec la capitale.

IV.1. – Etablissements de santé

Selon une étude de la Direction Sanitaire de l'Ouest, en 2006 Kenscoff comptait 1 hôpital, 5 centres de santé, 1 clinique/polyclinique, 5 pharmacies, 1 laboratoire.

La même étude montre que Kenscoff ne dispose pas de centre de physiothérapie, ni de cabinet dentaire ni de centre de psychologie.

Kenscoff ne dispose pas d'ambulance. A noter en termes de communication que l'hôpital de Fermathe dispose d'un système de radio et d'une connexion Internet.

L'hôpital de Fermathe dispose d'une salle d'opération (OPS/OMS, 2004), de 100 lits et d'un appareil de radiologie fonctionnel.

Le centre de santé de Kenscoff est le premier centre de santé de 1^{er} échelon.

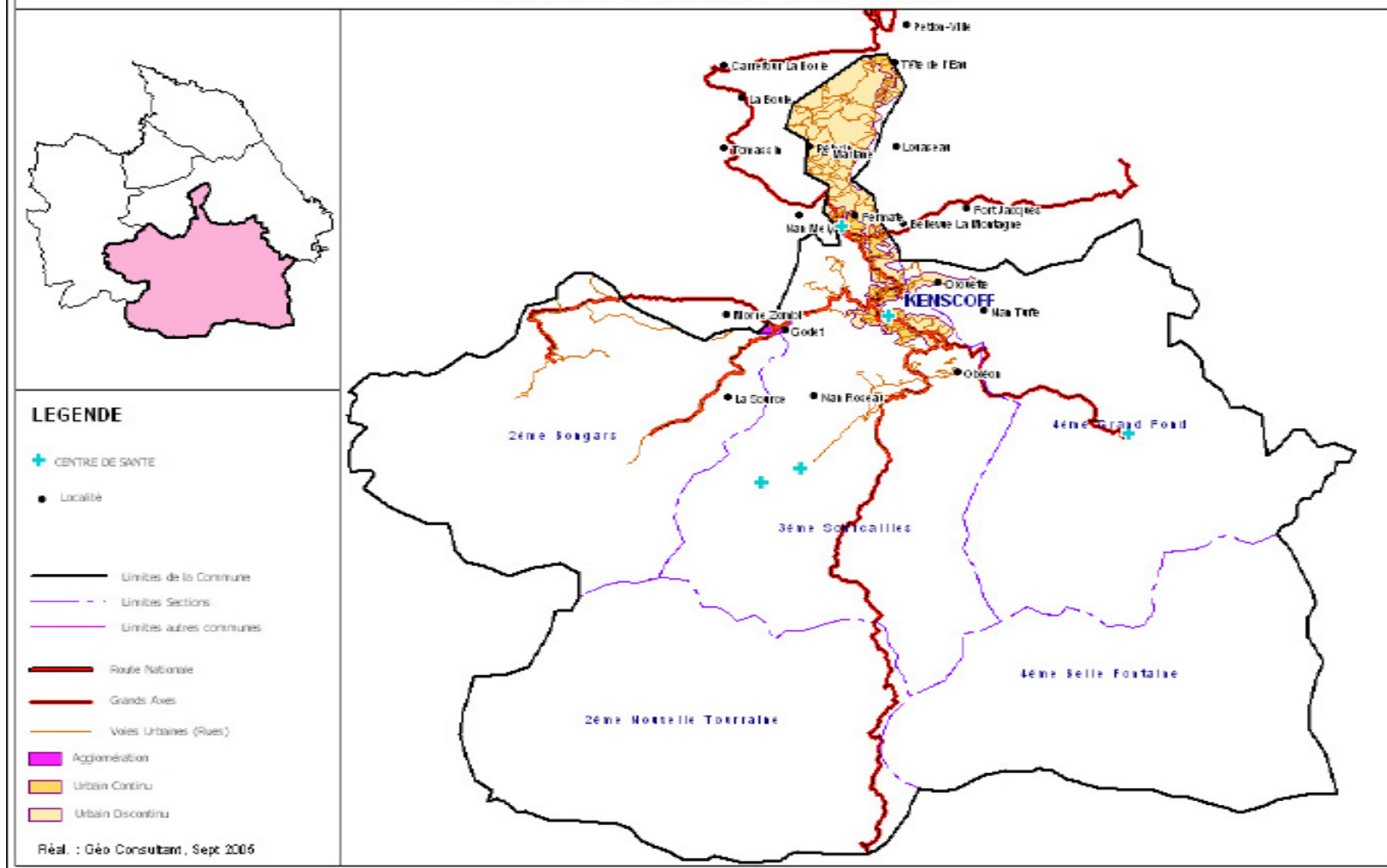
Institutions	catégorie	Type
Centre de Santé de Kenscoff	CSL	public
Dispensaire de Bolosse	Disp	Privé
Hôpital de Fermathe	Hop	Privé
Dispensaire de Greffin	Disp	Privé
Dispensaire de Robin	Disp	Privé
Dispensaire de Bongars	Disp	Privé
Disp. Notre Dame Perpétuel Secours (Furcy)	Disp	Privé
Dispensaire d'Athis	Disp	Privé
Dispensaire Godey	Disp	Privé
Dispensaire Dumisseau	Disp	Privé

(Source : Service d'épidémiologie et de statistiques, DSO, 2006)

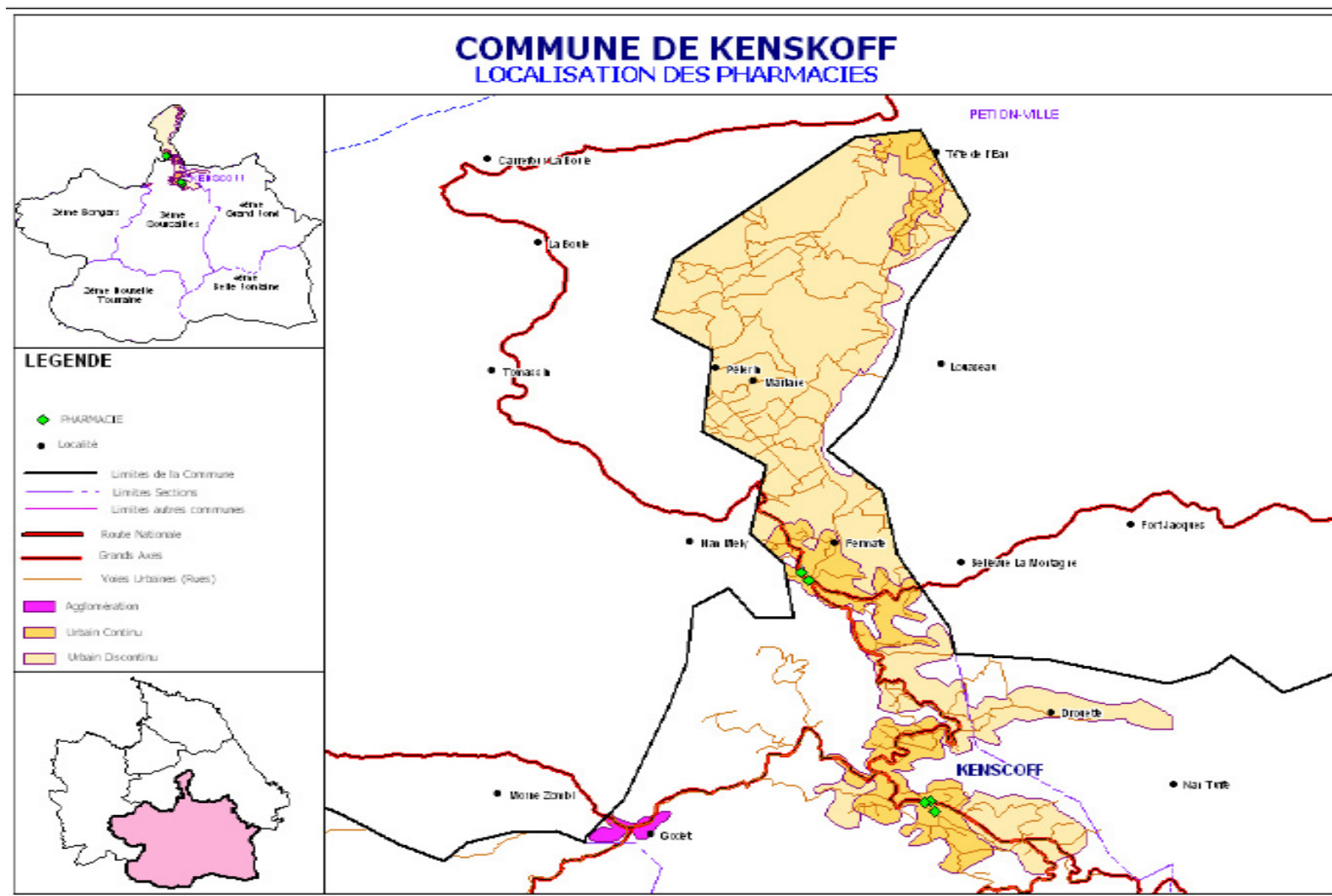
Section communale	Hôpital	Dispensaire	Centre de santé	Pharmacie
Nouvelle Touraine	0	0	0	0
Bongars	0	Bolosse (1)		Bolosse (1)
Belle Fontaine	0	0	0	0
Sourçailles	0	Furcy(1), Godet (1)	0	Godet (1)
Grand Fond	Fermathe (1)	Robin (1)	0	Fermathe (1)

(Source : Enquête AMDLK, 2007)

COMMUNE DE KENSKOFF **LOCALISATION DES CENTRES DE SANTE**



Carte 9 : Localisation des centres de santé de la commune de Keskoff



Carte 10 : Localisation des pharmacies de la commune de Kenscoff

IV.2 - Ressources humaines

Bureau communal sanitaire de Kenscoff	Hôpital de Fermathe	Centre de santé de Kenscoff
Ressources humaines		
1 directeur communal 1 administrateur communal 1 infirmière communale 1 officier sanitaire	1 administrateur 1 médecin en chef 5 médecins 1 dentiste 2 anesthésistes 1 pharmacienne en chef 1 pharmacienne 2 comptables 2 techniciens de radiologie 4 techniciennes de laboratoire 3 archivistes 1 infirmière en chef 15 infirmières 1 sage-femme 2 infirmières 1 aide en soin 10 agents de maintenance 1 SANA	1 directrice 1 pédiatre 3 auxiliaires 2 techniciens de laboratoire 1 messenger 1 gardien 1 pompiste (delco) 1 ménagère 3 archivistes 2 médecins résidents en service social 1 médecin (Cubain) <i>Il n'y a pas d'infirmières</i>
Moyens matériels		
		Pas de véhicule Pas de dentiste Pas de salle d'accouchement Problème d'eau courante Manque d'espace pour les archives pas de transport insécurité

(Source : Bureau communal sanitaire de Kenscoff, 2007)

Le bureau communal forme les matrones et les agents de santé à l'hôpital de Fermathe. Il a élaboré un plan communal cadre de santé pour la commune de Kenscoff pour l'exercice fiscal 2007/2008.

A Bongars 6 agents de santé interviennent lors des campagnes de vaccination.

IV.3 - Accueil et fréquentation

Le centre de santé de Kenscoff accueille plutôt des femmes de 25 à 49 ans issues des 5 sections communales.

Une étude de l'OPS/OMS, en date de février 2004 indique que seul l'hôpital de Fermathe accueille les indigents.

Le centre de santé de Kenscoff et l'hôpital de Fermathe assurent la prise en charge des urgences médicales. Cependant pour les urgences chirurgicales, il faut se rendre au moins à Pétion-Ville.

Pour l'année 2005, la Direction Sanitaire de l'Ouest (DSO) a enregistré des cas d'urgence dont la cause était :

- Des accidents de la route (18 cas)
- Des accidents domestiques (25 cas)
- Des accidents du travail (16 cas)

IV.4 - Prise en charge des femmes : accouchement

21 mort-nés et 2 décès maternels ont été constatés à Kenscoff en 2005 par la DSO.

9% des mères qui ont accouché en 2005 avaient moins de 15 ans et 5% entre 15 et 19 ans.

Le nombre de décès en couche est à revoir à la hausse car les statistiques ne prennent pas forcément en compte la situation des sections communales reculées.

IV.5 - Soins bucco-dentaires

En 2005 la DSO rapporte que 3.386 patients ont été vus à Kenscoff pour des soins bucco-dentaires. 2.965 extractions ont été pratiquées.

IV.6 - Planning familial

En termes de contraception, le tableau ci-dessous reprend les contraceptifs distribués en 2005 ainsi que les opérations réalisées. 154.407 préservatifs masculins et 14.915 tablettes vaginales ont été distribués à Kenscoff.

Contraceptifs distribués								Opérations de CCV	
Lo Femenal	Ovrette	Depo-provera	Noristérat	Norplant	Stérilets	Tablettes vaginales	Condoms	Ligature	Vasectomie
5836	626	4627	943	26	0	14915	154407	1	0

(Source : DSO)

IV.7 - Prise en charge de l'enfant

Poids des enfants

En 2005, 2% des enfants pesés, de moins de 1 an et d'un an à 4 ans, présentaient un poids très faible pour leur âge.

Vaccination

En 2005, 842 enfants de moins de 1 an et 86 enfants âgés de 1 à 4 ans ont été vaccinés à Kenscoff.

Âge	BCG dose unique	DTP 3	DTP Rappel	Polio 3	Polio Rappel	Rougeole dose unique	Autre vaccin	Vaccination
< 1 an	1436	1233	0	981	0	1162	0	842
1 - 4 ans	62	113	835	111	612	351	0	86
5 ans et plus	1	0	0	0				

(Source : DSO)

IV.8 - Communication et éducation à la santé

En 2005, plusieurs activités de communication et d'éducation à la santé ont été organisées à Kenscoff. Parmi les plus nombreuses, on notera les causeries sur les maladies transmissibles.

Thèmes	Discussion de groupes	Causeries	Assistance conseil	Forum	Réunions communautaires	Autres
Prise en charge de l'enfant	0	2	0	0	0	0
Santé reproductive	0	7	0	0	0	0
Hygiène personnelle	0	0	0	0	1	0
Hygiène de l'environnement	0	0	0	0	1	0
Maladies transmissibles	0	20	0	0	1	0
Autres thèmes	0	0	0	0	0	0

(Source : DSO)

IV.9 - Examens de laboratoire

En 2005, les examens suivants ont été pratiqués à Kenscoff. Le tableau ci-dessous montre les résultats.

Malaria Test		Bacilloscopie		VIH		RPR	
Total	Positifs	Total	Positifs	Total	Positifs	Total	Positifs
463	36	142	63	1065	152	845	58

(Source : DSO)

Depuis juin 2007, le centre de santé de Kenscoff est devenu un « centre de dépistage volontaire » du VIH/SIDA. L'hôpital de Ferme de Kenscoff offre aussi un service de dépistage du VIH/SIDA.

Par exemple, en août 2007, sur 57 dépistages réalisés au centre de santé, 6 cas se sont révélés positifs.

IV.10 - Maladies

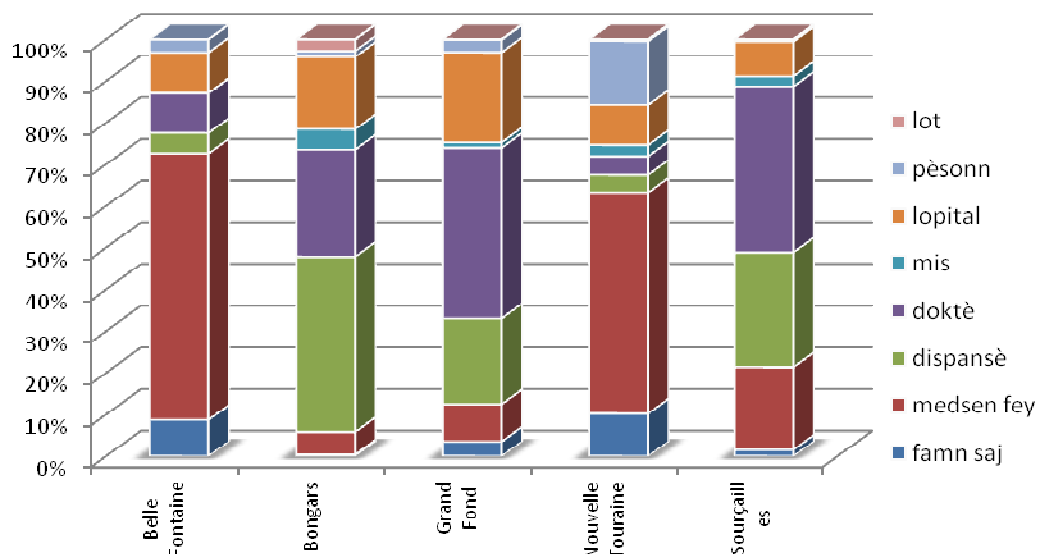
En 2005, les maladies les plus fréquentes à Kenscoff ont été :

Maladies/Symptômes	<= 1 an	1 - 4 ans	5 - 14 ans	15-49 ans	50+ ans	Total	% Total Cas	Total Décès
Infections Resp. Aigües	12,012	14,214	4,756	5,412	1,066	37,46	16.6%	
Diarrhée	11,211	10,263	2,993	3,401	701	28,569	12.7%	4
Anémie	2,386	3,966	3,487	10,323	2,017	22,179	9.9%	
Malaria (Rx chloroquine)	1,555	3,245	3,459	6,469	1,397	16,125	7.2%	
Parasitose intestinale	1,31	5,448	4,145	4,424	686	16,013	7.1%	
Pertes vaginales	219	652	1,405	12,252	850	15,378	6.8%	1
Sarcoptose	1,997	2,876	2,091	2,578	608	10,15	4.5%	
Malaria (cas confirmés)	484	1,187	1,239	2,875	397	6,182	2.7%	
Typhoïde (clinique)	199	824	1,205	3,241	379	5,848	2.6%	
Pneumonie	1,344	1,43	617	898	265	4,554	2.0%	

(Source : DSO)

Par exemple, le centre de santé de Kenscoff a dénombré 54 cas d'infection respiratoire aigüe en août 2007, 3 cas de malnutrition, des cas de dermatose, d'anémie, d'hypertension...

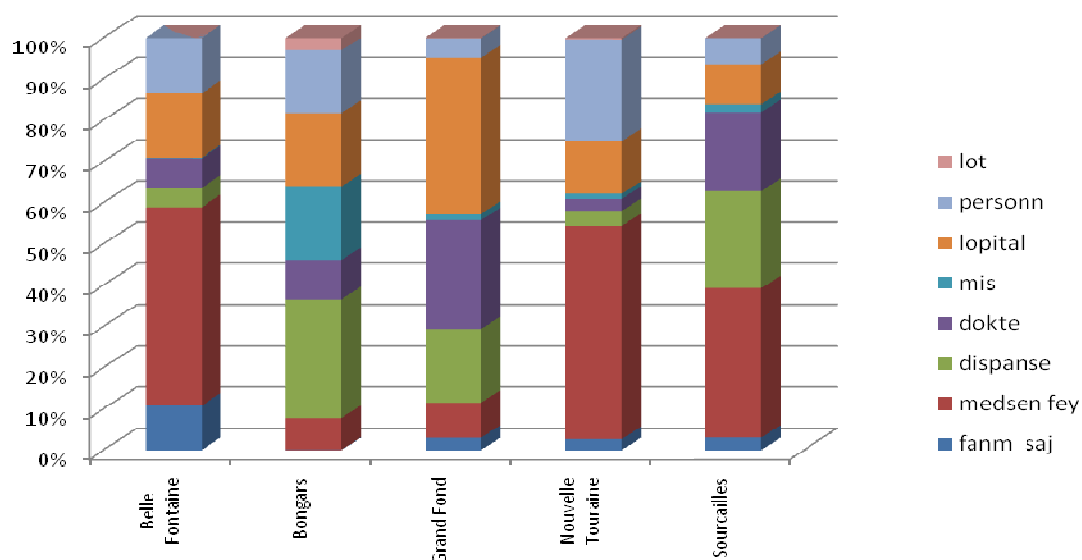
Santé: Type de recours aux soins selon les sections communales



(Source : Enquête AMDLK, 2007)

Ici se dessinent clairement deux profils : un profil « moderne » (Grand Fond et Bongars) et un profil « traditionnel » (Belle Fontaine et Nouvelle Touraine) avec une situation intermédiaire à Sourçailles. Ce qui recoupe tout à fait le recensement des dispensaires et des centres de santé. Un effort sur le secteur de la santé semble donc devoir se concentrer sur les deux sections de Belle Fontaine et Nouvelle Touraine, notamment en termes d'infrastructures.

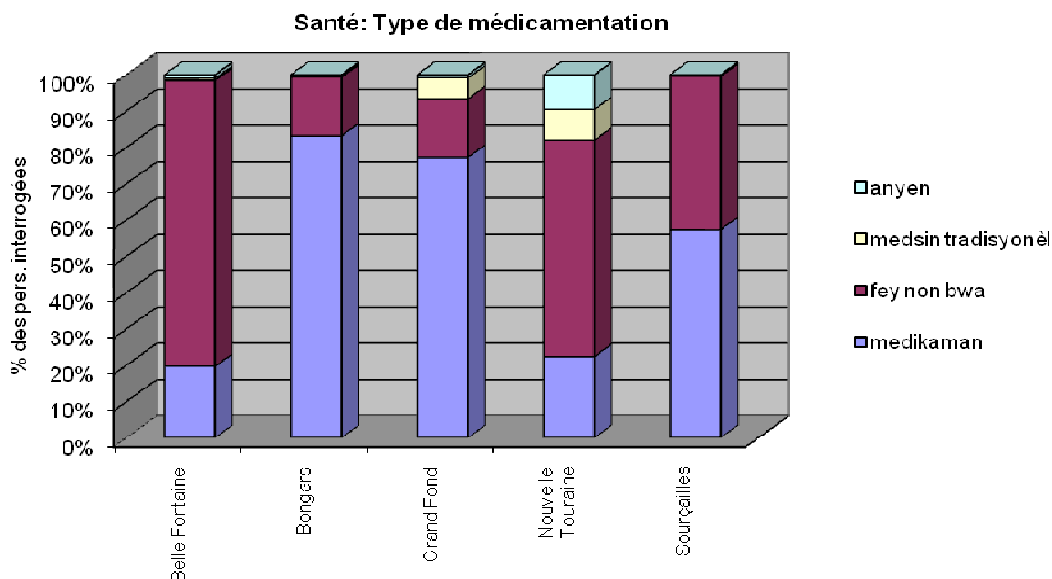
Santé: Recours en cas d'urgence



(Source : Enquête AMDLK, 2007)

En cas d'urgence, la différence reste marquée entre les sections communales de Belle-Fontaine et Nouvelle Touraine, qui feront plutôt appel à un médecin feuille, et celles de Bongars et Grand Fond qui se rendront au dispensaire ou à l'hôpital.

IV.12 – Accès aux médicaments



(Source : Enquête AMDLK, 2007)

Le constat fait plus haut reste valable pour l'accès aux médicaments. Les habitants des sections communales de Belle Fontaine et Nouvelle Touraine utilisent plutôt les feuilles alors que les habitants de Bongars et Grand Fond utilisent les médicaments.

IV.13 – Acteurs non étatiques

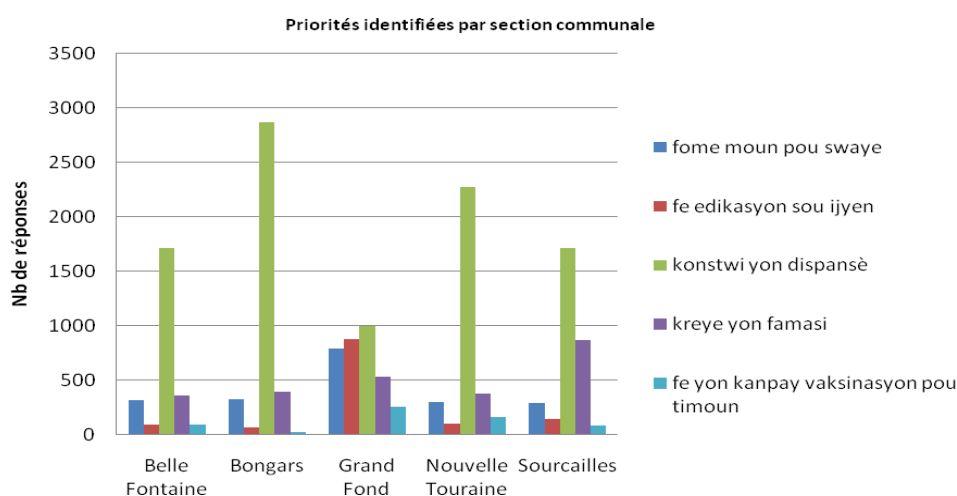
Organisation	USAID
Partenaires sur le terrain	MSH – Management Sciences for Health
Montant engagé (USD) au 9/30/2007	12.936.754
Décaissement (USD) au 9/30/2007	1.365.200
Date de signature de l'accord	8/3/2007
Date de fermeture de l'accord	8/2/2010
Objet	Le projet de services de santé de base compte fournir des services à approximativement 50 % de la population haïtienne sur la période de 2007-2010. Ces types de services incluent le dépistage du virus HIV et de la maladie du SIDA, le traitement et la prise en charge, le traitement et la détection de la Tuberculose, la prise en charge de la mère et de l'enfant, et la fourniture de services liés à la planification familiale.
Département/commune	Département du Nord (Acul du Nord, Borgne, Cap-Haïtien, Dondon, La Victoire, Pignon, Plaine du Nord, Ranquitte, St-Raphaël) Département du Nord-Est (Fort-Liberté, Capotille, Ouanaminthe, Mombin-Crochu, Mont-Organisé, Ste-Suzanne, Vallières) Département du Nord-Ouest (Anse-à-Foleur, Baie de Haine, Port-de-Paix) Département du Sud (Les Anglais, Ile-à-Vache, Les Cayes, Cavaillon, Plaisance du

	Sud) Département du Sud-Est (Bainet, Thiotte) Département de l'Ouest (Arcahaie, Cornillon, Thomazeau, Cité Soleil, Pétion-Ville, Port-au-Prince, Delmas, Carrefour, Kenscoff , Léogane, Cabaret, Croix-des-Bouquets) Département de l'Artibonite (Gonaïves, St-Michel, Grande-Saline, Verrettes, Petite Rivière de l'Artibonite, Marchand Dessalines, St-Marc) Plateau Central (Belladère, Cerca-La-source, Savanette, Mirebalais, Maïssade) Département de la Grand'Anse (Jérémie, Abricots, Corail, Dame-Marie) Département des Nippes (l'Azile, Petit trou de Nippes, Anse-à-Veau)
--	--

L'organisation internationale Concern World Wide, en accord avec le MSPP, appui le centre de santé de Kenscoff, à travers l'aménagement du local, la formation du personnel IST, le don de matériel...

Le Programme alimentaire mondial (PAM) collabore avec le centre de santé de Kenscoff à la mise en œuvre d'un programme pour les enfants malnutris et les femmes enceintes.

IV.14 – Priorités relatives à la santé définies par la population de Kenscoff



(Source : Enquête AMDLK, 2007)

La nuance se lit une fois de plus à Grand Fond. Alors que les habitants des autres sections communales s'expriment nettement pour la construction d'infrastructures de santé, Grand Fond présente des réponses plus mitigées.

A l'échelle de la commune, l'enquête révèle que :

59% des habitants souhaitent la construction d'un dispensaire

16% la création d'une pharmacie

13% la formation du personnel de santé

8% l'éducation à l'hygiène

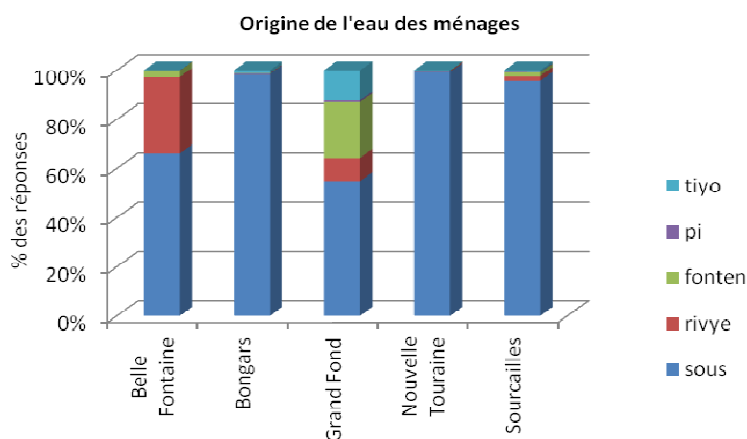
4% se prononcent pour la réalisation d'une campagne de vaccination pour les enfants

V – ENVIRONNEMENT DOMESTIQUE DE LA COMMUNE DE KENSCOFF

V.1 – Approvisionnement en eau

Selon la carte de pauvreté d'Haïti (version 2004) Kenscoff est une commune dont l'accès à l'eau courante est modérément faible.

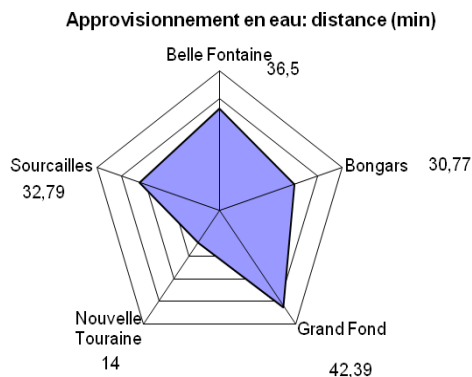
V.1.1 – Origine de l'eau des ménages



(Source : Enquête AMDLK, 2007)

Les habitants de Bongars, Nouvelle Touraine et Sourçailles s'approvisionnent quasiment exclusivement en eau aux sources. Les habitants de Belle Fontaine s'alimentent tout aussi bien aux sources qu'aux rivières. Grand Fond dispose d'infrastructures telles que fontaines et canalisations.

V.1.2 – Distance à la source d'approvisionnement en eau



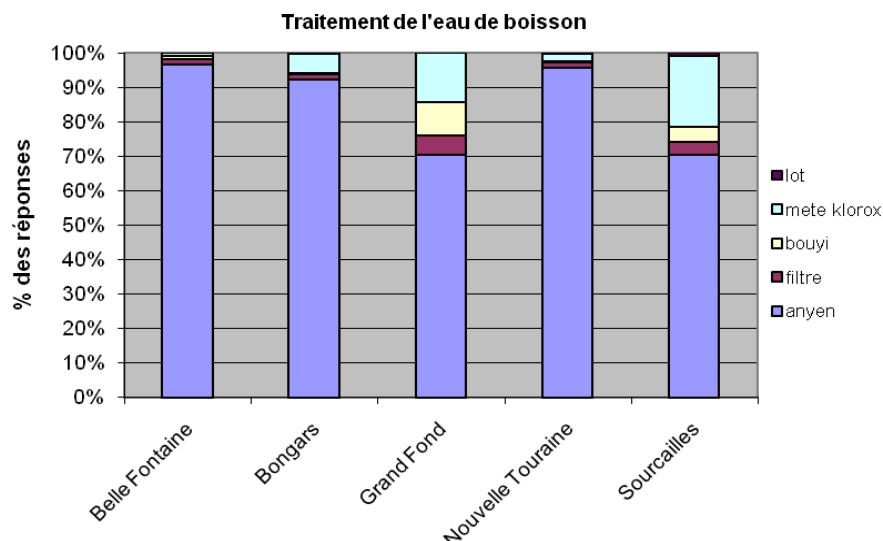
(Source : Enquête AMDLK, 2007)

Retenons comme hypothèse que Nouvelle Touraine soit bien lotie en sources, cela expliquerait la faible distance parcourue. En moyenne les habitants de Belle Fontaine, Sourçailles et Bongars parcourent une distance de 30 minutes pour accéder au point d'approvisionnement en eau.

V.1.3 – Usages de l’eau

Les ménages utilisent l’eau pour boire, faire la cuisine, se laver, faire la lessive, arroser...

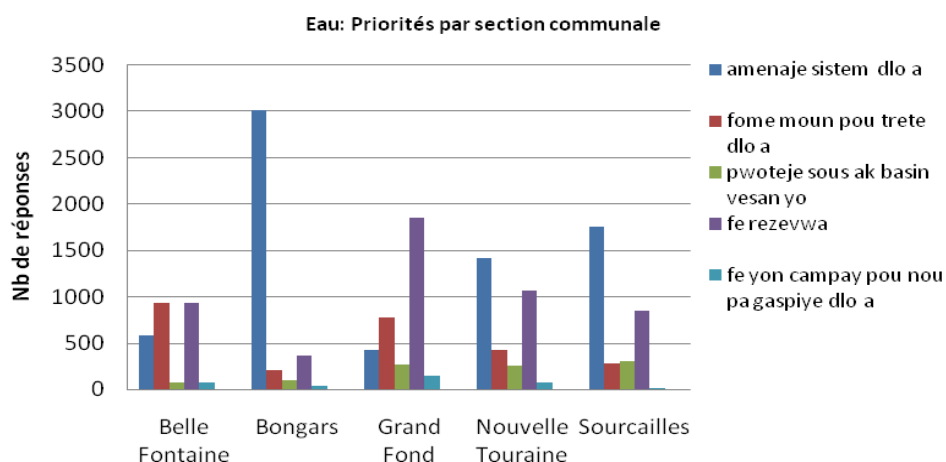
V.1.4 – Traitement de l’eau de boisson



(Source : Enquête AMDLK, 2007)

Le traitement de l’eau de boisson n’est pas une pratique courante surtout à Belle Fontaine et Nouvelle Touraine. A Grand Fond et Sourcailles, la chloration s’inscrit quand même dans les habitudes même si elle reste insuffisante.

V.1.5 – Priorités relatives au domaine de l’eau définies par les habitants de Kenscoff



(Source : Enquête AMDLK, 2007)

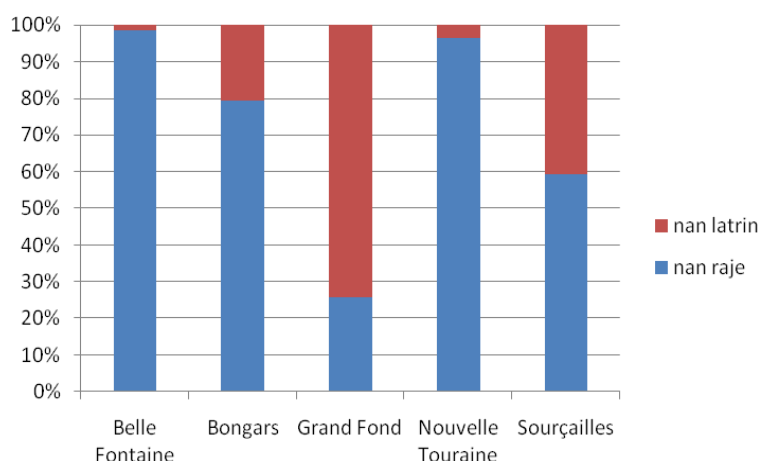
Les priorités identifiées dans chaque section communale diffèrent ici grandement, et dépendent sans doute des réalités physiques du terrain. Certaines sections communales ont besoin de réservoirs pour disposer d’eau régulièrement tandis que d’autres focalisent leur attention sur l’aménagement d’un

système de distribution. La demande importante de formation au traitement de l'eau dans certaines sections montre que le manque actuel de traitement n'est pas dû qu'à un manque de volonté mais à un manque de connaissance, voire de moyens.

Au niveau de la commune, l'enquête révèle que :

- 45% des habitants s'expriment pour l'aménagement d'un système d'adduction d'eau
- 31% pour la construction de réservoirs
- 16% pour la formation au traitement de l'eau
- 6% pour la protection des sources et bassins versants
- 2% pour une campagne de sensibilisation contre le gaspillage de la ressource en eau

V.2 – Type de lieux d'aisances



(Source : Enquête AMDLK, 2007)

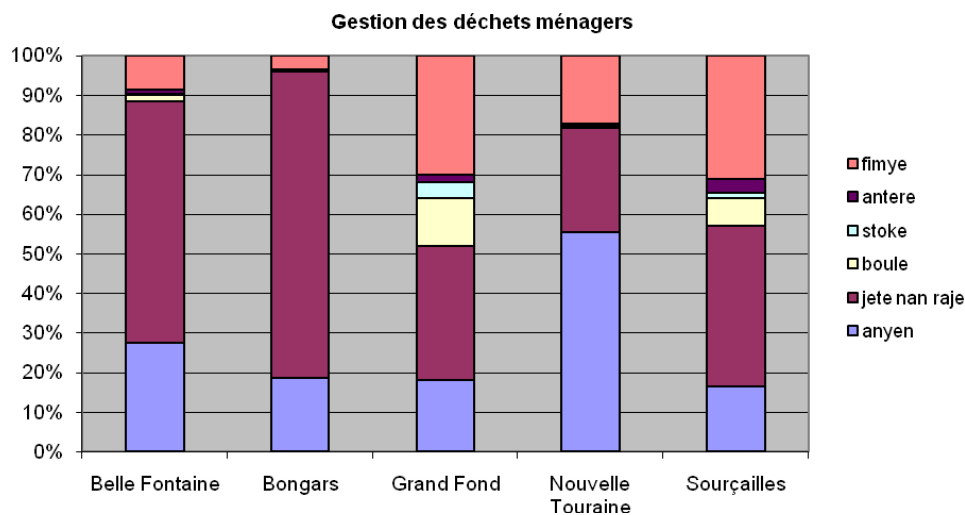
L'écart se confirme entre les sections communales rurales comme Belle Fontaine et Nouvelle Touraine où les besoins physiologiques se font dans la nature et Grand Fond où les latrines sont utilisées dans 75% des cas. Bongars et Sourçailles sont sur la voie de la latrinisation si on peut dire.

V.3 – Mode de gestion des déchets ménagers

La carte de pauvreté d'Haïti (version 2004) montre que Kenscoff bénéficie d'un accès très faible à l'assainissement de base.

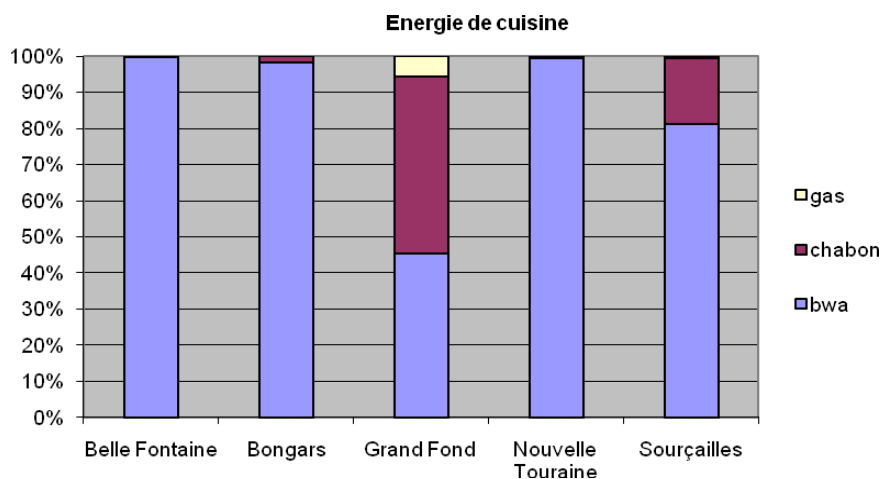
Si l'on part du principe que jeter les déchets dans la nature ou ne pas les gérer revient au même, alors la route est encore longue pour assainir l'environnement. Dans la mesure où aucune solution valable et satisfaisante n'est offerte, les ménages se prennent en charge dans la mesure de leurs moyens et de leurs connaissances.

A l'échelle de la commune, 48% des ménages interrogés jettent les déchets dans la nature, 27% déclarent ne rien en faire, 18% produisent du fumier, 5% les brûlent, 1% les stockent, 1% les enterrent.



(Source : Enquête AMDLK, 2007)

V.4 – Energie utilisée pour la cuisson

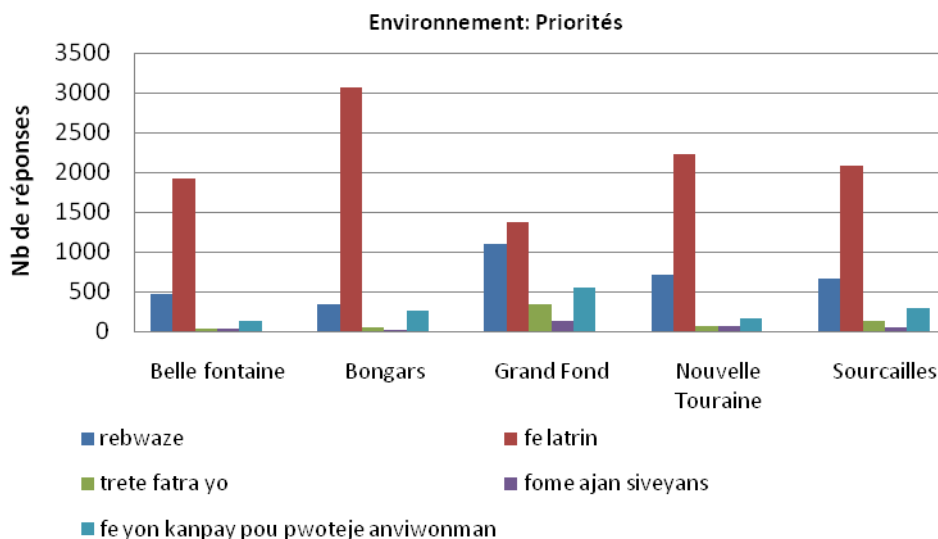


(Source : Enquête AMDLK, 2007)

Grand Fond se démarque largement par l'utilisation du charbon alors que les autres sections communales utilisent principalement voire exclusivement le bois. Seuls 5% des ménages interrogés se servent du gaz comme énergie de cuisson. Ils habitent Grand Fond.

V.5 – Priorités relatives à l'environnement définies par les habitants de Kenscoff

La construction de latrines remporte l'unanimité quelque soit la section communale. Vient ensuite le reboisement puis l'organisation d'une campagne de protection de l'environnement.



(Source : Enquête AMDLK, 2007)

Ces priorités se retrouvent à l'échelle de la commune puisque :

- 66% des personnes interrogées demandent la construction de latrines
- 20% une campagne de reboisement
- 8% une campagne de sensibilisation à la protection de l'environnement
- 4% la gestion des déchets ménagers solides
- 2% la formation d'agents de surveillance

VI – INFRASTRUCTURES ET COMMUNICATION

VI.1 – Voies de communication

Accès au centre bourg

Un unique axe routier de 15,6 km mène à Kenscoff depuis Pétion-Ville. La route est dangereuse et encombrée à cause des camions qui transportent le sable et les roches des carrières de Boutilliers et de Kenscoff.



Carte 11 : Axe routier menant à Kenscoff

(Source : IHSI, Atlas censitaire 2003)

Accès aux sections communales

Section communale	Accès
Nouvelle Touraine	Carrefour – Rivière Froide – Nouvelle Touraine Jacmel – La Gossine – Nouvelle Touraine
Bongars	Kenscoff – Belot – Bongars Kenscoff – Godet – Carrefour Berthe
Belle Fontaine	Kenscoff – Robin Fermathe – Côteau Kenscoff - Gerlain
Sourçailles	Kenscoff – Dourette – Le Refuge – Obléon – Carrefour Konbit – Sourçailles Carrefour Konbit – Brouette – Diraisin – Carrefour Badjyo – Morne La Selle
Grand Fond	Carrefour Dourette – Deyè Savann (Robin)

(Source : Enquête AMDLK, 2007)

Transport en commun

Section communale	Station de départ	Station d'arrivée	Tarif
Nouvelle Touraine	Carrefour Dourèt	Carrefour Badjyo	25 gourdes
Bongars	Port-au-Prince	Belot	50 gourdes
Sourçailles	Kenscoff	Carrefour Badjyo	30 gourdes
Grand Fond	Carrefour Dourette	Deyè Savann	25 gourdes

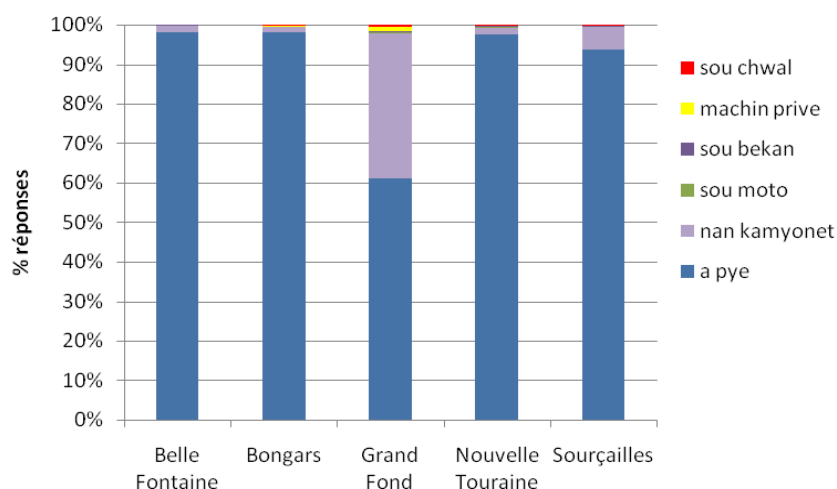
(Source : Enquête AMDLK, 2007)

Au niveau des sections communales, l'accès se poursuit généralement à pied. Pour Belle Fontaine, il faut traverser Rivière Grise qui, lorsqu'elle est en crue, provoque la mort de plusieurs personnes qui sont emportées par le courant en tentant de la traverser.

Le faible maillage des voies de communication entrave non seulement le quotidien des habitants de la commune mais limite aussi les échanges commerciaux et économiques, et notamment l'écoulement de la production agricole locale.

Modes de déplacement

A l'échelle de la commune, 89% des personnes interrogées déclarent se déplacer à pied et 10% utilisent les transports en commun.

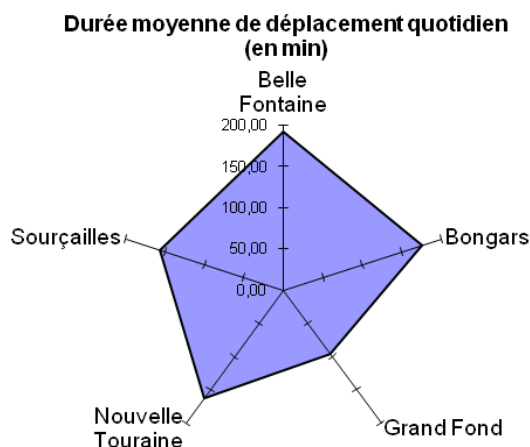


(Source : Enquête AMDLK, 2007)

Au niveau des sections communales, on note le démarcage de Grand Fond où le réseau de transport en commun est mieux développé. En milieu rural, les déplacements se font à pied ou à cheval car le réseau routier est inexistant ou la configuration topographique n'en permet pas le développement.

Durée moyenne des déplacements quotidiens

Les habitants de Belle Fontaine passent en moyenne 3h00 dans les déplacements quotidiens, contre 1h30 pour les habitants de Grand Fond.



(Source : Enquête AMDLK, 2007)

VI.2 – Adduction en eau potable

Système d'adduction en eau potable

Le système géré par le Service National de l'Eau Potable (SNEP) couvre le bourg de Kenscoff et FERMATHE, soit environ 43.000 habitants et concerne 3.500 abonnés. Les sections communales rurales ne sont pas desservies.

Deux sources sont captées pour alimenter le système qui compte un réservoir de 120 m³ et deux conduites, l'une vers Kenscoff, l'autre vers FERMATHE, une station de pompage et des bornes fontaines.

L'eau est traitée au HTH. La chloration se fait en continu, chaque jour. Une désinfection a lieu deux fois par an.

Zone	Fréquence de distribution	Durée
Kenscoff (bourg)	Mardi/jeudi/samedi	1 à 2 heures
Fermathe (bourg)	Lundi/jeudi/samedi	1 à 2 heures

(Source : SNEP, 2007)

Le bureau du SNEP localisé à Thomassin 25 fonctionne avec 1 ingénieur départemental, 3 vanniers, 1 opérateur (station de pompage), 1 gardien (station de pompage), 1 messenger (distribution des bordereaux), 1 secrétaire, 1 administrateur, 1 ménagère, 1 chef de réseau, 3 plombiers et 4 manœuvres.

Le département de l'Ouest dispose d'un seul véhicule.

Le réseau est sous-dimensionné, la capacité de stockage est trop faible, la pression est trop forte, ce qui provoque le gaspillage en eau.

Les prises clandestines constituent un manque à gagner important.

Sources

Section communale	Sources	Captage
Nouvelle Touraine	183	0
Bongars	+ de 25	0
Belle Fontaine	Nombreuses	0
Sourçailles	Nombreuses	Source Obléon Source Pénaud Nan gwo roch
Grand Fond	+ de 8	Jacquette

(Source : Enquête AMDLK, 2007)

Citernes

Bongars dispose de 5 citernes (Belot). Sourçailles compte plusieurs citernes privées. Il y a quelques citernes à Grand Fond.

VI.3 – Electricité

Les sections communales rurales n'ont pas accès au réseau d'EDH. Seul le centre bourg de Kenscoff et Fermathe peuvent se prévaloir d'une alimentation électrique aléatoire.

VI.4 – Télécommunications

Le bureau de la Téléco situé à Kenscoff est officiellement fermé pour causes de restructuration et de réparations.

Selon la Téléco, jusqu'en juillet 2007, il y avait 1.965 lignes téléphoniques pour Laboule et Fermathe (indicatif : 255).

Section communale	Digicel	Voilà	Téléco	Cybercafé
Nouvelle Touraine	X	X	0	0
Bongars	X	X	0	0
Belle Fontaine	0	X	0	0
Sourçailles	X	X	0	4
Grand Fond	X	X	0	2

(Source : Enquête AMDLK, 2007)

A l'échelle de la commune, environ 38% des personnes interrogées ont au moins un téléphone portable.

2,25% des personnes interrogées utilisent internet. Elles habitent préférentiellement Grand Fond, Sourçailles.

VI.5 – Historiques des projets d'infrastructures

#	Projet	Secteur	Localité	Engagement (Gourdes)
Agriculture				
1	Projet de Mobilisation des Enfants des Ecoles dans la lutte pour la sauvegarde de l'Environnement	Agriculture	Sourçailles (3e Sect.)	1 967 625
Eau Potable				
2	Construction de 30 Citernes Familiales à Corail/Kenscoff	Eau Potable	Grand Fond (4e Sect.)	197 712,90
3	Construction de 30 Citernes Familiales à Corail/Kenscoff	Eau Potable	Grand Fond (4e Sect.)	2 824 470
4	Construction de 30 citernes familiales à Lefèvre/Kenscoff	Eau Potable	Grand Fond (4e Sect.)	218 492,40
5	Construction de 30 citernes familiales à Lefèvre/Kenscoff	Eau Potable	Grand Fond (4e Sect.)	3 121 320
Education				
6	Réhabilitation de l'Ecole Nationale Technique de Kenscoff	Education	Sourçailles (3e Sect.)	94 227,08
7	Réhabilitation de l'Ecole Nationale Technique de Kenscoff	Education	Sourçailles (3e Sect.)	1 884 541,51
8	Réhabilitation de l'Ecole Nationale Marie Louise de Jésus	Education	Kenscoff	1 841 336,72
9	Réhabilitation de l'Ecole Nationale Marie Louise de Jésus	Education	Kenscoff	92 066,84
10	Réhabilitation de l'Ecole Communautaire de Robin	Education	Grand Fond (4e Sect.)	2 796 919,53
11	Réhabilitation de l'Ecole Communautaire de Robin	Education	Grand Fond (4e Sect.)	139 845,98
12	Mobilier pour Ecole Nationale Technique de Kenscoff	Education	Kenscoff	185 912
13	Mobilier pour Ecole Marie Louise de Jésus	Education	Kenscoff	324 624
14	Mobilier pour Ecole Communautaire de Robin	Education	Kenscoff	482 890
15	Mobilier pour Ecole Nationale de Galette Chambon	Education	Kenscoff	336 024
Transport				
16	Réhabilitation de 5 km de Routes Carrefour Godé-Carrefour Berthe /Kenscoff	Transport	Bongars (2e Sect.)	17 786 165,95

(Source : FAES, 2007)

VI.6 – Priorités relatives aux infrastructures définies par les habitants de Kenscoff

A l'échelle de la commune :

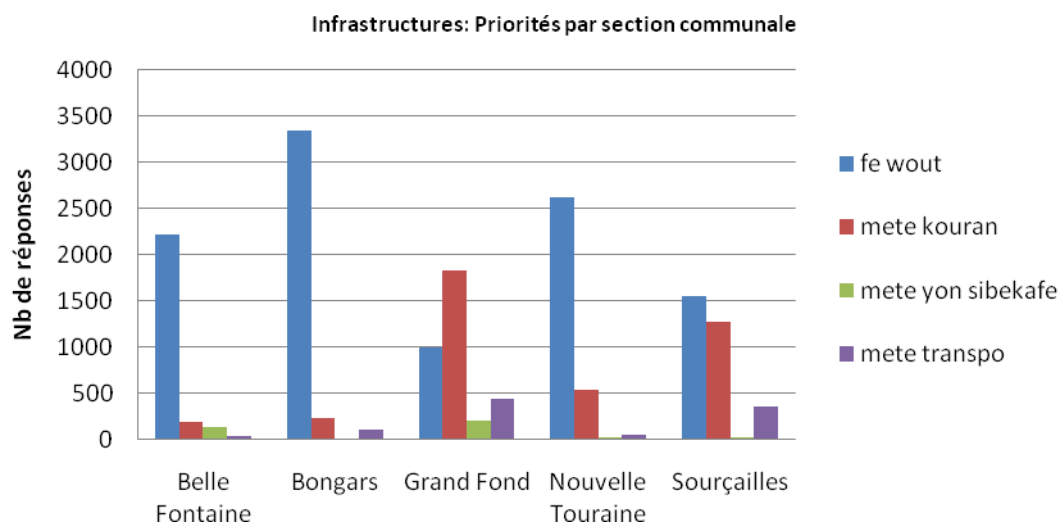
66% des personnes interrogées souhaitent l'aménagement de routes

25% l'électrification de leur zone d'habitation

6% le développement des transports en commun

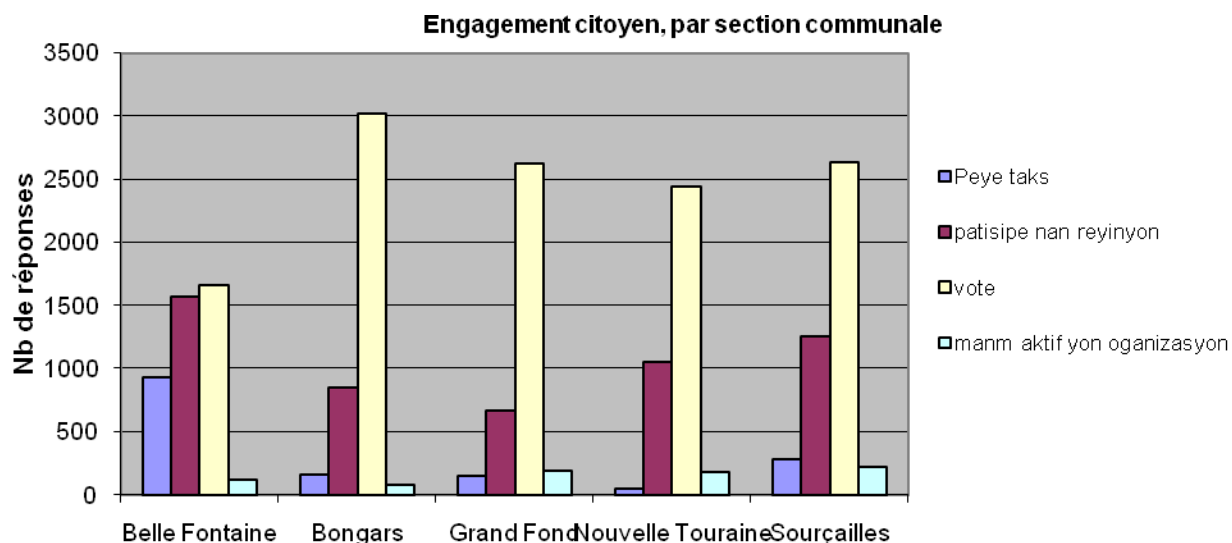
3% la création de cybercafés

Au niveau local, Grand Fond se distingue en mettant la priorité sur l'électrification alors que les autres sections communales privilégient la construction de routes.



(Source : Enquête AMDLK, 2007)

VII – ENGAGEMENT CITOYEN



(Source : Enquête AMDLK, 2007)

L'engagement citoyen se traduit à travers le devoir électoral. Peu d'habitants interrogés sont membres d'organisation même s'ils participent volontiers à des réunions.

Payer ses impôts comme l'impôt locatif par exemple n'est pas une habitude bien ancrée même si 94% des personnes interrogées se disent prêtes à payer les taxes pour financer les actions qu'elles ont elles-mêmes définies comme prioritaires.

AXES STRATÉGIQUES DE DÉVELOPPEMENT

I – ANALYSE DES PROBLÈMES

Les forces, faiblesses, opportunités et menaces ont été définies par le Comité de Gestion Communal à l'occasion d'une session de formation.

I.1 – Forces et faiblesses de la commune de Kenscoff

On entend ici par forces le potentiel à valoriser sur la commune. Les faiblesses sont au contraire les contraintes endogènes qui constituent un obstacle au développement de la commune.

Forces	Faiblesses
Environnement	
Climat frais Paysages de qualité Conscience que la protection de l'environnement est indispensable	Exploitation anarchique des carrières de sable Déboisement Erosion Urbanisation non maîtrisée Pollution de l'eau, du sol et de l'air
Population	
Population jeune	Intégration sociale et économique de la jeunesse non planifiée Incivilités, manque d'éducation civique
Education	
Existence d'établissements préscolaires, 1 ^{er} et 2 ^{ème} cycle, secondaires	Fort taux d'analphabétisme Etablissements scolaires en quantité insuffisantes Manque de formation des maîtres Nombreux établissements précaires et non aménagés Répartition inégale des établissements scolaires sur le territoire Manque de centres de formation professionnelle Faible taux de scolarisation en milieu rural Faible niveau d'études en milieu rural
Loisirs	
Existence de quelques terrains de football	Absence de bibliothèque Absence de cinéma Absence de théâtre
Activités économiques	
Artisans Existence de plusieurs marchés locaux	Manque d'encadrement des artisans Peu de diversification des activités économiques
Tourisme	
Existence de structures d'accueil touristique de qualité Climat frais et agréable Potentiel touristique : circuits de randonnées, bassins, points de vue, panoramas... Artistes peintres Boutiques d'artisanat	Manque de communication et de promotion du territoire Absence de structure d'informations touristiques Pas de maîtrise du flux touristique

Forces	Faiblesses
Agriculture	
Climat favorable à l'agriculture maraîchère Production agricole diversifiée Marché existant pour l'écoulement des produits agricoles (métropole) Existence d'organisations de base dynamiques Existence de plusieurs marchés locaux Existence de compétences et de savoir-faire Proximité des institutions liées à l'agriculture (MARNDR, INARA...)	Techniques agricoles archaïques et inadaptées Main d'œuvre agricole peu qualifiée Utilisation massive d'engrais et pesticides Pas de conservation ou de transformation de la production agricole Outillage insuffisant et inadapté Manque de boutiques agricoles Insuffisance du nombre d'agents vétérinaires formés Absence de pharmacies vétérinaires Pas d'agents agricoles Pauvreté des paysans Baisse de la fertilité des sols Dégradation des sols Cultures et élevage touchés par les maladies et parasites Pas de vaccination systématique du bétail Gaspillage dû aux mauvaises conditions de transport des marchandises périssables Recul marqué des superficies cultivées au profit de la construction de résidences Accès à l'eau difficile Pas de gestion organisée de l'espace (plan d'occupation des sols) Accès au crédit limité Absence de structures de stockage des produits agricoles Spéculation foncière Pénibilité du travail Approvisionnement en intrants irrégulier Mauvaise qualité des semences
Santé	
Existence d'infrastructures de santé Existence d'un plan communal cadre pour la santé	Accès limité aux soins surtout en milieu rural reculé Peu d'agents de santé formés Pas de service d'urgences chirurgicales Nombreux cas d'infection respiratoire aigüe Accès limité aux médicaments
Lieux d'aisances	
	La majorité des habitants satisfait ses besoins physiologiques dans la nature Peu de latrines
Gestion des déchets ménagers	
Production de fumier	Pas de gestion des déchets
Infrastructures	
	Voies de communication insuffisantes Isolement des sections communales les plus reculées Ecart marqué entre le centre urbain et le milieu rural Alimentation électrique aléatoire en milieu urbain

Forces	Faiblesses
Approvisionnement en eau	
Nombreuses sources Réseau hydrographique important	Accès à l'eau potable insuffisant Peu de traitement de l'eau de boisson Peu de citernes Réseau inadapté Prises clandestines sur le réseau Faible capacité de stockage
Communication	
Bonne couverture du réseau téléphonique mobile	Accès limité à l'information et aux nouvelles technologies Absence de radio communautaire Individualisme Peu de cybercafés
Gestion communale	
Les élus locaux et la société civile sont impliqués dans une dynamique de développement local Formation de CLC et d'un CGC Formation du CGC aux enjeux du développement local, la gestion de projets, le marketing, la communication... Mobilisation des acteurs locaux autour du plan de développement local	Assiette fiscale Pas de maîtrise foncière Communication aléatoire entre la mairie et les CASEC Manque de moyens matériels Marché foncier intense qui se manifeste par des niveaux très élevés des prix

I.2 – Opportunités et menaces

Les opportunités sont définies comme les éléments exogènes positifs pouvant avoir un impact positif sur le développement de Kenscoff. A contrario les menaces sont les éléments exogènes négatifs pouvant constituer un obstacle au développement de la commune.

Opportunités	Menaces
Politique nationale de relance de la production nationale Coopération bilatérale entre Haïti et le Brésil dont un volet intéresse Kenscoff (banque d'intrants...) Coopération décentralisée Décentralisation Ouverture vers l'extérieur Mise en réseau avec des partenaires locaux et internationaux Projet de l'USAID « <i>Management Sciences for Health</i> » Intervention de l'organisation internationale Concern Worldwide au centre de santé de Kenscoff Intervention du PAM auprès des enfants malnutris et des femmes enceintes Interventions du FAES pour l'amélioration des infrastructures Proximité des centres décisionnels (capitale)	Pression démographique de la métropole Déboisement Erosion des sols Glissements de terrain Insécurité Exode rural Cyclones Inondations Sècheresse Maladies des cultures et du bétail Perte des repères culturels des jeunes Concurrence des produits agricoles importés

I.3 – Identification des problèmes

Les travaux des tables sectorielles, du CGC et des CLC et l'analyse des résultats du diagnostic ont permis d'identifier les problèmes principaux de la commune qui sont présentés dans le tableau synthétique suivant.

Domaines	Problèmes	Causes	Conséquences
Agriculture	Pas de transformation des produits agricoles	Pas d'infrastructures de transformation Manque de connaissances sur les techniques de transformation Manque de connaissance sur les débouchés potentiels et les marchés existants Manque de dynamique de recherches et développement du secteur agricole au niveau local	Gaspillage des produits agricoles sur place ou lors du transport Saisonnalité Prix bas Production peu concurrentielle Marché restreint Faible revenu des producteurs
	Pas de conservation des produits agricoles	Manque de connaissance sur les techniques de conservation Conditions climatiques défavorables Pas de capacité de stockage (type chambre froide, unité de séchage...)	Gaspillage des produits agricoles sur place ou lors du transport Saisonnalité Prix bas Production peu concurrentielle Marché restreint Faible revenu des producteurs
	Utilisation massive d'engrais et de pesticides	Manque de formation des producteurs Utilisation limitée de fumier et engrais naturel	Pollution des sols et des cours d'eau Dépenses importantes pour les producteurs Baisse de la rentabilité de l'exploitation
	Faible rendement des surfaces agricoles	Dégradation de l'environnement Baisse de la fertilité des sols Outillage insuffisant et inadapté Techniques archaïques et inadaptées Maladies et parasites Mauvaise qualité des semences Accès à l'eau difficile	Faible revenu des producteurs Pénibilité du travail
	Spéculation foncière	Pression démographique Pas de gestion organisée de l'espace	Recul des superficies cultivées au profit de la construction de résidences
	Accès au crédit limité	Pas de structures de crédit Pas de garantie	Limite du développement agricole Pas d'investissement
	Accès aux intrants difficile	Approvisionnement irrégulier Manque de boutiques agricoles Transport	Faible rendement des surfaces agricoles Faible revenu des producteurs Pénibilité du travail

Domaines	Problèmes	Causes	Conséquences
Agriculture	Maladies et parasites	Insuffisance du nombre d'agents vétérinaires formés Manque d'agents agricoles Absence de pharmacie vétérinaire Manque de formation des producteurs	Baisse de la qualité de la production Baisse de la rentabilité de l'activité Découragement
Education	Nombre insuffisant d'établissements scolaires	Manque de planification Manque de moyens Manque de mobilisation des responsables et parents d'élèves	Faible taux de scolarisation Augmentation du risque de délinquance juvénile Exode rural
	Nombre insuffisant d'enseignants	Faible attractivité de la zone Faible motivation salariale Peu de compétences locales Manque de moyens	Faible qualité de l'enseignement
	Manque de compétences des maîtres	Manque de formation	Faible qualité de l'enseignement
Santé	Accès limité aux soins, surtout en milieu rural	Manque d'infrastructures de santé en milieu reculé Manque de moyens Manque d'infrastructures routières Manque de formation du personnel de santé	Nombreux cas d'infection respiratoire aigüe Mortalité en couche Peu de connaissance sur l'hygiène de base Pas de prise en charge des urgences
	Faible accès aux médicaments	Distance Coût	Utilisation des techniques traditionnelles Achat de médicaments périmés dans la rue
Environnement	Urbanisation non maîtrisée	Pas de gestion de l'espace Manque d'autorité Précarité Impunité	Spéculation foncière Augmentation des risques d'érosion et de glissement de terrain Manque à gagner pour la commune en impôt locatif
	Exploitation illégale des ressources naturelles	Précarité Absence d'autorité Impunité	Dégradation de l'environnement Taxes non perçues Augmentation des risques d'accidents du travail et routiers
	Absence de conscience éco citoyenne	Pas d'éducation à l'environnement Pas d'application des lois sur l'environnement	Augmentation du nombre d'actes d'incivilité Délinquance Dégradation du cadre de vie Maladies Pollutions

Domaines	Problèmes	Causes	Conséquences
Eau et assainissement	Accès à l'eau potable insuffisant	Non captage des sources Système d'adduction d'eau potable inadapté Manque de formation à l'hygiène et au traitement de l'eau Faible capacité de stockage (citernes)	Maladies (diarrhée, dermatoses...) Corvée d'eau pour les femmes et les enfants
	Pas de gestion des déchets solides ménagers	Pas de planification Manque de sensibilisation des habitants	Pollutions Maladies Dégradation du cadre de vie Erosion de la dignité humaine
	Nombre de latrines insuffisant	Manque de moyens Manque de sensibilisation des habitants	Maladies Pollutions
Transport	Isolément des localités les plus reculées	Insuffisance et mauvais état des infrastructures routières Manque de concertation Manque de planification Manque de moyens Manque de mobilisation des habitants	Enclavement économique, social et sanitaire Difficultés d'approvisionnement en produits de première nécessité Pénibilité des transports de marchandises à dos d'homme, de femme et d'enfant Accidents
Gestion communale	Faibles revenus fiscaux	Pas de maîtrise foncière Manque de ressources humaines Manque de planification Manque d'autorité Faible recouvrement du paiement des impôts et taxes	Assiette fiscale déséquilibrée Faible capacité d'investissement Faible autonomie financière de la mairie
	Manque de communication entre la mairie et les CASEC	Manque de planification Divergences politiques Manque de motivation Manque de formation	Déresponsabilisation des autorités locales Perte de cohérence des actions engagées Faible capacité à faire pression sur l'Etat et les habitants pour revendiquer et engager des actions d'envergure
Activités économiques	Production artisanale non valorisée	Manque d'encadrement des artisans Manque d'outillage Manque de formation Eloignement des sites de production	Faible qualité de la production Faible commercialisation Manque à gagner pour les artisans Pas de création d'emplois
Loisirs	Pas de structures d'accueil, de rencontres, de divertissements et de connaissances	Pas de planification Pas de mobilisation des acteurs locaux Manque de moyens	Faible sentiment d'appartenance Délinquance Incivilités

II – AXES STRATÉGIQUES DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE KENSCOFF

II.1 – Inscription du plan de développement local de la commune de Kenscoff dans la stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté

Le plan de développement local de la commune de Kenscoff tient compte de la carte de pauvreté d'Haïti (version 2004) et s'inscrit en plein dans la stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté dans la mesure où le plan de développement local de la commune de Kenscoff repose sur :

- La valorisation de la production agricole locale, de la production à la commercialisation,
- La promotion du territoire et des ressources locales,
- Le développement du tourisme respectueux de l'environnement,
- Le développement des infrastructures (routes, électricité),
- L'amélioration de l'accès aux services sociaux de base : éducation, santé, eau potable et assainissement,
- L'intégration sociale et économique de la jeunesse,
- L'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication,
- La protection de l'environnement,
- L'encouragement de la création d'emplois et des initiatives entrepreneuriales,
- Le renforcement des capacités de la commune à gérer le territoire
- ...

II.2 – Vision globale de la commune à l'horizon 2033

En 2033, Kenscoff sera une commune de référence, ouverte sur l'extérieur, accueillante, harmonieuse, paisible, propre, où les habitants ont accès aux services sociaux de base, où la jeunesse est force de création et d'innovation, où les touristes viennent profiter avec plaisir d'une nature préservée qui côtoie une agriculture productive et durable.

II.3 – Axes stratégiques d'intervention

Les axes d'intervention sont transversaux. Ils déterminent l'orientation des actions à entreprendre pour dénouer la situation actuelle de la commune.

- Axe 1 : Valoriser les ressources locales
- Axe 2 : Faciliter l'accès aux services sociaux de base pour tous les habitants de la commune
- Axe 3 : Favoriser l'intégration sociale et économique des jeunes de la commune
- Axe 4 : Promouvoir le territoire
- Axe 5 : Améliorer les voies de communication
- Axe 6 : Encourager la création d'emplois et l'initiative entrepreneuriale
- Axe 7 : Améliorer l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication
- Axe 8 : Restaurer l'environnement naturel

II.4 – Actions définies comme prioritaires pour le développement de Kenscoff

Les objectifs (généraux et spécifiques) ont été définis par les tables sectorielles.

Les actions ont été définies par les tables sectorielles et les CLC (sources). Elles ont ensuite été validées par le CGC.

Les coûts ont été partiellement estimés en gourdes par les tables sectorielles et les CLC en fonction des projets qu'ils envisagent pour la commune (ampleur, localisation, détails...). Les coûts estimatifs sont donnés à titre strictement indicatif. Ils ne doivent en aucun cas être considérés comme la base d'un budget prévisionnel.

Certains coûts ne sont pas indiqués afin de ne pas induire le lecteur en erreur, car de trop nombreux paramètres techniques entrent en ligne de compte. Ils pourront être définis avec précision ultérieurement au moment de l'élaboration du projet proprement dit.

II.4.1 – Éducation

Objectif général	Promouvoir l'éducation de base des enfants de 6 à 15 ans au cours des 10 prochaines années, dans toute la commune. Augmenter de 20% l'an le nombre d'alphabétisés de 16 à 34 ans.					
Objectifs spécifiques	1. Identifier et encadrer les écoles existantes dans chacune des 5 sections communales ; 2. Construire au moins un complexe éducatif dans chacune des 5 sections communales ce, pour résoudre les problèmes liés à l'inaccessibilité des enfants dans les écoles existantes, en raison de l'éloignement et l'éparpillement des habitations ; 3. Augmenter le nombre de maîtres dans les écoles de la commune de Kenscoff ; 4. Organiser des séances de formation continue pour les maîtres d'écoles en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement dans les sections communales et au centre ville ; 5. Standardiser la qualité de l'enseignement au niveau de toutes les écoles de la commune de Kenscoff ; 6. Renforcer la capacité des collectivités territoriales (<i>Mairie, CASEC</i>) aux fins de contrôler, superviser la qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles de la commune de Kenscoff et promouvoir des rapports harmonieux entre écoles, parents et enseignants ; 7. Instituer dans les écoles de la commune des cours sur l'appréciation des valeurs spécifiques à la collectivité de Kenscoff (<i>artistique, culturelle, morale, géographique, historique et environnementale</i>) ; 8. Mettre graduellement à la disposition des élèves les nouvelles technologies de l'information ; 9. Elaborer des curricula susceptibles de contribuer à la formation des enfants (dans les salles de classe) et des jeunes (dans les centres d'alphabétisation) sur les spécificités de la commune dans les domaines de l'environnement et du tourisme ; 10. Multiplier les centres d'alphabétisation qui fonctionnent dans la commune de concert avec la Secrétairerie d'Etat					
Titre et description de l'action	Section communale	Localité	Groupes ciblés	Partenaires	Source ¹	Coût estimatif ²
Construction d'une école fondamentale	Grand Fond	Robin	1.200 enfants	CASEC	CLC	58.400.000
Construction de 9 écoles primaires	Belle Fontaine (3)	Grand Platon (1), Bois Lance (1), Gélén (1)	300 + 250 + 500 enfants		CLC	179.550.000
	Grand Fond (2)	Bernard (1), Coteau (1)	400 + 300 enfants	CASEC	CLC	79.800.000
	Nouvelle Touraine (3)	Caille Chemin (1), Dissainte (1), Doplaton (1)	1.800 + 1.200 + 1.500 élèves	Elus locaux	CLC	227.500.000
	Sourçailles (1)	Obissa-Bourette	240 élèves	OCDB, CASEC	CLC	13.680.000

¹ CLC : Comité local de coordination

TS : Table sectorielle

² Coût estimatif : en gourdes

Titre et description de l'action	Section communale	Localité	Groupes ciblés	Partenaires	Source	Coût estimatif
Construction de 6 écoles secondaires	Bongars (2)	Bongars (1), Carrefour Berthe (1)	6.000 écoliers	Elus locaux, mairie	CLC	74.100.000
	Nouvelle Touraine (3)	Doplaton (1), Caille Chemin (1), Dissainte (1)	900 + 900 + 600 enfants	Elus locaux	CLC	222.300.000
	Sourçailles (1)	Furcy (1)	1.500 élèves	CUJEF, CASEC	CLC	85.500.000
Réhabilitation de 10 écoles communautaires	Bongars	Qui Croit, Carrefour Berthe, Source Roseau, Perdu Temps, Plaisir, Palmiste Obio, Invité, Roche Legoi, Barrouette, Tête Morne	6.000 écoliers	Autorités locales	CLC	38.000.000
Réparation de l'école nationale des Orangers	Sourçailles	Thébaud		COODES, CASEC	CLC	4.200.000
Création d'une école professionnelle agricole	Centre ville		10.000 jeunes	Mairie	TS	76.000.000
Programme de formation pédagogique pour 175 enseignants	Belle Fontaine (75)		75 enseignants		CLC	2.000.000
	Bongars (100)	Carrefour Berthe, Bongars	100 enseignants	Autorités locales	CLC	2.500.000

II.4.2 – Santé

Objectif général	Améliorer l'accès aux soins de référence à l'ensemble de la population de Kenscoff					
Objectifs spécifiques	Améliorer la qualité de l'offre de soins médicaux Réhabiliter et construire des infrastructures sanitaires dans les zones les plus reculées Améliorer la formation du personnel de santé Faciliter l'accès aux médicaments					
Titre et description de l'action	Section communale	Localité	Groupes ciblés	Partenaires	Source	Coût estimatif
Construction d'un hôpital	Centre ville (1)		40.000 habitants	Mairie	TS	
Construction de 5 dispensaires	Belle Fontaine (1)	Cateno (1)	5.000 habitants	CASEC	CLC	
	Bongars (1)	Rezencourt (1)	15.000 habitants	CASEC	TS	
	Nouvelle Touraine (2)	Lamarque (1), Caille Chemin (1)	10.000 habitants	Elus locaux	CLC	
	Sourçailles (1)	Mangoyette (1)	3.000 habitants	COODES, OCDB, CASEC	CLC	
Construction de 5 centres de santé	Bongars (2)	Carrefour Berthe (1), Roche Legoi (1)	15.000 habitants	CASEC	TS	
	Grand Fond (3)	Mahotièrre (1), Lefèvre (1), Siwèl (1)	1.500 + 1.000 + 1.000 habitants	CASEC, MOJAK	CLC	
Création de 7 pharmacies	Bongars (2)	Bongars (1), Carrefour Berthe (1)	4000 habitants	ODAI, autorités locales	CLC	
	Nouvelle Touraine (2)	Lamarque (1), Caille Chemin (1)	10.000 habitants	Elus locaux	CLC	
	Sourçailles (1)	Caille Blain (1)	3.000 habitants	COODES, OPF	CLC	
	Belle Fontaine (2)	Grand Platon (1), Cateno (1)	10.000 habitants	CASEC	CLC	
Formation de 170 agents de santé	Belle Fontaine (50)				CLC	
	Bongars (50)	Qui Croit, La Hatte, Platon Bongars, Rezencourt, Bois Major, Carrefour Berthe, Petite Place, Bolosse	15.000 habitants	CASEC	CLC	
	Nouvelle Touraine (20)	Lamarque, Barret, Coupin, Doplaton, Sonice, Trou d'Eau, Mécant, Rebejo, Bienvenue, Cafort	10.000 habitants	Elus locaux	CLC	
	Sourçailles (50)	Furcy		CUJEF, OPF, COODES, CASEC	CLC	

II.4.3 – Agriculture

Objectif général	Augmenter les revenus des agriculteurs de Kenscoff par l'optimisation des systèmes de production et de commercialisation des produits					
Objectifs spécifiques	Développer une agriculture respectueuse de l'environnement Renforcer les capacités des producteurs en gestion Faciliter l'accès aux intrants Faciliter l'accès au crédit Limiter les maladies sur les cultures et l'élevage Valoriser la production agricole par des techniques adaptées de conservation et de transformation					
Titre et description de l'action	Section communale	Localité	Groupes ciblés	Partenaires	Source	Coût estimatif
Sélection semencière ou production artisanale de semences améliorées	5 sections communales		Producteurs	COFRADEP	CLC	
Introduction de 100 petits poulaillers modernes de production d'œufs de table en milieu rural	5 sections communales	100 familles		GATAPHY	CLC	
Recherche et développement de nouvelles techniques de production, de conservation et de commercialisation des produits agricoles	5 sections communales				CLC	
Construction d'une chambre froide pour la conservation des produits maraîchers	Nouvelle Touraine	Caille Chemin	Producteurs maraîchers	Elus locaux	CLC	
Promotion de l'agriculture biologique	Grand Fond	Corail	3.000 producteurs	COFRADEP	CLC	
	Nouvelle Touraine	Nouvelle Touraine		Elus locaux, COFRADEP	CLC	
Création de 9 boutiques d'intrants agricoles	Belle Fontaine (1)	Bakey (1)	6.000 producteurs		CLC	
	Bongars (1)	Carrefour Berthe (1)	9.000 producteurs	CASEC	CLC	
	Centre ville (1)			Mairie	TS	
	Grand Fond (2)	Robin (1), Guibert (1)	3.000 + 2.000 producteurs	MOJAK	CLC	
	Nouvelle Touraine (2)	Doplaton (1), Caille Chemin (1)	10.000 producteurs	Elus locaux	CLC	
	Sourçailles (2)	Obléon (1), Caille Blain (1)	3.200 producteurs	KFO, APF, CUJEF, COODES, ADKB, OCDB	CLC	
Mise en place d'un crédit agricole	Belle Fontaine	Cateno	8.000 producteurs		CLC	
Création d'une coopérative agricole	Centre ville			COFRADEP	TS	

Titre et description de l'action	Section communale	Localité	Groupes ciblés	Partenaires	Source	Coût estimatif
Création d'un centre de transformation des produits agricoles et d'artisanat	Centre ville	Centre ville		COFRADEP	TS	
Création d'un atelier de transformation des fruits (pêches, prunes)	Sourçailles	Furcy		CUJEF	CLC	
Installation d'un moulin à pistaches	Belle Fontaine	Cateno	8.000 habitants		CLC	
Installation d'un moulin à maïs	Belle Fontaine	Cateno	8.000 habitants		CLC	
Formation de 50 agents vétérinaires	Belle Fontaine (10)				CLC	
	Bongars (20)	Qui-Croit, Barouette, Rezencourt, Pélicier, La Hatte, Platon Bongars, Carrefour Berthe	10.000 éleveurs		CLC	
	Grand Fond (10)	Robin			CLC	
	Nouvelle Touraine (10)	Barret, Doplaton, Messant, Lamarque, Rebejo, Bienvenue		Elus locaux	CLC	
Création d'une pharmacie vétérinaire	Nouvelle Touraine	Doplaton			CLC	

II.4.4 – Activités économiques

Objectif général	Dynamiser la vie économique locale					
Objectifs spécifiques	Favoriser l'accès des jeunes au marché du travail Encourager les initiatives locales et la création d'entreprises Promouvoir les produits locaux et le territoire Faciliter la commercialisation des produits locaux					
Titre et description de l'action	Section communale	Localité	Groupes ciblés	Partenaires	Source	Coût estimatif
Construction de 2 centres d'apprentissage (ébénisterie, cuisine, couture...)	Belle Fontaine (1)	Cateno (1)	2.000 jeunes		CLC	
	Bongars (1)	Bolosse (1)	800 jeunes	CASEC, UJAC, ORPABO, ODAI	CLC	
Formation de 10 guides écotouristiques	5 sections communales				GAFE	1.365.000
Réhabilitation du marché communal de Kenscoff	Centre ville	Centre ville		Mairie	TS	
Construction d'un marché communautaire	Bongars	Bolosse		Elus locaux	CLC	
Construction d'un parc à bestiaux	Centre ville	Centre ville		Mairie	TS	
Construction d'un marché de légumes	Centre ville	Centre ville		Mairie	TS	
Construction d'un marché public	Grand Fond	Fermathe		CASEC	CLC	
Création du site internet de la commune + formation webmaster				Mairie	GAFE	150.000
Création de supports de communication et de promotion du territoire et du terroir (dépliants, brochures thématiques...)				Mairie, opérateurs du tourisme, producteurs, entreprises	GAFE	1.950.000
Création d'un office de tourisme + formation du personnel	Centre ville	Centre ville		Mairie, opérateurs du tourisme	GAFE	975.000

II.4.5 – Environnement

Objectif général	Améliorer les conditions de vie de la population de la commune de Kenscoff par la création d'un cadre de vie qui soit, écologiquement sain, socialement équilibré et économiquement viable.					
Objectifs spécifiques	Accompagner les CASECs, ASECs et la mairie dans l'application des lois relatives à la protection de l'environnement. Renforcer et encadrer les groupes et les associations locaux de protection et de réhabilitation de l'environnement. Créer un réseau d'organisations locales oeuvrant dans le domaine de l'environnement; Sensibiliser la population à l'éducation environnementale, au civisme et à la citoyenneté. Rendre effective l'éducation environnementale dans le curriculum des écoles de la commune. Inciter la mairie à prendre des arrêtés municipaux obligeant les planteurs et les éleveurs à respecter les techniques culturales et d'élevage. Gérer les déchets solides, ménagers et les eaux usées de la commune. Promouvoir les énergies renouvelables sur tout le territoire de la commune. Préparer un plan de latrinsation pour la commune. Réintroduire dans la commune les gardes et agents forestiers. Créer des centres d'éducation à l'environnement sur le territoire de la commune. Créer des espaces verts dans la commune. Concevoir et réaliser des projets de protection de l'environnement : reboisement, protection des espèces indigènes et introduites, aménagements de bassins versants des rivières et des ravines, conservation des sols agricoles, protection des cultures organiques, protection de la biodiversité.					
Titre et description de l'action	Section communale	Localité	Groupes ciblés	Partenaires	Source	Coût estimatif
Organisation d'une campagne de sensibilisation à la protection de l'environnement	5 sections communales				TS	
Organisation de 3 jours de sensibilisation sur la protection de la ressource en eau	Sourçailles	Furcy	150 membres associatifs	OPF, MDJ	CLC	
Diffusion d'une émission éducative environnementale	5 sections communales				TS	
Création d'un réseau d'écoles vertes	5 sections communales				TS	
Mise en réseau des organisations communautaires travaillant dans le domaine de l'environnement	5 sections communales				TS	
Création d'un centre d'éducation à l'environnement	Sourçailles	Viard	Scolaires, parascolaires, visiteurs...	Wynne Farm	TS	
Création d'une forêt communale	5 sections communales				TS	
Promotion des énergies renouvelables	5 sections communales				TS	
Projet pilote de gestion des déchets solides ménagers	Centre ville			GAFE, Oxfam Québec, mairie	TS	5.479.828

Titre et description de l'action	Section communale	Localité	Groupes ciblés	Partenaires	Source	Coût estimatif
Aménagement d'un centre d'enfouissement technique des déchets ménagers solides	5 sections communales			Mairie	TS	
Mise en place d'une unité de fabrication de briquette en papier	Centre ville	Centre ville			TS	
Construction de deux lacs collinaires	Belle Fontaine (1) Nouvelle Touraine (1)				TS	
Formation de 200 animateurs en environnement	5 sections communales				TS	
Formation de 100 agents environnementaux	Bongars	Carrefour Berthe, Pelicier, Platon Bongars, La Hatte, Rezencourt		Elus locaux, UJAC, ODAI, ORPABO	CLC	
Formation des producteurs et des éleveurs aux techniques agricoles respectueuses de l'environnement	Belle Fontaine		200 producteurs		CLC	
Implantation de huit pépinières d'arbres forestiers et fruitiers	Bongars	Qui Croit (1), La Hatte (1), Barouette (1), Platon Bongars (1), Prévitaine (1), Roche Legoi (1), Rezencourt (1), Petite Place (1)		Elus locaux, ODAI, UJAC, ORPABO	CLC	
Reboisement de 1.500 hectares en arbres fruitiers et arbres forestiers (pin, grivilia, arocaya, siprè...)	Nouvelle Touraine	Bienvenue, Cafort, Rébejo, Coupin, Lamarque		Elus locaux	CLC	
Reboisement de 25 carreaux en arbres fruitiers (chadèques, oranges, citrons)	Sourçailles	Sourçailles		CUJEF, OPF, COODES, OCDB, CASEC	CLC	
Reboisement de 46 carreaux	Belle Fontaine	Bois Lance (6), Dilavoir (5), Bakey (10), Grand Platon (10), Derrière Morne (10), Fatigue (5)			CLC	

II.4.6 – Eau et assainissement

Objectif général	Améliorer l'environnement sanitaire des familles de Kenscoff					
Objectifs spécifiques	Augmenter le nombre de sources captées sur la commune de Kenscoff Augmenter le nombre de latrines sur la commune de Kenscoff Augmenter la capacité de stockage de l'eau sur la commune Réduire la pénibilité de la corvée d'eau, surtout pour les femmes et les enfants Réduire le temps consacré à la corvée d'eau					
Titre et description de l'action	Section communale	Localité	Groupes ciblés	Partenaires	Source	Coût estimatif
Construction de 2.850 latrines familiales	Belle Fontaine (600)	Dilavoir (100), Place Nègre (100), Grand Platon (100), Grand Rivière (100), Bois Lance (100), Gélén (100)	600 familles	CASEC, élus locaux	CLC	15.960.000
	Bongars (400)	La Hatte (50), Carrefour Berthe (100), Petite Place (50), Barouette (30), Perdu Temps (20), Platon Bongars (30), Rezencourt (50), Bois Major (40), Source Roseau (30)	400 familles	Elus locaux	CLC	9.120.000
	Grand Fond (250)	Robin, Guibert, Lefèvre	250 familles	MOJAK	CLC	5.700.000
	Nouvelle Touraine (1.400)	Caille Chemin (200), Lamarque (200), Doplaton (200), Béthel (50), Barret (200), Sonice (150), Dissainte (250), Coupin (150)	1.400 familles	Elus locaux	CLC	34.580.000
	Sourçailles (200)	Ti Boucan (50), Thébaud (50), Mahotière (50), Nan Tousen (50)	200 familles	CUJEF, OPF, NKT, COODES, CASEC	CLC	4.560.000
Construction de 310 citernes familiales	Belle Fontaine (70)	Dilavoir (30), Flandrin (30), Gélén (10)	70 familles	Elus locaux	CLC	8.699.390
	Bongars (240)	Carrefour Berthe (100), Barouette (10), Palmiste Obio (10), Rezencourt (50), Rosier (50), La Source (10)	240 familles	ODAI, UJAC, Elus locaux	CLC	27.114.960
Construction de 128 réservoirs familiaux	Grand Fond (80)	Mahotière (10), Bernard (10), Siwèl (10), Derrière Savane (10), Guibert (10), Fermathe (10), Lefèvre (10), Dumusseau (10)	80 familles	CASEC, MOJAK	CLC	9.120.000
	Sourçailles (48)	Satier (12), Carrefour Badio (12), Parc Mouton (12), Mahotière (12)	48 familles	COODES, OCDB, CUJEF, NTK	CLC	5.472.000

Titre et description de l'action	Section communale	Localité	Groupes ciblés	Partenaires	Source	Coût estimatif
Construction de 12 réservoirs communautaires	Nouvelle Touraine	Coupin (2), Vitrie (2), Doplaton (2), Rebejo (2), Barret (2), Caille Chemin (2)	Habitants des localités	Elus locaux	CLC	6.840.000
Captage de 383 sources	Belle Fontaine (50)	Dilavoir (5), Place Nègre (5), Grand Rivière (5), Cribiche (10), Douillard (5), Gélén (10), Cateno (4), Fatigue (1), Grand Platon (2), Grand Place (3)			CLC	19.000.000
	Bongars (180)	Carrefour Berthe, Bongars, Palmiste Obio, Rezencourt, Petite Place, Perdu Temps	15.000 habitants	Elus locaux	CLC	45.000.000
	Grand Fond (40)	Les orangers (7), Duplain (13), Mahotiène (10), Dumusseau (10)			CLC	15.200.000
	Nouvelle Touraine (70)	Messant (10), Bienvenue (10), Béthel (10), Sonice (10), Dissainthe(10), Lamarque (10)	Habitants des localités	Elus locaux	CLC	26.600.000
	Sourçailles (43)	Viard (8), Mahotiène (7), Thébaud (7), Obissa (7), La Chèvre (7), Parignol (7)		COODES, OCDB, CUJEF, OPFF, APF, OPF, ADKB, NTK	CLC	16.340.000

II.4.7 – Jeunesse / Loisirs

Objectifs généraux	Promouvoir l'émancipation de la jeunesse à travers un encadrement du système associatif, l'animation socioéducative et l'insertion professionnelle Travailler au développement physique et psychomoteur des jeunes et moins jeunes en mettant à leur disposition une structure logistique, technique et administrative Travailler à la formation civique des jeunes citoyens et des citoyens en devenir					
Objectifs spécifiques	Répertorier, former et encadrer les associations de jeunesse pour les orienter vers un processus de développement Organiser des activités de récréation et d'animation socioculturelle indispensables à l'équilibre des jeunes Mettre en place des projets pouvant insérer économiquement les jeunes Faire la promotion et la vulgarisation des activités physiques comme vecteur de santé et d'équilibre psychologique Construire des installations sportives pouvant répondre aux entraînements du sport d'élite et du sport de masse Former des cadres techniques et administratifs pour gérer les activités physiques et sportives Encourager l'éducation à la citoyenneté et à la prise en charge des affaires de la commune Former des brigades d'action civique pouvant aider la population dans les travaux de prévention et de secours					
Titre et description de l'action	Section communale	Localité	Groupes ciblés	Partenaires	Source	Coût estimatif
Création d'une maison de la jeunesse (bibliothèque, auditorium, centre d'apprentissage et d'informations)	Sourçailles	Dourette	10.000 jeunes	Mairie	CLC/TS	
Création d'un parc d'attraction	Centre ville		10.000 jeunes	Mairie	CLC	2.280.000
Construction d'un parc sportif	Grand Fond	Fermathe	1.500 jeunes		CLC/TS	
Aménagement d'un terrain multi-sports	Sourçailles	Dourette		Mairie	CLC	
Aménagement de 8 terrains de football	Belle Fontaine (1)	Grand Platon	2.000 jeunes	MJSAC	CLC/TS	
	Centre ville (1)	Le Refuge	15.000 usagers	Mairie, MJSAC	CLC/TS	
	Grand Fond (1)	Robin	1.000 jeunes		CLC	
	Nouvelle Touraine (4)	Cafort (1), Dissainte (1), Lamarque (1), Barret (1)	2.000 jeunes	MJSAC	CLC/TS	
	Sourçailles (1)	Furcy		CUJEF, OPF, COODES, OCDB, CASEC	CLC	
Réhabilitation de deux terrains de sport	Bongars	Carrefour Berthe (1), La Hatte (1)		Elus locaux, MJSAC	CLC/TS	
Création de 3 bibliothèques	Grand Fond (1)	Guibert	3.000 jeunes	CASEC	CLC	
	Nouvelle Touraine (1)	Doplaton	5.000 usagers		CLC	
	Belle Fontaine (1)	Cateno	5.000 usagers		CLC	
Aménagement de la bibliothèque de l'école nationale de Furcy	Sourçailles	Furcy	3.500 usagers	CUJEF, OPF, COODES	CLC	

Titre et description de l'action	Section communale	Localité	Groupes ciblés	Partenaires	Source	Coût estimatif
Création de 2 cybercafés	Belle Fontaine (1)	Cateno			CLC	
	Sourçailles (1)	Furcy	6.000 usagers	CUJEF, COODES	CLC	
Aménagement de 2 salles de cinéma	Grand Fond (1)	Fermathe			CLC	
	Nouvelle Touraine (1)	Doplaton	5.000 usagers	Elus locaux	CLC	
Aménagement de 3 places publiques	Bongars (2)	Qui-Croit (1), Des Chapelles (1)		Elus locaux	CLC	380.000
	Centre ville (1)	Kenscoff 78	2.000 usagers	Mairie	CLC	1.520.000
Création d'une discothèque	Belle Fontaine	Cateno	5000 habitants		CLC	

II.4.8 – Infrastructures

Objectif général	Faire de Kenscoff une commune unifiée où les habitants ont un accès facilité aux services de base					
Objectifs spécifiques	Rompre l'isolement des sections communales Favoriser l'accès aux services de base à l'ensemble des habitants de la commune de Kenscoff Renforcer le lien social et le sentiment d'appartenance Lutter contre l'insécurité Faciliter la commercialisation des produits locaux Diminuer la pénibilité des tâches quotidiennes Promouvoir les énergies renouvelables					
Titre et description de l'action	Section communale	Localité	Groupes ciblés	Partenaires	Source	Coût estimatif
CONSTRUCTION DE ROUTES ET DE SENTIERS						
Construction de 27 km de route secondaire entre Dèyè Savann et Cateno	Belle Fontaine	Cateno	5.000 habitants		CLC	92.340.000
Construction de 8 km de route secondaire entre Carrefour Berthe et Bongars	Bongars	Carrefour Berthe, Bongars		Elus locaux	CLC	27.360.000
Construction de 6 km de route secondaire entre Carrefour Berthe et Barouette	Bongars	Carrefour Berthe, Barouette		Elus locaux	CLC	20.520.000
Construction de 5 km de route secondaire entre Bolosse et Rezencourt	Bongars	Bolosse, Rezencourt		Elus locaux	CLC	17.100.000
Construction de 4 km de route secondaire entre Bolosse et Rosier	Bongars	Bolosse, Rosier		Elus locaux	CLC	13.680.000
Construction de 2 km de route secondaire entre Bolosse et la Hatte	Bongars	Bolosse, La Hatte		Elus locaux	CLC	6.840.000
Construction de 3 km de route secondaire entre Bolosse et Platon Bongars	Bongars	Platon Bongars		Elus locaux	CLC	10.260.000
Construction de 4 km de route secondaire entre Carrefour Berthe et Petite Place	Bongars	Carrefour Berthe, Petite Place		Elus locaux	CLC	13.680.000
Construction de 4 km de route entre Guibert et Descharles	Grand Fond	Guibert	8.000 habitants	CASEC, MOJAK	CLC	13.680.000
Construction de 5 km de route entre Cajak et Barret en passant par Coupin	Nouvelle Touraine	Cajak, Barret, Coupin		Elus locaux, mairie	TS	17.100.000
Construction de 35 km de route entre Caille Chemin et Lamarque	Nouvelle Touraine	Caille Chemin, Lamarque		Elus locaux, mairie	TS	119.700.000
Construction de 50 km de route de Ti Musca, en passant par Cajacques jusqu'à Barret	Nouvelle Touraine		10.000 habitants	Elus locaux	CLC	171.000.000

Titre et description de l'action	Section communale	Localité	Groupes ciblés	Partenaires	Source	Coût estimatif
Construction de 35 km de route de marché Ti Pierre Louis en passant par Caille Chemin jusqu'à Lamarque	Nouvelle Touraine		5.000 habitants	Elus locaux	CLC	119.700.000
Construction d'un tronçon de route de 10 km de Carrefour Dourette à Furcy/Carrefour Badio	Sourçailles	Dourette, Tête Bois Pin, Obléon, Furcy, Carrefour Badio			TS	34.200.000
AMÉNAGEMENT ET RÉHABILITATION DE ROUTES ET DE SENTIERS						
Inventaire des anciens sentiers et routes	Centre ville	Centre ville		Mairie	TS	
Réhabilitation des anciens sentiers et routes	Centre ville	Centre ville		Mairie	TS	
Aménagement de 500 mètres de route entre Kenscoff 78 et Villiers	Centre ville	Centre ville		Mairie	TS	1.710.000
Aménagement d'un km de route entre Pont Eugène et Villiers	Centre ville	Centre ville		Mairie	TS	3.420.000
Aménagement de 500 mètres de route entre Kenscoff 76 et Platon Café	Centre ville	Centre ville		Mairie	TS	1.710.000
Aménagement d'un km de route entre Mare Bois Neuf et Pont Pierre	Centre ville	Centre ville		Mairie	TS	3.420.000
Aménagement d'un km de route entre Kenscoff 76 et Morne Myrtille	Centre ville	Centre ville		Mairie	TS	3.420.000
Aménagement de 3 km de route entre Dourette et Kenscoff 97	Centre ville	Centre ville		Mairie	Mairie	10.260.000
Réhabilitation du tronçon de route de Tèt Dlo à Terre-Rouge	Centre ville	Centre ville		Mairie	TS	
Aménagement du tronçon de route de 25 km entre Robin et Cateno	Belle Fontaine		8.000 habitants	CASEC, OPKB	CLC	85.500.000
Réhabilitation de 7 km de route entre Godet et Carrefour Berthe	Bongars	Carrefour Berthe, Godet	15.000 usagers	Elus locaux	CLC	23.940.000
Réhabilitation de 13 km de route entre Godet et Bongars	Bongars	Godet, Bongars		Elus locaux	CLC	44.460.000
Aménagement de 7 km de route entre Robin et Lefèvre	Grand Fond	Robin, Lefèvre, Coteau	4.000 habitants		CLC	23.940.000
Aménagement d'un sentier de 10 km de Caille Blain à Mahotièr en passant par Obissa Brouette	Sourçailles	Caille Blain, Obissa, Mahotièr	6.000 familles	CASEC, OCDB, OCDB, COODES	TS	19.000.000

Titre et description de l'action	Section communale	Localité	Groupes ciblés	Partenaires	Source	Coût estimatif
Aménagement d'un sentier de 9 km de Carrefour Badio à Orangers	Sourçailles	Carrefour Badio, Nan Touden, Badio, Ti Boucan, Orangers	5.000 familles	ADKB, COODES, L'Union la force, CASEC, COODES	TS	17.100.000
Aménagement d'un sentier de 7 km de Furcy Satié à cimetière Bourette	Sourçailles	Platon Furcy, Frayo, Satié, Cimetière Bourette	50 familles	CASEC	CLC	13.300.000
Aménagement d'un sentier de 4 km de Furcy à Fouyen	Sourçailles	Fouyen, Furcy, Anrodo	30 familles	CASEC	CLC	7.600.000
CONSTRUCTION D'OUVRAGES D'ART						
Construction d'un pont dalot sur la rivière Grise	Belle Fontaine	Cateno	8.000 habitants	CASEC, OPKB	CLC	11.400.000
Construction d'un pont sur la Grande Rivière reliant Grand Fond à Belle Fontaine	Belle Fontaine, Grand Fond		8.000 habitants		TS	15.200.000
Construction d'une usine hydraulique sur la rivière Dlo Bawèt	Bongars	Roche Legoi		Elus locaux, ODAI	CLC	
Construction d'une usine hydraulique sur la rivière Bois Major	Bongars	Carrefour Berthe		Elus locaux, ODAI	CLC	
ÉLECTRIFICATION						
Eclairage des rues du centre ville	Centre ville	Centre ville		Mairie	TS	
Electrification	Grand Fond	Robin, Lefèvre, Jacquette			CLC	
	Nouvelle Touraine	Caille Chemin	1.500 familles	Elus locaux	CLC	
	Sourçailles	Furcy, Badio, Obléon, La Chèvre, Derrière Cayes	7.000 familles	CASEC	TS	
	Bongars	Carrefour Berthe		Elus locaux	CLC	
	Belle Fontaine	Cateno	1.000 familles		CLC	
AUTRE						
Aménagement de 20 gares routières (abris)	Bongars	Source Roseau, Carrefour Berthe, Qui-Croit, Débauché, Bolosse, Belot		Elus locaux	CLC	

II.4.9 – Appui institutionnel

Objectif général	Permettre aux élus et aux citoyens d'assumer pleinement leurs responsabilités pour le bien-être de la collectivité					
Objectifs spécifiques	Doter le personnel municipal d'outils méthodologiques et techniques de gestion Favoriser la communication entre les élus et les citoyens Améliorer les conditions d'accès aux services administratifs municipaux et déconcentrés Augmenter le taux de recouvrement fiscal Maîtriser l'aménagement du territoire					
Titre et description de l'action	Section communale	Localité	Groupes ciblés	Partenaires	Source	Coût estimatif
Formation des élus locaux et des cadres de la mairie à la gestion administrative et financière de la collectivité territoriale	5 sections communales		Elus, cadres de la mairie	Mairie, CASEC, ASEC	GAFE	1.220.000
Formation des élus locaux et des cadres de la mairie à la communication avec les sections communales et avec la population (+ gestion des conflits)	5 sections communales		Elus, cadres de la mairie	Mairie, CASEC, ASEC, MICT	GAFE	610.000
Formation sur les enjeux de la fiscalité et son utilisation dans la gestion communale, (être en capacité de transmettre aux contribuables ces informations, se présenter aux contribuables).			Inspecteurs et responsables de la fiscalité au sein de la mairie, élus	Mairie	GAFE	720.000
Formation en urbanisme et aménagement du territoire			Ingénieur municipal, cadres municipaux, élus	Mairie	GAFE	780.000
Définition du plan local d'urbanisme de la commune + carte communale				Mairie	GAFE	4.875.000
Education civique des habitants de Kenscoff pour les informer sur le fonctionnement des collectivités territoriales et sur les droits et devoirs (impôts)	5 sections communales		Habitants de kenscoff	Mairie, CASEC	GAFE	1.560.000
Construction et aménagement d'un complexe administratif abritant les services de la mairie et les services déconcentrés de l'Etat	Centre ville	Centre ville		Mairie	GAFE	30.400.000
Aménagement de deux bureaux pour loger les élus locaux	Bongars	Bongars, Carrefour Berthe	Elus locaux	CASEC, MICT	CLC	570.000
Informatisation de la mairie (matériel + logiciels + formations)			Services municipaux	Mairie	GAFE	1.092.000

III – DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SUIVI DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DE LA COMMUNE DE KENSCOFF

III.1 – Dispositif d'accompagnement et de suivi

III.1.1 – Le Conseil Municipal

La Constitution haïtienne de 1987 dans ses articles 66 et 66.1 prévoit un Conseil de trois membres chargé d'assurer la gestion des intérêts de la commune. Il est composé d'un Président et de deux Maires adjoints.

Le Conseil Municipal est partie prenante de la dynamique de développement local dans la mesure où il est intégré dans le Comité de Gestion Communal.

Le Conseil Municipal, en vertu de ses prérogatives est chargé d'élaborer le budget municipal en tenant compte des actions inscrites dans le plan de développement local et planifiées par le CGC.

III.1.2 – Les Conseils d'Administration des Sections Communales (CASEC)

L'article 5 de la loi du 28 mars 1996 indique que « *Chaque section communale est dirigée par un Conseil d'Administration de la Section Communale (CASEC) et une Assemblée de la Section Communale (ASEC). L'Assemblée prend les décisions, le Conseil les exécute* ».

Les CASEC des cinq sections communales de Kenscoff sont représentés au sein du CGC par leur Président.

III.1.3 - Les comités locaux de coordination

Le Comité Local de Coordination est une structure mixte. Le Président du CASEC en est le coordonnateur. Le CLC est composé de sept membres dont au moins deux femmes. Il regroupe les autorités locales de la Section Communale et les représentants de la société civile (notables, représentants d'organisations, d'églises, commerçants..).

Les CLC ont pour rôle majeur de veiller à la mise en œuvre des actions définies comme prioritaires pour les sections communales. Ils accompagnent le processus de développement local au niveau des sections communales. Ils catalysent toutes les activités, ils identifient les besoins, ils coordonnent les acteurs au niveau local.

Les CLC sont des structures de concertation et d'échanges au niveau des sections communales.

III.1.4- Le comité de gestion communal

Le comité de gestion communal est formé de 25 personnes:

- Le Maire titulaire
- Les deux maires adjoints
- Sept cadres de la mairie et Délégués de Ville
- Les Présidents des CASEC des cinq sections communales
- Deux membres des cinq CLC

Il est piloté par le Maire titulaire.

Le CGC a pour rôles de :

- Administrer le plan de développement de la commune
- Assurer la mise en valeur du plan
- Gérer les projets inscrits dans le plan
- Veiller tout ce qui vient de l'extérieur et qui ne se trouve pas dans le plan
- Vulgariser le plan
- Assurer la mise en application du plan
- Travailler en étroite collaboration avec les CLC
- Chercher les financements pour exécuter les projets du plan

Les membres du CGC ont suivi plusieurs sessions de formation afin qu'ils soient en mesure d'assumer leurs responsabilités.

Les membres du CGC ont acquis des compétences dans les domaines suivants :

- Les fonctions du plan de développement local
- Les enjeux du développement local
- Le développement local et la décentralisation
- La stratégie des acteurs
- La gestion des conflits
- La coopération décentralisée
- La gestion de projet
- Les financements du développement local
- La communication
- Le marketing
- Les relations publiques
- ...

III.1.5 - Les tables sectorielles

Les tables sectorielles mises en place à l'occasion de l'élaboration du plan de développement local de la commune de Kenscoff pourront être maintenues pour conseiller le CGC. Elles sont composées de personnes ressources de la commune dans des secteurs spécifiques tels que l'environnement, la santé, l'éducation, l'agriculture, le tourisme...

III.2 – Dispositif financier

Il revient au CGC en particulier et aux acteurs locaux (élus, société civile, organisations...) en général de s'approprier les actions qu'ils ont eux-mêmes définies comme prioritaires, de les promouvoir, et de rechercher les financements pour leur mise en œuvre.

Le plan de développement local est un produit marketing à promouvoir auprès des services de l'Etat, des financeurs et des investisseurs. L'élaboration et la rédaction du plan resteront sans suite si le plan n'est pas valorisé. La communication et la médiatisation du plan sont primordiales pour la mise en œuvre des actions inscrites dans le plan.

Les organisations qui souhaitent mettre en œuvre des projets sur le territoire de la commune n'ont qu'à se manifester auprès des autorités compétentes et vérifier que leur action est définie comme prioritaire dans le plan. D'autre part, avec ce plan, les acteurs locaux disposent d'un *catalogue* d'actions et de projets à soumettre à des partenaires financiers.

Le plan est donc un outil à double entrée pour les acteurs locaux et les acteurs extraterritoriaux.

Le plan sera financé par :

- Les recettes fiscales de la commune,
- Des subventions de l'Etat,
- Des bailleurs de fonds,
- La diaspora,
- Des prêts,
- ...

ANNEXES

Annexe 1	Références bibliographiques
Annexe 2	Sites internet consultés
Annexe 3	Liste des enquêteurs
Annexe 4	Liste des membres des comités locaux de coordination
Annexe 5	Liste des membres du comité de gestion communal
Annexe 6	Liste des participants aux tables sectorielles
Annexe 7	Carte de pauvreté

Annexe 1 : Références bibliographiques

ADAM Pierre, *Évaluation des systèmes de gestion des déchets solides dans les villes de Pétion-Ville/Pernier, Croix-des-Bouquets, Arcahaie, Cabaret, Gressier et Kenscoff*, MSPP, OPS/OMS, 39 pages, Haïti, février 2002

Biney Isabelle, *Analyse du fonctionnement de la Mairie de Kenscoff, Renforcement institutionnel de la mairie de Kenscoff*, Haïti, 2008

Bureau communal sanitaire de Kenscoff, *Plan communal cadre de la santé pour Kenscoff pour l'exercice fiscal 2007/2008*, Haïti, décembre 2007

Bureau des mines et de l'énergie, Direction de la géologie et des mines, *Rapport de reconnaissance géologique sur le glissement de terrain survenu à Mahotièrre (Kenscoff)*, Haïti, Décembre 2006

CEDH, *Constitution de la République d'Haïti, 29 mars 1987*, Port-au-Prince, 1997

Dictionnaire géographique et administratif d'Haïti

GAILLARD Serge, *Le village de Kenscoff*, 358 pages, Haïti, 1997

GRIEL, *Kout je sou lwa 28 mas 1996 la*, 3^{ème} édition, février 2005

HOLLY Gérard, *Les problèmes environnementaux de la région métropolitaine de Port-au-Prince*, Collection du 250^{ème} anniversaire, 221 pages, Haïti, 1999

IHSI, Ministère de l'Economie et des Finances, *Résultats définitifs, 4^{ème} recensement général de la population et de l'habitat, département de l'Ouest*, Haïti, 2003

Initiatives Développement, *Elaboration du plan de développement communal de Bombardopolis 2007/2009*, Haïti, octobre 2006

IRAM/Agrisud, *Etude de faisabilité d'un projet d'appuis à l'agriculture de Port-au-Prince*, MARNDR, Haïti, janvier 2002

MICT, *Guide de gestion municipale*, Haïti, juin 2007

Ministère du Tourisme, *Le Tourisme : Vecteur de croissance, Une stratégie partagée pour la croissance et la réduction de la pauvreté à l'horizon 2010*, Haïti, janvier 2008

MPCE, *Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et pour la Réduction de la Pauvreté (DSNCRP)*, Haïti, novembre 2007

MPCE, *Carte de la pauvreté*, Haïti, 2004

OPS/OMS, *Résultats préliminaires de l'enquête rapide sur l'état des institutions sanitaires vis à vis de la prise en charge des urgences et la garantie des services essentiels*, Port-au-Prince, Haïti, février 2004

Profil des communes du département de l'Ouest, MPCE, Direction régionale de l'Ouest, février 1989

Profil des communes, département de l'Ouest, version révisée en 2004, DDO/MPCE

Répertoire des écoles préscolaires, fondamentales et secondaires d'Haïti, DPCE/MENJS, mars 2005

USAID/SECID, *Haïti productive land use systems projet south-east consortium for international development and Auburn University, Five Year Results of the Pinus Trial near Kenscoff*, Haïti, December 1996

Annexe 2 : Sites internet consultés

www.alliance-haiti.com/societe/ville/kenscoff.htm

www.montcelhaiti.com

www.ihsi.ht

www.mpce.gouv.ht/

www.gafe-haiti.org

<http://gride.org/>

www.projetdeterritoire.com

www.cliohaiti.org

www.ciedel.org

www.crbn.fr

www.ambafrance-ht.org

www.delhti.ec.europa.eu

Annexe 3 : Liste des enquêteurs

Nom	Prénom	Localité	Section communale	Profession
BEAUVILLE	FRANCIUS	LOUBEJOU	BELLE FONTAINE	CULTIVATEUR
BREVIL	CASSIS	PLAISIR	BONGARS	MÉCANICIEN
DESILUS	MARIE GUERDA	TI PYÈ LWI	NOUVELLE TOURAINE	ETUDIANTE
ETIENNE	LOVANIS	LACHEVRE	SOURÇAILLES	ENSEIGNANT
EXIL	BISELY	FERMATHE	GRAND FOND	SECRÉTAIRE
EXILUS	CLAREL	COUPIN	NOUVELLE TOURAINE	
FANFAN	ERNST	DUPONT	SOURÇAILLES	FORMATEUR
FANFAN	ALBERT	FERMATHE	GRAND FOND	COMPTABLE
ISMOND	LESLAINE	FERMATHE	GRAND FOND	ETUDIANT
JOSELUS	JEAN-MICHEL	BOURETTE	SOURÇAILLES	ETUDIANT
JOSEPH	REGINALD	GUIBERT	GRAND FOND	JOURNALISTE
LOUIS	MARIE CLAUDETTE	COFIE	BELLE FONTAINE	COMMERÇANTE
MERIGENE	MILOT	GRIBICHE	BELLE FONTAINE	CULTIVATEUR
MIRACLE	FRITZNER BELLIARD	DOURETTE	SOURÇAILLES	TECHNICIEN EN CHIMIE
ORINEL	DIEUFAITE	DOPLATON	NOUVELLE TOURAINE	AGENT AGRICOLE
ORISSAINT	JEAN-BAPTISTE	LABOU	BELLE FONTAINE	CULTIVATEUR
PAUL	ERNSO	BOIS DAVRIL	BONGARS	ENSEIGNANT
PAULIMÉ	CHRISTMANUEL	BETHEL	NOUVELLE TOURAINE	ELEVE
PETIT HOMME	CARLINE	LEFEVRE	GRAND FOND	JARDINIÈRE
RAYMOND	WILFRID	LIBERFE	BELLE FONTAINE	CULTIVATEUR
REVILUS	WILLY	QUI CROIT	BONGARS	ENSEIGNANT
ROSILUS	SAINT-BONHEUR	QUI CROIT	BONGARS	MENUISIER
SENAT	JEAN-MARY	BOURETTE	SOURÇAILLES	PHOTOGRAPHE
SERANT	NICOLAS	TRIPANT	NOUVELLE TOURAINE	FERRAILLEUR
ZULMÉ	SAMUEL	BOLLOSSE	BONGARS	ETUDIANT

Annexe 4 : Liste des membres des comités locaux de coordination

SECTION COMMUNALE DE BONGARS

Nom et prénom	Organisation	Fonction	Coordonnées	Localité
1 - Nazaire Edner	CASEC	Président	486-7694	Carrefour Berthe
2 - Filéus Médéus	Karitas	Membre		
3 - Excellent oxcellus	ORPABO	Délégué	429-2376	La Hatte
4 - Paul Génésia	UJAC	Membre	486-7695	Kicroit
5 - Philistin Dieudonné	UJAC	Membre	925-5579	Carrefour Berthe
6 - Philip Villedrouin	Le Montcel	Manager général	510-4777 / 511-3265 / 513-7244 / 454-7937	Belot
7 – Anite Inouse				

SECTION COMMUNALE DE SOURÇAILLES

Nom et prénom	Organisation	Fonction	Coordonnées	Localité
1 - Berthony Alté	CASEC	Président	411-0136	Sourçailles
2 - Jean-Marc François	OPB	Membre	487-6412	Brouette
3 - Dérilus Bernard	OJG	Membre	477-4226	Sourçailles II
4 - Amilcar Gertha	Mairie de Kenscoff	Représentante	481-5657/766-2447	Dourette
5 - Joselus Alice	CUJEF	Membre	469-7784	Sourçailles
6 - Emmanuel Nicolas	GOODES	Secrétaire général	410-6505	Sourçailles
7 - Gilbert Jérôme	MODEJEP	Coordonnateur	467-1372	Sourçailles

SECTION COMMUNALE DE NOUVELLE TOURAINE

Nom et prénom	Organisation	Fonction	Coordonnées	Localité
1 – Lamour Reynold	CASEC	Président	474-0019	Doplaton
2 – Saint-Hélène Paul		Institutrice	480-1959	Bois Café
3 – Andrénor Exavier	Kan organize	ASEC	670-4847	Baret
4 – Sonnia Orvil	Core femme	Commerçante	416-0811	Nan Pont
5 – Olius Cophy		Charpente	451-6422	Bissainte
6 – Lemetre Fils Orélus	Inite CUSAK	Cultivateur	471-7401	Cusac
7 – Harris Jules		Maçon		Nan citron

SECTION COMMUNALE DE GRAND FOND

Nom et prénom	Organisation	Fonction	Coordonnées	Localité
1 – François Duvalis	CASEC	Président	744-5803	
2 – Laurent Pierre Jean Robert	URCID	Président	794-0746	Robin
3 – Karl Jolibois		Ingénieur	558-3318	Fermathe
4 – Fanfan Jean Wilser		Ingénieur municipal	468-5583/789-3851	Fermathe
5 – Martha Jeannaccin			644-0397	Guibert
6 – Estimé Bélony	PLH	Professeur	779-4924	Guibert
7 – Simone Alvarez				

SECTION COMMUNALE DE BELLE FONTAINE

Nom et prénom	Organisation	Fonction	Coordonnées	Localité
1 – Nicolas Alciné	CASEC	Président	481-9346	Grand Platon
2 – Aléus Alexis				Delavoir
3 – Lorstain Valmond	OMPB	Délégué	420-9275	Gerlin
4 – Méralus Lubin				
5 – Mme Rémilus Dufresne				
6 – Milfien Jean-Baptiste	Fanmi Lavalas	Délégué	607-8155	
7 – Alcimène Pourtoute				

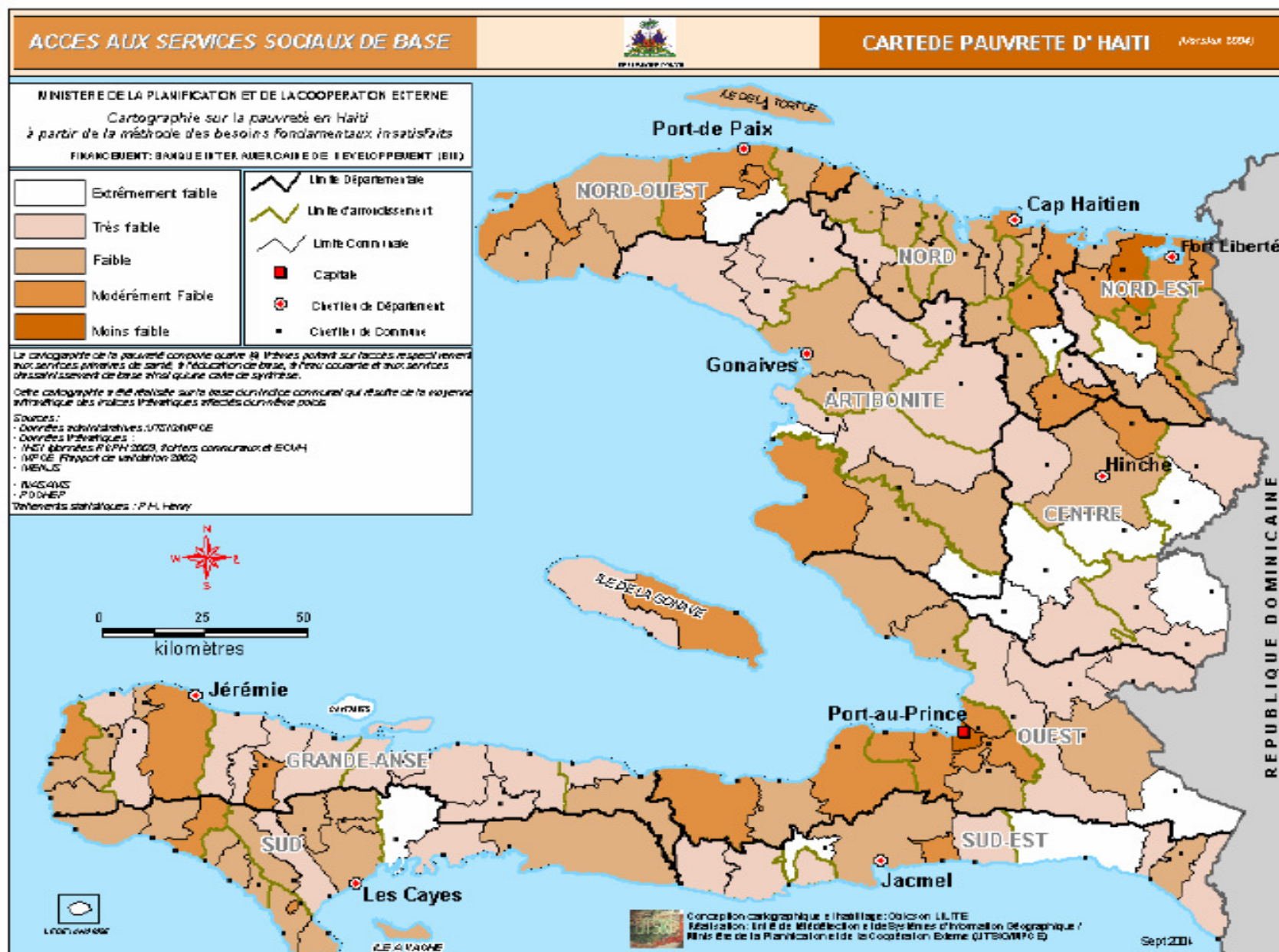
Annexe 5 : Liste des membres du comité de gestion communal

Nom et prénom	Fonction	Section communale
ALTE BERTHONY	CASEC	Sourçailles
ARIUS AMBROISE	MOJAK	Grand Fond
CHARLES TONY	MOJAK	Grand Fond
CHERY JORES	Responsable fiscalité	
EDNER NAZAIRE	CASEC	Bongars
EMMANUEL NICOLAS PIERRE	CLC	Sourçailles
ESTIME BELONY	CLC	Grand Fond
EXAVIER ANDRENOR	CLC	Nouvelle Touraine
EXCELLENT OXELLUS	ASEC	Bongars
FRANCOIS DUVALIS	CASEC	Grand Fond
GEROME GILBERT MICHEL	CLC	Sourçailles
JEAN STÉPHANE	Génie municipal	
JEANNACCIN MARTHA	CLC	Grand Fond
LAMOUR RELUS REYNOLD	CASEC	Nouvelle Touraine
LUBIN PIERRE MERALUS	CLC	Belle Fontaine
MASSILLON CHRISTOPHE	Directeur Général	
MASSILLON JEAN	Administrateur	
NICOLAS ALCINE	CASEC	Belle Fontaine
OLUIS COPHY	CLC	Nouvelle Touraine
PAUL GENECIA	CLC	Bongars
PAUL PIERRE RICHARD	Conseille juridique	
PHILOGENE LOUBELTOT	Maire adjoint	
SAINT SURIN JUMEL	Maire adjoint	

Annexe 6 : Liste des participants aux tables sectorielles

Nom et prénom	Profession/Organisation	Table sectorielle
LAMOUR REYNOLD	CASEC NOUVELLE TOURAINE	INFRASTRUCTURES
FRANCOIS DUVALIS	CASEC GRAND FOND	JEUNESSE
VALEUS PIERRE RICHARD	ENSEIGNANT	EDUCATION
ESTIME JAMES LAMARRE	AGRONOME	ENVIRONNEMENT
JEUNE EBEL	DELEGUE DE VILLE	INFRASTRUCTURES
NICOLAS ALCINE	CASEC BELLE FONTAINE	AGRICULTURE
ORVILUS EDOME	TECHNICIEN INFORMATIQUE	EDUCATION
ALTE BERTHONY	CASEC SOURCAILLES	JEUNESSE
METELLUS DADY	DELEGUE DE VILLE	INFRASTRUCTURES
NAZAIRE EDNER	CASEC BONGARS	ENVIRONNEMENT
CORIOLAN ELISABETH	ADMINISTRATRICE	ENVIRONNEMENT
CHRISTOPHE MASSILLON	DIRECTEUR GÉNÉRAL	EDUCATION
JEANNACCIN MARTHA		JEUNESSE
JEAN STÉPHANE	CADRE MAIRIE	JEUNESSE
SADRACE LIRA	GENIE INFORMATIQUE	AGRICULTURE
BERTRAND LIRA	TECHNICIEN EN ORGANISATION	AGRICULTURE
JEAN JOHNY JUNIOR	PLOMBIER	ENVIRONNEMENT
JANE WYNNE	ADMINISTRATRICE	ENVIRONNEMENT
ELIACIN EMMANUEL	DDO JEUNESSE ET SPORT	JEUNESSE
JEAN PIERRE JEAN MARCEL	COORDINATEUR JEUNESSE ET SPORT KENSCOFF	JEUNESSE
DAVID GUYARD	INFORMATICIEN	JEUNESSE
NONCIREL CHENET	ANIMATEUR SPORTIF	INFRASTRUCTURES
GUIRAND MARTINE	INGENIEUR CIVIL	AGRICULTURE
BRETOUS LUC	AGRONOME	ENVIRONNEMENT
DORLUS WILSON JUNIOR	ENSEIGNANT	EDUCATION
SAMUEL ORISME ROC	ENSEIGNANT	EDUCATION
DANIEL ORISME ROC	EDUCATEUR	EDUCATION

Annexe 7 : Carte de pauvreté



Appui méthodologique au développement local de la commune de Kenscoff



Groupe d'Action Francophone pour l'Environnement – GAFE
Rue François, Impasse Burr #4, Musseau
Tél : (00.509)34.01.96.41 / 36.03.18.94
Mél : gafe_haiti@yahoo.fr / contact@gafe-haiti.org
Site Internet : www.gafe-haiti.org

Projet réalisé avec le concours financier de:

